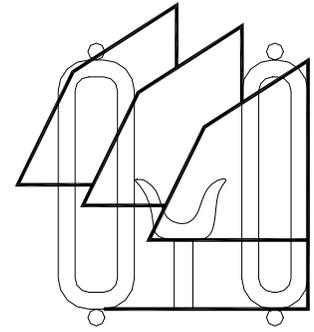


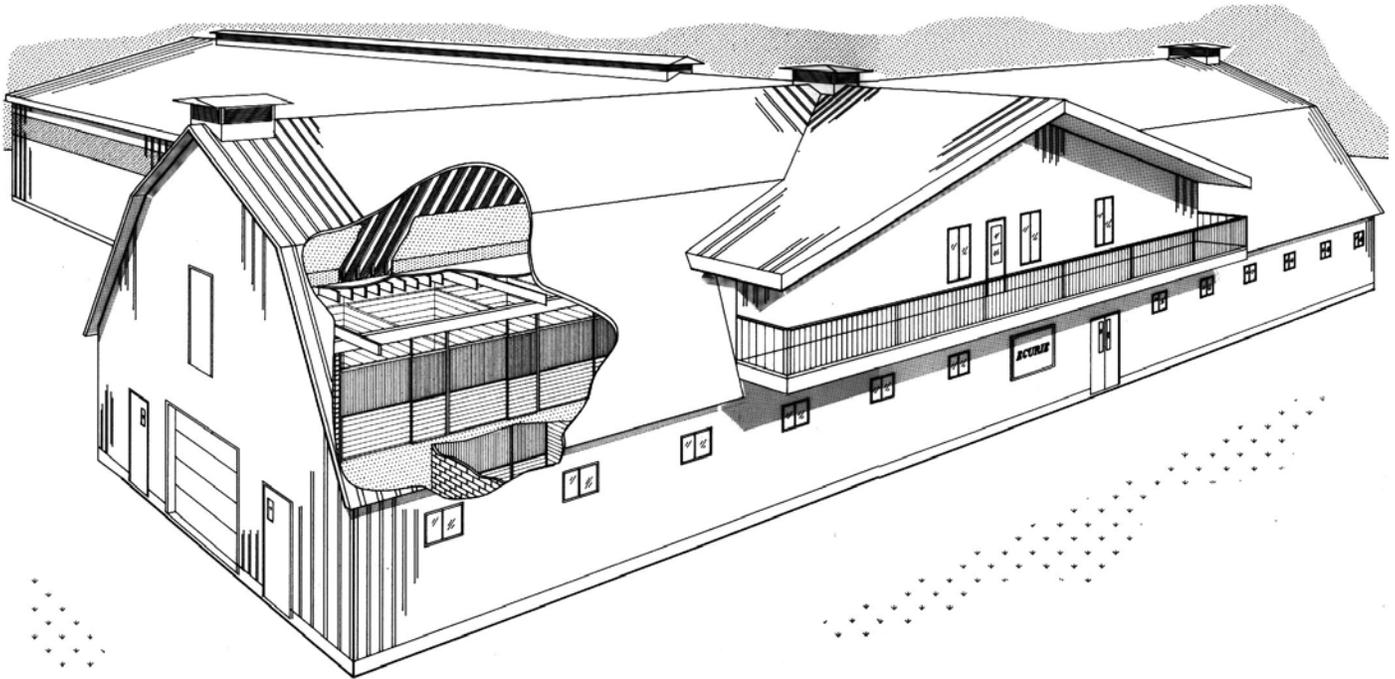
ÉCURIE POUR 20 CHEVAUX AVEC MANÈGE



80806

1992-08

Ce feuillet de plan est publié par le **SERVICE DU GÉNIE** afin de décrire les particularités techniques relatives au plan qu'il accompagne; le cas échéant, le feuillet est lui-même un plan complet. Le but ultime de cette publication est de permettre une meilleure compréhension des concepts appliqués aux nombreuses activités du génie rural. Les plans et feuillets sont disponibles dans toutes les régions administratives du Ministère; les agriculteurs et agricultrices qui le désirent, peuvent en obtenir une copie auprès de l'ingénieur attitré.



Le **SERVICE DU GÉNIE** est une des 8 unités administratives de la Direction de la recherche et du développement (DRD) au MAPAQ. Son mandat est axé sur la recherche, le développement et le transfert technologique en constructions rurales, en machinisme agricole et en ingénierie du sol et de l'eau. Consulter votre ingénieur régional pour discuter de votre projet.

Québec 

Les travaux de recherches et d'études relatifs à la conception de ce plan-exemple et du devis ont été réalisés grâce à la participation financière des partenaires suivants:

La Compagnie d'assurances Babin Boyce inc.

971, boul. Curé Labelle bur. 220

Blainville (Québec)

J7C 2L8

Tél.: (514) 437-2244

Fax : (514) 437-3920

Institut de technologie agro-alimentaire

401, rue Poiré

La Pocatière (Québec)

GOR 1Z0

Tél.: (418) 856-1110

Fax : (418) 856-1719

Cette participation s'inscrit dans le cadre du programme de recherche et de développement en partenariat, volet I, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

**GRANGE-ECURIE
AVEC MANÈGE ATTENANT**

Projet # 80806

FEUILLET TECHNIQUE

Document préparé par:

LES CONSULTANTS AUDET ET ASSOCIES INC.

1645, rue Sigouin

DRUMMONDVILLE (Québec)

J2C 5R7

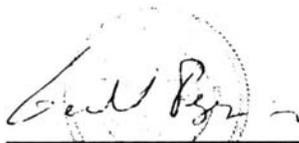
AVEC LA PARTICIPATION DE:

Monsieur Maurice Demers, ingénieur

Service du génie

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES

ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC



Gérald Bergeron, ingénieur

Suzelle Barrington, ingénieure



Dany Fournier ingénieur

Réal Ouimet, ingénieur

Juillet 1992

ÉCURIE POUR 20 CHEVAUX AVEC MANÈGE

- Maurice Demers, ingénieur, service du génie, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.
- Les Consultants Audet et Ass. inc., ingénieurs-consultants en agro-alimentaire.

L'évolution de notre société et ses besoins complémentaires de détente démontrent un intérêt croissant et soutenu pour le cheval de loisirs. De ce fait, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec veut aider les éventuels éleveurs dans la conception d'un bâtiment pour répondre à ce nouveau besoin.

Le ministère a donc procédé avec la collaboration étroite des ingénieurs agricoles, technologues agricoles et autres personnels ressources de la firme d'ingénieurs Les Consultants Audet et Ass. inc. à l'élaboration d'un plan exemple d'une grange-écurie chaude avec manège attendant tout en visant un coût économique.

Des informations de base proviennent des recommandations du manuel de construction "La Ferme canadienne". Des références de conception ont également été prises auprès de l'Institut de Technologie Agro-alimentaire de La Pocatière ainsi qu'auprès d'éleveurs, constructeurs ou autres intervenants dans le domaine.

Le présent feuillet technique décrit l'ensemble des composantes du projet. L'utilisation des plans doit en tout temps être accompagné du devis descriptif lequel décrit la qualité des matériaux à être utilisés, les méthodes de construction, les restrictions ainsi qu'un certain nombre de données complémentaires aux plans.

Aux plans joints au présent feuillet technique, les membrures de la charpente sont conçues en fonction de quatre régions spécifiques du Québec soit Saint-Jérôme, Iberville, Thetford Mines et Rimouski. Selon le site retenu pour la construction, le propriétaire doit tenir compte des charges vives (charges de neige) indiquées aux plans de charpente et en fonction des régions et utiliser le dimensionnement approprié des composantes structurales.

Si le site ne fait pas partie de l'une de ces régions, le propriétaire doit vérifier auprès d'un ingénieur s'il peut utiliser l'une ou l'autre des spécifications indiquées au plan, sinon il devra faire calculer la charpente du bâtiment par un ingénieur en structure.

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Le concept consiste en une grange-écurie chaude, à deux étages, à comble français avec manège attendant. Le rez-de-chaussée renferme 20 boxes pour chevaux de loisir de 15 à 17 mains pesant de 400 à 680 kg. A ce niveau de plancher, on retrouve une infirmerie, une forge, une sellerie pour un groupe école, une deuxième sellerie pour les propriétaires de chevaux en location, une douche pour chevaux ainsi qu'une aire pour l'entreposage des denrées tel que moulées ou grains. L'étage est destinée à l'entreposage des fourrages et des litières ainsi qu'à l'aire de service. Cette dernière section comprend essentiellement un bureaux pour l'administrateur du centre, les salles de toilettes avec douches et vestiaires et une salle de détente avec cuisinette.

Un manège juxtaposé à la grange-écurie assure une aire d'exercice pour les chevaux. 11 est construit perpendiculairement au bâtiment principal à l'arrière de ce dernier. Son aménagement et sa conception fait un lien direct entre les deux sections du complexe chevalin.

LE SITE

Vu la grandeur du bâtiment, le terrain choisi pour l'implantation du complexe aura une surface plane afin de diminuer au minimum les travaux de déblais et de remblais de la surface naturel du sol. Un terrain sec et bien drainé évitera les problèmes d'humidité et ce principalement dans la section de manège où le plancher est en terre. Les travaux de nivellement extérieurs seront exécutés de façon à éloigner les eaux de surface du bâtiment. Pour tous les terrains, nous recommandons fortement l'usage de drains autour des fondations.

CONCEPTION DE L'ÉCURIE

La charpente de l'écurie est essentiellement en bois. Les fondations en béton se situent sous le front de gel. Les murs de façade et arrière du bâtiment sont porteurs ainsi que deux rangées de poutre de bois et colonnes d'acier à l'intérieur. Le plancher de l'étage est construit de solives de bois et contreplaqué. Des chevrons en bois du type "comble français" définissent la structure de base du toit. Une structure d'acier composée de colonnes et poutrelles avec entremises en bois assure la prolongation du profil du toit du manège au travers de la grange-écurie.

Sur toute la superficie de la grange-écurie, une dalle de béton sur sol est utilisée comme plancher du rez-de-chaussée. Un revêtement métallique de type agricole couvre la surface extérieure des murs du bâtiment. La composition de la face intérieure de ces murs varie; on y retrouve un madrier de 50 mm superposant un contreplaqué dans la section des boxes; un revêtement métallique installé horizontalement complète la partie supérieure de ces murs. Les aires de travail et d'utilité ont les murs intérieurs recouverts de revêtement métallique et la section de la douche a une surface en bloc de béton. Sur toute la superficie du plafond, un revêtement métallique y est également installé.

Les murs latéraux des boxes sont composés de madiers de 50 mm tandis que le mur de façade est composé d'une grille métallique dans sa partie supérieure et de madrier dans la partie inférieure.

Les murs de division des aires de services du premier plancher, soit infirmerie, forge, selleries, douche, aire d'entreposage des moulées ou des grains et vestibule sont essentiellement composés de murs de blocs de béton de 140 mm.

Les aires d'entreposage des fourrages et des litières de l'étage ont un plancher en contreplaqué sur solives. Le toit de type "comble français" compose à la fois les murs et la toiture de cette aire; un contreplaqué est installé à la base du chevron afin d'empêcher les bris à la toiture lors de l'exécution du rangement.

Les aires de services de l'étage sont construits en murs de gypse sur colombage de bois. La façade des murs adjacente aux aires de rangement est composée d'un contreplaqué.

Au-dessus de cette aire de service, on y installe une chambre de conditionnement de l'air servant à la ventilation et au chauffage de l'écurie.

Les murs extérieurs et le plafond de l'écurie, les murs de contour et le plafond de l'aire de service de l'étage ainsi que les murs et le plafond de la chambre de conditionnement d'air sont tous isolés avec de l'isolant en fibre de verre.

Une porte levante de 3048 mm x 2438 mm h. permet un accès pour la machinerie au corridor central. Des portes doubles à battant complètent les accès à l'autre extrémité du corridor central ainsi que sur la façade du bâtiment. Une porte levante électrique de 1829 mm x 2438 mm h. constitue le lien entre l'écurie et le manège.

La ventilation et le chauffage de l'écurie est assuré par un système central composé de la chambre de conditionnement d'air, d'aérothermes électriques, de ventilateurs à vitesse variable et à deux vitesses et de conduits de distribution de l'air au plafond de l'écurie. Le chauffage des aires de services du plancher de l'écurie et de l'étage est complété par l'intermédiaire d'aérothermes ou de plinthes chauffantes. La ventilation des aires de service de l'étage se fait à l'aide de fenêtres ouvrantes.

CONCEPTION DU MANÈGE

Le manège est une aire d'exercice pour les chevaux. L'espace est fermé, non-chauffé et ventilé naturellement. Le plancher est en terre donc sa composition peut varier selon les goûts du propriétaire. La face intérieure des murs et du toit n'a aucun fini; la charpente des murs reste apparente. Un revêtement métallique couvre la face extérieure des murs et du toit. Une isolation primaire est installée au toit afin d'éliminer les risques de condensation dues aux changements fréquents des températures externes.

Les fondations sont un mur de béton sur empattement continu se situant sous le front de gel.

La charpente de base du manège est composé de fermes de toit en acier de type cadre rigide espacés de 3 600 mm c/c. Des solives de toit et des entremises de mur en bois relie chacune des fermes de toit et servent de structure de base pour l'installation du revêtement métallique.

Dans la partie supérieure des murs de contour, on y installe un panneau continu en fixe de verre translucide, de même profilé que le revêtement métallique assurant ainsi un minimum de luminosité naturelle de jour à l'intérieur de l'enceinte. Un parebottes sur tout le pourtour du manège assure la sécurité du cavalier en selle.

Afin d'assurer un accès facile au manège pour la machinerie d'entretien, une porte levante de 4268 mm x 4268 mm h. est installée à l'extrémité du manège et une seconde porte levante de 3048 mm x 3048 mm h. est prévue au mur latéral à proximité de l'écurie.

Une ventilation naturelle assure le bien-être à l'intérieur du manège. L'entrée d'air se fait au niveau de la corniche des murs latéraux à l'aide d'un grillage continu de 200 mm. L'expulsion d'air est assurée à l'aide d'un lanterneau continu construit au faite du toit.

Les plans indiquent un manège de 36 mètres de longueur, tout propriétaire désirant réduire ou augmenter cette dimension peut le faire facilement en y retranchant ou en y ajoutant une ou plusieurs fermes de toit par des séquences de 3,6m.

LES BOXES

Chacun des boxes, au nombre de 20, mesure 3425 mm x 3550 mm, dimensions intérieures libres. Du madrier de bois-franc de 50 mm d'épaisseur, non-traité, sans aspérité, compose les quatre côtés du boxe. Le mur de façade et les murs latéraux ont une hauteur de 2400 mm et la hauteur libre à l'intérieur est de 3350 mm. La partie supérieure des murs est libre afin d'aider la ventilation à l'intérieur des boxes. Les murs latéraux adjacents à un mur de bloc de béton ont également du madrier installé sur une hauteur de 2400 mm. Le mur de façade a la partie inférieure en madrier sur une hauteur de 1200 mm avec une grille en fer pour la partie supérieure. Une porte coulissante assurant une largeur libre d'ouverture de 1200 mm, installée à proximité d'un mur latéral, assure l'accès aux boxes par le mur de façade. Une attention spéciale est apportée au système de verrouillage de la porte du boxe; ce système sera accessible de l'intérieur tout en étant inaccessible au cheval. Les composantes de la porte et du cadre d'acier de l'ouverture sont fabriqués avec des coins - arrondis et des pièces ne présentant aucune saillie, éliminant ainsi les risques de blessures au cheval.

Sur le mur latéral, non-adjacent à la porte d'accès, on y installe une chaîne d'environ 300 mm servant à attacher le cheval lors de différents travaux à l'intérieur du boxe. Le mur extérieur est également composé de madriers à partir de la tête du mur de fondation jusqu'à une hauteur de 2400 mm à partir du soi. Ces madriers seront installés par-dessus le contreplaqué de 12,8 mm du mur extérieur. Ce contreplaqué doit être installé à l'arrière des madriers afin d'éliminer les risques d'infiltration dans le mur extérieur.

Sur le mur extérieur, on retrouve une fenêtre, à double vitre, coulissante, assurant ainsi une ventilation naturelle et une clarté extérieure à l'intérieur du bâtiment. Une grille de protection en fer est installée vis-à-vis chacune des fenêtres. Ces fenêtres son omises dans les boxes adonnant sur le manège.

A l'intérieur de chaque boxe, on y retrouve un abreuvoir automatique sur le mur extérieur face à la porte et une boîte à grains dans le coin diamétralement opposé. Sur le plan de détail d'un boxe, on y retrouve également, en option, un détail de râtelier, lequel sera installé au choix du propriétaire.

Le plancher des boxes proposé est en béton afin d'en faciliter l'entretien. Un tapis de caoutchouc typer "Animat" ou une litière est installé au sol afin de contraindre la rugosité du béton.

DOUCHE

Tous les murs, pleine hauteur, de la douche sont en blocs de béton. Le mur de façade est ouvert sur une largeur de 3525 mm sur le corridor. Un robinet à bec fileté avec eau chaude et eau froide et une chaîne d'attache d'environ 300 mm est installé au mur. La douche peut être utilisée comme aire de passage.

FORGE

Le local réservé à la forge se combine avec le corridor central. Ainsi, on retrouve dans le corridor une porte coulissante qui se rétracte le long du mur latéral de la forge. Lorsque des travaux de forge sont exécutés, la porte est fermée sur le corridor et le forgeron dispose d'un local séparé de l'écurie de grandeur suffisante pour vaquer à ses occupations. Dans ce local, on y installera un poteau d'acier d'environ 900 mm de hauteur, ancré au sol et semant à y attacher le cheval. Une cuve de lavage, un robinet à bec fileté à eau froide, une armoire de rangement superposée à un établi complète les accessoires du local. Un accès direct de l'extérieur dessert la forge. Les cabinets requis pour l'entrée électrique sont installés dans ce local. La forge peut également être utilisée comme aire de passage.

INFIRMERIE

L'infirmerie est un local fermé avec accès à partir du corridor central par une porte coulissante ayant une largeur libre minimale de 1200 mm. Un accès direct de l'extérieur dessert également ce local. Une cuve de lavage, un robinet à bec fileté à eau froide, une armoire à médicaments superposée à un comptoir de travail ainsi qu'un poteau d'acier pour attacher le cheval complèteront les accessoires du local. Les portes d'accès à l'infirmerie seront munies de serrures à clé.

SELLERIES

L'établissement a deux selleries distinctes. La première est utilisée par les propriétaires de chevaux; seize casiers en bois type "mélanine" ou autre, superposés deux à deux avec cadenas sont aménagés pour le rangement; une cuve de lavage et une armoire de premiers soins complètent les accessoires du local.

La deuxième sellerie est utilisée pour les équipements de la section école de l'écurie. Des supports pour selles et couvertures et des crochets seront installés aux murs. Une laveuse, une sècheuse et une cuve de lavage sont installés à l'intérieur de ce local. La sortie d'air de la sècheuse se fait vers le manège.

ENTREPOSAGE DES DENRÉES

L'aire d'entreposage des denrées, tel que moulées ou grains, est un local complètement ouvert sur le corridor central localisé vers le centre de l'écurie. Les denrées en sac sont empilées dans cette aire et les accessoires servant à l'alimentation y sont rangés.

AIRE DE SERVICE À L'ÉTAGE

L'aire de service de l'étage est desservie par un escalier isolé, des locaux environnants. Le bureau de l'administrateur du centre est localisé sur la façade du bâtiment et comprend également le centre de contrôle de la ventilation et du chauffage de l'écurie. Les vestiaires pour hommes et pour femmes ont une douche, une toilette, un lavabo et des casiers de rangement; une cuve profonde pour fins de conciergerie est installée dans le vestiaire des hommes. Une armoire de rangement est construite avec accès sur la salle de repos; le chauffe-eau est installé dans ce local.

L'aire de détente est composée d'une cuisinette et d'une salle de séjour avec vue sur la façade et sur le manège. Cette vue sur le manège est assurée par la mise en place de trois fenêtres panoramiques. Un accès est aménagé vers le balcon extérieur de la façade. Des espaces sont prévues pour des machines distributrices. Un comptoir avec armoire superposée, un évier et des espaces pour réfrigérateur et four micro-onde composent la cuisinette.

AIRES D'ENTREPOSAGE DES FOURRAGES ET DES LITIÈRES

Les sections de part et d'autres de l'aire de service de l'étage sont utilisées pour l'entreposage des fourrages et des litières. Une trappe au plancher dans chaque partie sert de chute pour le produit vers l'écurie. Une porte à chaque extrémité est prévue pour l'entrée des ingrédients par monte-balles ou autre. L'accès à ces locaux se fait depuis l'aire de service ou par les trappes de plancher qui sont desservies chacune par une échelle.

MANUTENTION ET ENTREPOSAGE DU FUMIER

Un écurier d'étable du type "à chaîne et palettes" est installé pour la manutention du fumier. Il parcourt la totalité des boxes en longeant le mur

extérieur dans un caniveau en béton. Ce damier est recouvert d'une plaque d'acier sur tout leur parcours. A l'intérieur de chaque box, une plaque amovible d'environ 600 mm est installée pour donner un accès régulier au dalot lors du nettoyage des boxes. A l'extérieur du bâtiment, une montée chemine le fumier vers la plate-forme à fumier.

L'aire d'entreposage des fumiers sera conçue en fonction des normes et bis en vigueur du ministère de l'Environnement. Lors de la construction, le propriétaire-éleveur devra consulter un ingénieur spécialiste en ce domaine pour la conception de la plate-forme ou de la fosse.

ALIMENTATION EN EAU ET DRAINAGE SANITAIRE

Selon l'emplacement retenu pour la construction de la grange-écurie, la source d'alimentation en eau potable et la disposition des eaux sanitaires varieront beaucoup. De ce fait, aucune spécification n'est donnée sur la nature de la source d'alimentation en eau laquelle peut être une source, un puits ou un réseau d'aqueduc; par contre, les besoins en eau sont d'environ 2,5 litres/sec. Il en est de même pour les eaux sanitaires; leur disposition peut se faire soit par une fosse septique avec champs d'épuration soit par un réseau d'égout sanitaire municipal. Nous prévoyons pour un usage normal que le débit des eaux usées soit de l'ordre de 3,0 litres/sec.

CHAUFFAGE ET VENTILATION

Un système de chauffage électrique est prévu pour l'ensemble de la grange-écurie. Ce système est composé soit d'aérothermes soit de plinthes chauffantes, selon la fonction de chacun des locaux. Aucun chauffage n'est prévu dans la section manège.

Comme il a été mentionné auparavant, la ventilation du manège se fait naturellement tandis que pour la ventilation de l'écurie, nous avons opté pour un système central qui combine ventilation et chauffage.

Ce système comprend trois éléments:

- l'entrée d'air par l'entremise d'une chambre de conditionnement au-dessus de l'aire de service de l'étage;
- la distribution de l'air dans l'écurie par deux conduits de ventilation alimentés par ventilateurs;
- la sortie d'air par cheminées d'évacuation située au plafond aux deux extrémités de l'écurie.

La chambre de conditionnement d'air est localisée au-dessus de l'aire de service de l'étage et est accessible à partir de l'aire d'entreposage du fourrage et de la litière. Ses murs sont isolés afin d'éviter les pertes de chaleur de l'air chauffé.

La salle de conditionnement est conçue de façon à permettre l'entrée d'air et son chauffage avant sa distribution dans l'écurie. Cette salle prend son air du grenier de l'écurie en saisons froides par l'entremise d'ouvertures ajustables aux murs de 150, mm x 1 500 mm et de l'extérieur en saisons chaudes par le lanterneau central. Ces ouvertures sont réglées manuellement par l'opérateur du centre équestre. Quatre ventilateurs (deux à vitesse variable et deux à double vitesse) alimentent les deux conduits de ventilation en direction de l'écurie. Le propriétaire qui veut donner plus de flexibilité à son système peut s'organiser pour que les ventilateurs des conduits soient amovibles et que cette cheminée serve de sortie naturelle en saisons estivales.

L'air sera réchauffé dans la salle par deux paires d'aérothermes, chaque paire étant située sous l'entrée d'air de saisons froides. La capacité de ces quatre aérothermes peut varier selon la localisation de l'écurie.

Un ventilateur de type plafonnier servant à mélanger l'air complète l'ensemble de la chambre de conditionnement. L'ensemble de ces équipements: ventilateurs, aérothermes et plafonnier, est réglé à partir d'un poste de contrôle situé au bureau de l'administrateur selon les besoins en chaleur ou en humidité de chacune des deux sections de l'écurie.

Deux conduits de ventilation cheminent l'air frais conditionné vers l'écurie. De la salle, ils descendent verticalement dans l'écurie au travers de l'air de service.

Les conduits forment un angle de 90° une fois qu'ils ont traversé le plafond de l'écurie. Chaque conduit sera alors construit en direction opposée pour ventiler la demie longueur respective de l'écurie. Le conduits sont perforés sur la longueur des boxes pour chevaux. L'extrémité des conduits sera fermée.

Les sorties d'air se font à l'aide de deux cheminées alimentées par l'entremise de ventilateurs. Ces cheminées seront construites aux deux extrémités de l'écurie. Elles monteront verticalement pour sortir au dessus du pignon du bâtiment.

Chaque conduit d'air est alimenté par un ventilateur à vitesse variable et un second à deux vitesses.

L'ensemble des composantes du système de ventilation est décrit au devis descriptif ainsi que les contrôles et débits requis.

ÉLECTRICITÉ

L'alimentation électrique du complexe se fait à partir de la forge où l'on retrouve le disjoncteur principal, la boîte de mesurage, certains démarreurs et un des panneaux de distribution. D'autres démarreurs et panneaux de distribution se situent dans le corridor de l'aire de service à l'étage. La consommation électrique du centre requiert une entrée de 600 ampères, 120/240 volts.

Dans tout le bâtiment, le filage doit courir sur la face des murs ou plafond. A chaque endroit où il doit traverser un mur ou un plafond ainsi qu'aux endroits où il peut facilement être accessible aux rongeurs ou aux chevaux, le filage devra courir à l'intérieur de conduits en PVC.

L'éclairage du manège est alimenté par deux circuits indépendants. Selon les activités, le propriétaire pourra utiliser la pleine intensité d'éclairage ou seulement la moitié.

PIÈCES ÉCRITES

Les documents faisant partie intégrante du plan type de la grange-écurie avec manège attendant sont:

- le présent feuillet technique;
- le devis descriptif;
- les plans nos 1 à 21 inclusivement.

LE JEU DE DESSINS ET DE DOCUMENTS
DOIT INCLURE LES ELEMENTS SUIVANTS:

PIECES DESSINEES

NO. DE FEUILLE	TITRE
1	PERSPECTIVE
2	VUE EN PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE
3	VUES EN PLAN, 2ieme ETAGE
4	ELEVATIONS
5	COUPES TRANSVERSALES
6	COUPES TYPIQUES DE MUR
7	COUPE DE MUR DU MANEGE - DETAILS ESCALIER
8	DETAIL D'UN BOX
9	STRUCTURE, PLAN DES FONDATIONS
10	STRUCTURE, DALLE DE BETON ET DETAILS
11	STRUCTURE, PLAN DU 2ieme ETAGE
12	STRUCTURE DES TOITS
13	STRUCTURE DE L'ECURIE, COUPE ET POUTRELLE
14	STRUCTURE DE L'ECURIE, COUPE ET COMBLE FRANCAIS
15	STRUCTURE DE L'ECURIE, COUPES
16	STRUCTURE DU MANEGE, COUPE ET FERME DE TOIT
17	STRUCTURE DU MANEGE, VUES EN ELEVATION
18	SYSTEME DE VENTILATION
19	DRAINAGE SANITAIRE, ALIMENTATION EN EAU
20	ELECTRICITE, REZ-DE-CHAUSSEE
21	ELECTRICITE, 2ieme ETAGE

PIECES ECRITES

FEUILLET TECHNIQUE
DEVIS DESCRIPTIF
DEVIS ESTIMATIF

92-11	ADRESSE CORRIGEE	CARTIER
DATE	RÉVISION	PAR

INGENIEURS-CONSULTANTS



CHARGE DE PROJET M.A.P.A.Q.

MAURICE DEMERS ING.

 **Gouvernement du Québec**
Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation
Service du génie

PROJET: **ECURIE POUR 20 CHEVAUX
AVEC MANEGE**

TITRE: **PERSPECTIVE**

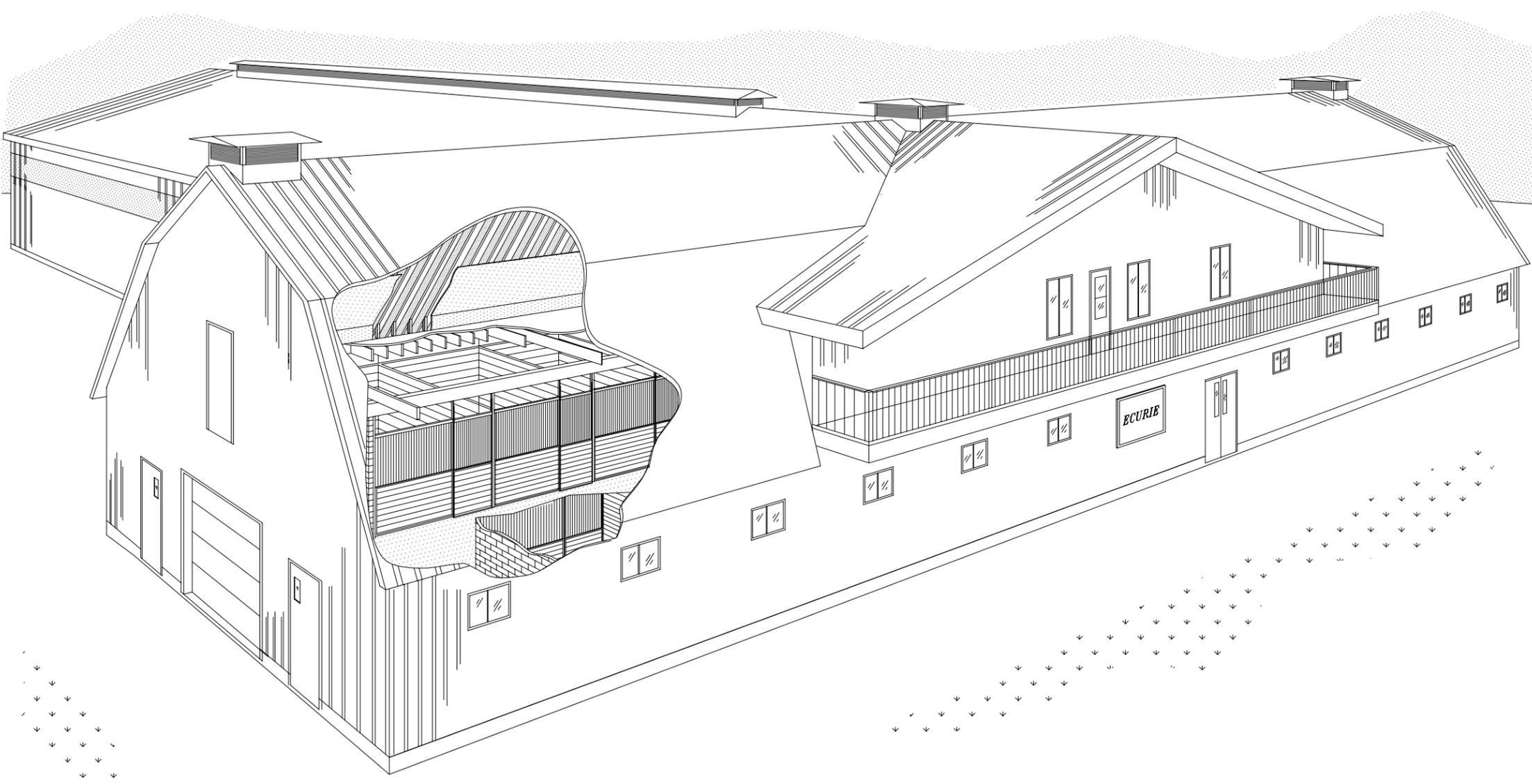
CONÇU	A. DESAUTELS	DATE	JUILLET 1992	DESSIN NO	80806
DESSINÉ	D. BILODEAU	APPROUVÉ G.	BERGERON		
STRUCTURE	D. FOURNIER	No DE DETAIL: <input checked="" type="checkbox"/> X PROVENANT DE: <input type="checkbox"/> Y <input checked="" type="checkbox"/> Z			FEUILLE 1 DE 21
VÉRIFIÉ	A. DESAUTELS	MONTRE SUR: <input type="checkbox"/> Z			

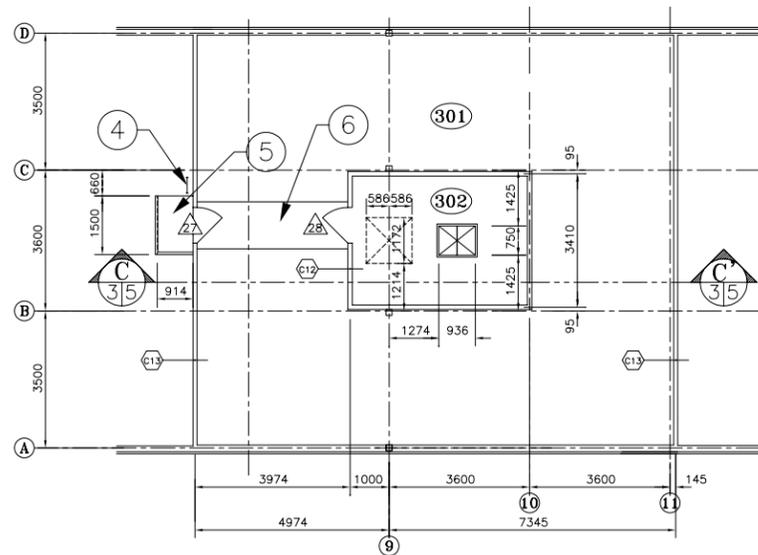
LES TRAVAUX DE RECHERCHES ET D'ETUDES RELATIFS A LA CONCEPTION DE CE PLAN-EXEMPLE ET DU DEVIS ONT ETE REALISES GRACE A LA PARTICIPATION FINANCIERE ET TECHNIQUE DES PARTENAIRES SUIVANTS:

LA COMPAGNIE D'ASSURANCES
BABIN BOYCE INC
971 BOUL. CURÉ LABELLE BUREAU 220
BLAINVILLE (QC)
J7C 2L8
TEL: (514) 437-2244
FAX: (514) 437-3920

INSTITUT DE TECHNOLOGIE AGROALIMENTAIRE
401 RUE POIRE
LA POCATIERE (QC)
G0R 1Z0
TEL: (418) 856-1110
FAX: (418) 856-1719

CETTE PARTICIPATION S'INCRIT DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT EN PARTENARIAT, VOLET 1, DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES PECHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUEBEC





2

1

VUE EN PLAN DU 2 ieme ETAGE (AIRE DE SERVICE) ECHELLE 1:125

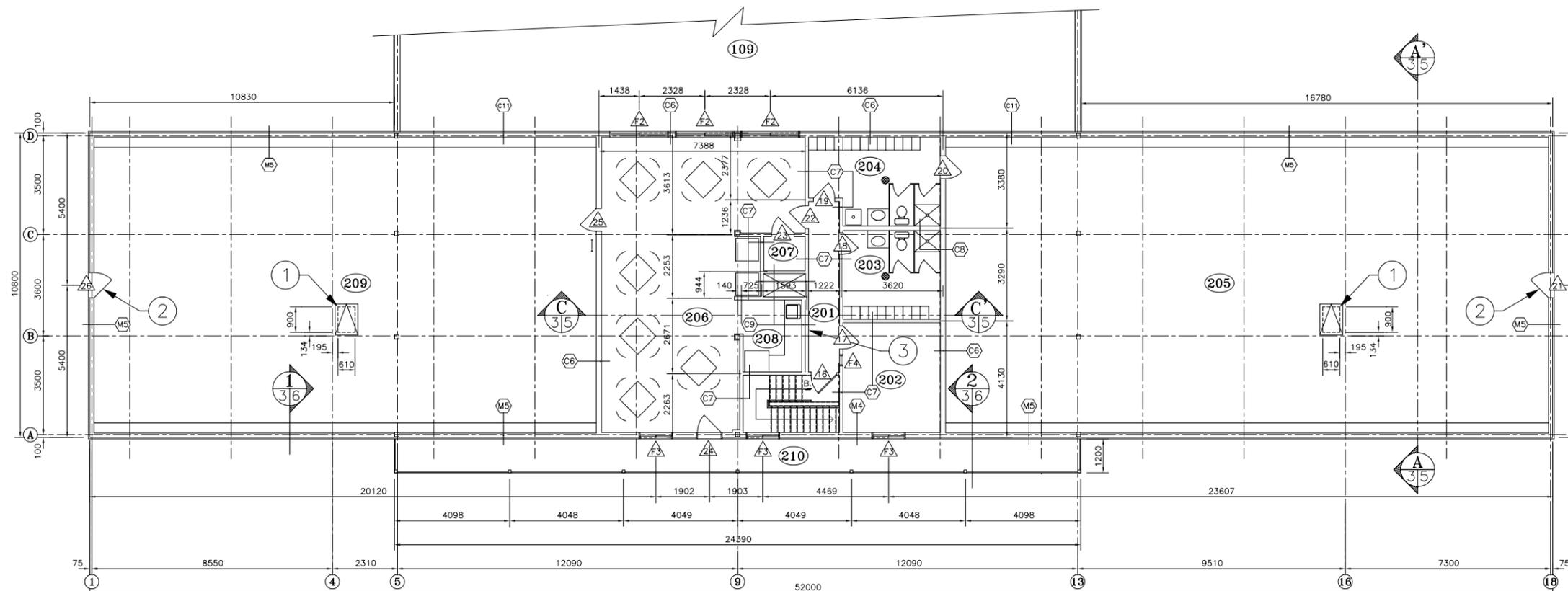
- 201 -CORRIDOR
- 202 -BUREAU
- 203 -VESTIAIRE ET SALLE DE TOILETTE DES DAMES
ACCESSOIRES INTERNES :
-DOUCHE
-TOILETTE
-LAVABO
-CASES
- 204 -VESTIAIRE ET SALLE DE TOILETTE DES HOMMES
ACCESSOIRES INTERNES :
-DOUCHE
-TOILETTE
-LAVABO
-CASES
-CUVE DE LAVAGE
- 205 -ENTREPOSAGE DU FOURRAGE ET DE LA LITIERE
- 206 -SALLE DE REPOS
ACCESSOIRES INTERNES :
-TABLES
-CHAISES
-DISTRIBUTRICES
- 207 -DEPOT
- 208 -CUISINETTE
ACCESSOIRES INTERNES :
-REFRIGERATEUR
-MICRO-ONDES
-COMPTOIR
-ARMOIRES
-EVIER
- 209 -ENTREPOSAGE DU FOURRAGE ET DE LA LITIERE
- 210 -BALCON EXTERIEUR

2

VUE EN PLAN SALLE DE VENTILATION ECHELLE 1:125

- 301 -COMBLE
- 302 -CHAMBRE DE CONDITIONNEMENT D'AIR DU SYSTEME DE VENTILATION

- 1 -TRAPPE DE PLANCHER
- 2 -PORTE POUR MONTE-BALLE OU ENTREE DU FOURRAGE OU DE LA LITIERE
- 3 -LOCALISATION DU CABINET POUR PANNEAUX DE DISTRIBUTION ELECTRIQUE ET DEMARREURS
- 4 -ECHELLE
- 5 -PALIER
- 6 -PASSERELLE



1

DATE	RÉVISION	PAR

INGENIEURS-CONSULTANTS

LES CONSULTANTS

AUDET ET ASS. INC.

1645 Sigouin, Drummondville, Québec J2C 5R7
Tel. (819) 477-7422 Fax. (819) 477-7751

CHARGE DE PROJET M.A.P.A.Q.

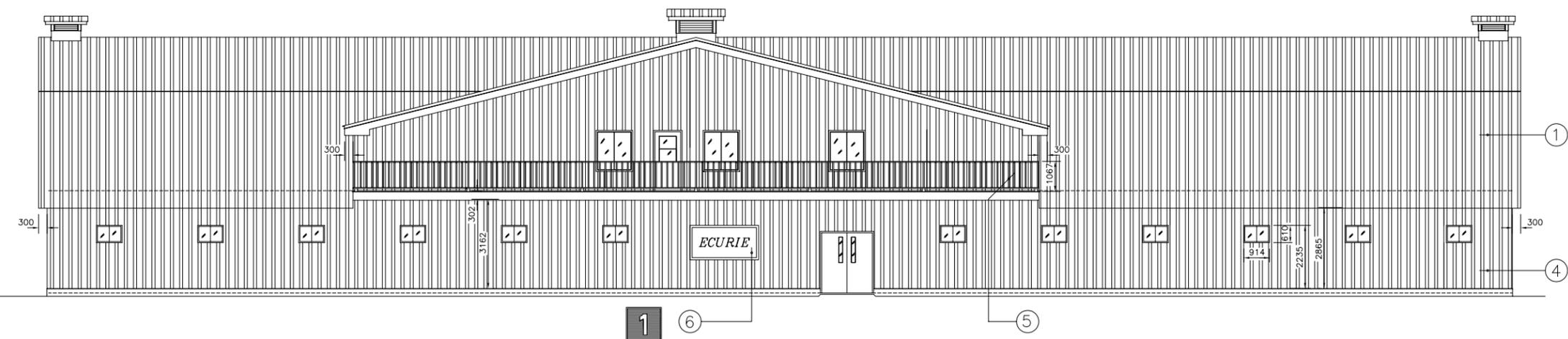
MAURICE DEMERS ING.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation
Service du génie

PROJET: **ECURIE POUR 20 CHEVAUX
AVEC MANEGE**

TITRE: **VUES EN PLAN
2 ieme ETAGE**

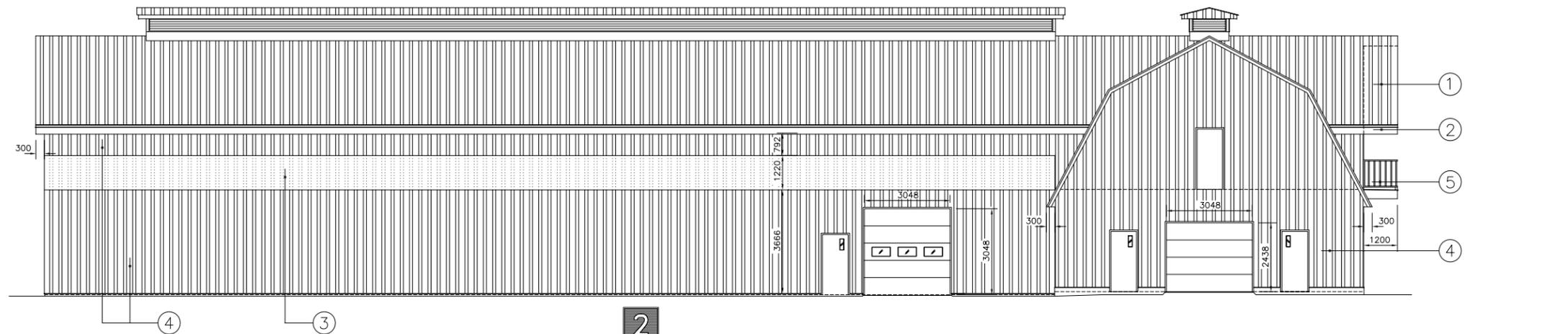
CONÇU A.D., R.T.	DATE JUILLET 1992	DESSIN NO
DESSINÉ G. CARRIER	APPROUVÉ G.BERGERON	80806
STRUCTURE D. FOURNIER	No DE DETAIL X	FEUILLE 3 DE 21
VÉRIFIÉ A. DESAUTELS	PROVENANT DE Y MONTRE SUR Z	



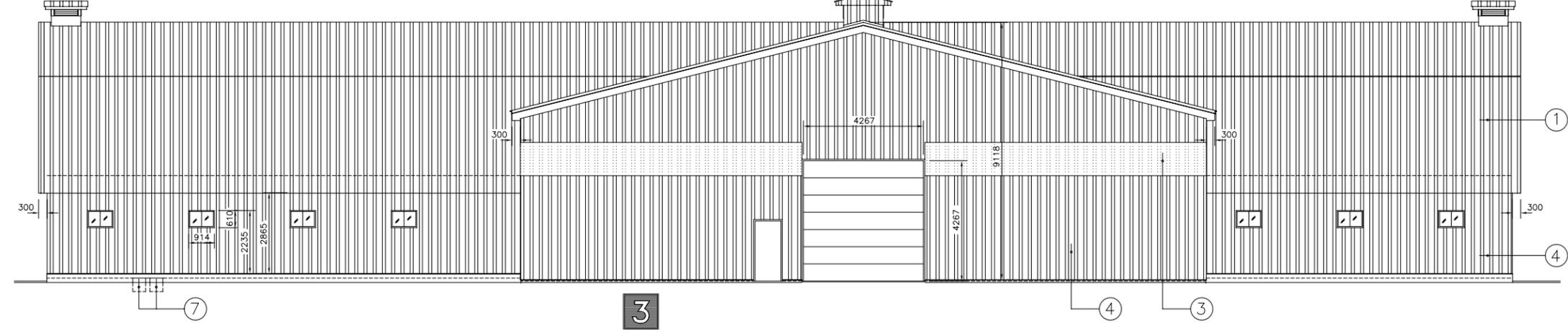
1

6

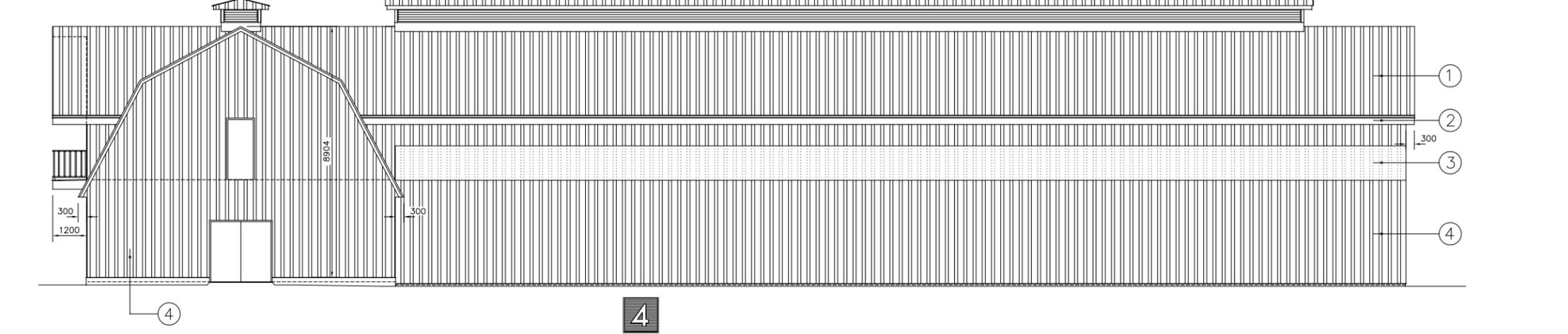
5



2



3



4

- 1 ELEVATION PRINCIPALE ECHELLE 1:125
- 2 ELEVATION LATÉRALE GAUCHE ECHELLE 1:125
- 3 ELEVATION ARRIÈRE ECHELLE 1:125
- 4 ELEVATION LATÉRALE DROITE ECHELLE 1:125

- 1 -PAREMENT D'ACIER PREPEINT TEL QUE "SUPER VIC" CAL. 0.60, DE VICWEST
- 2 -FACIA : ACIER PREPEINT, CAL. 0.40
- 3 -Panneaux translucides tel que MOLD 331-0 SERIE 5500 DE "EXCELITE"
- 4 -PAREMENT D'ACIER PREPEINT TEL QUE "SUPER VIC" CAL. 0.40, DE VICWEST
- 5 GARDE-CORPS
-MAIN COURANTE ET TRAVERSE DU BAS : 38 x 89
-TRAITEES ET PEINTES
-BARROTINS : 38 x 38 @ 200mm c/c, TRAITEES ET PEINTES
- 6 -ESPACE POUR PANNEAU D'IDENTIFICATION, 2.438m x 1.219m
- 7 -SORTIE POUR CHAÎNE DE L'ECUREUR, VOIR PLAN DE STRUCTURE

DATE	RÉVISION	PAR

INGÉNIEURS-CONSULTANTS

LES CONSULTANTS

AUDET ET ASS. INC.

1645 Sigouin, Drummondville, Québec J2C 5R7
Tel. (819) 477-7422 Fax. (819) 477-7751

CHARGE DE PROJET M.A.P.A.Q.

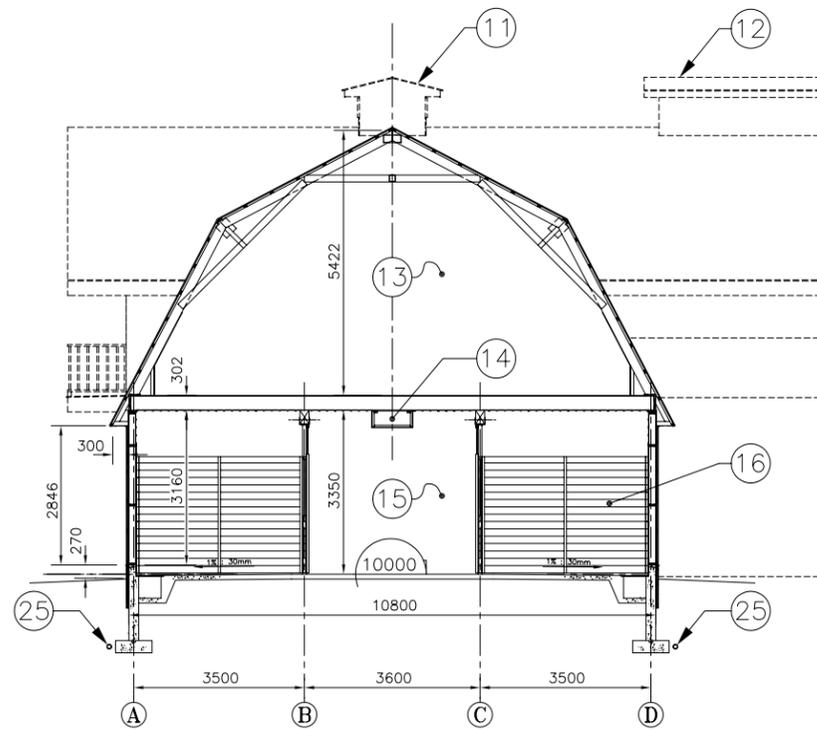
MAURICE DEMERS ING.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation
Service du génie

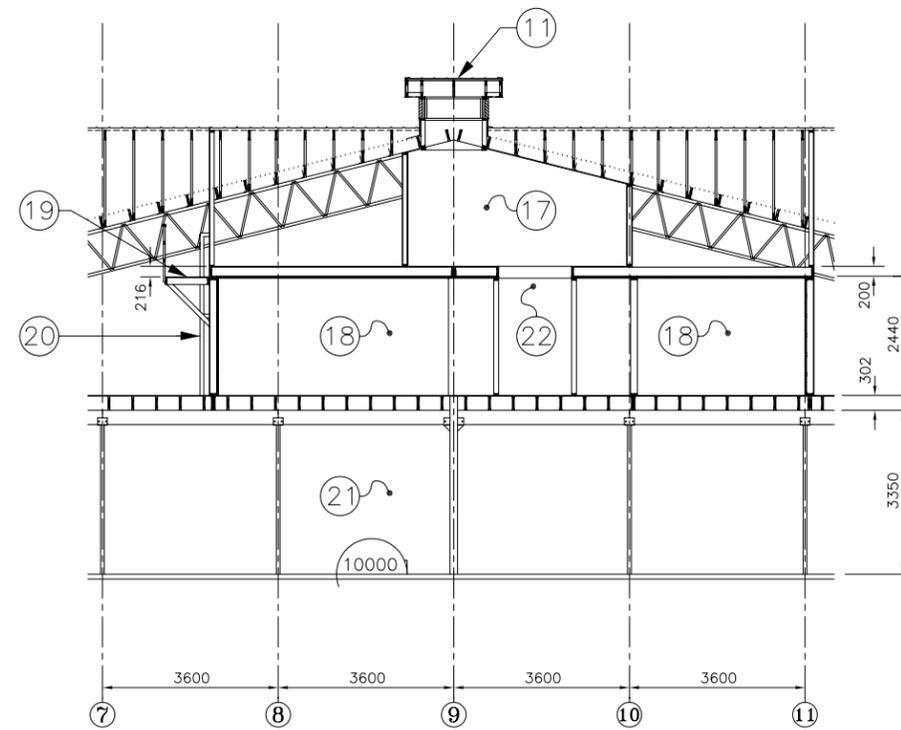
PROJET: **ECURIE POUR 20 CHEVAUX
AVEC MANÈGE**

TITRE: **ELEVATIONS**

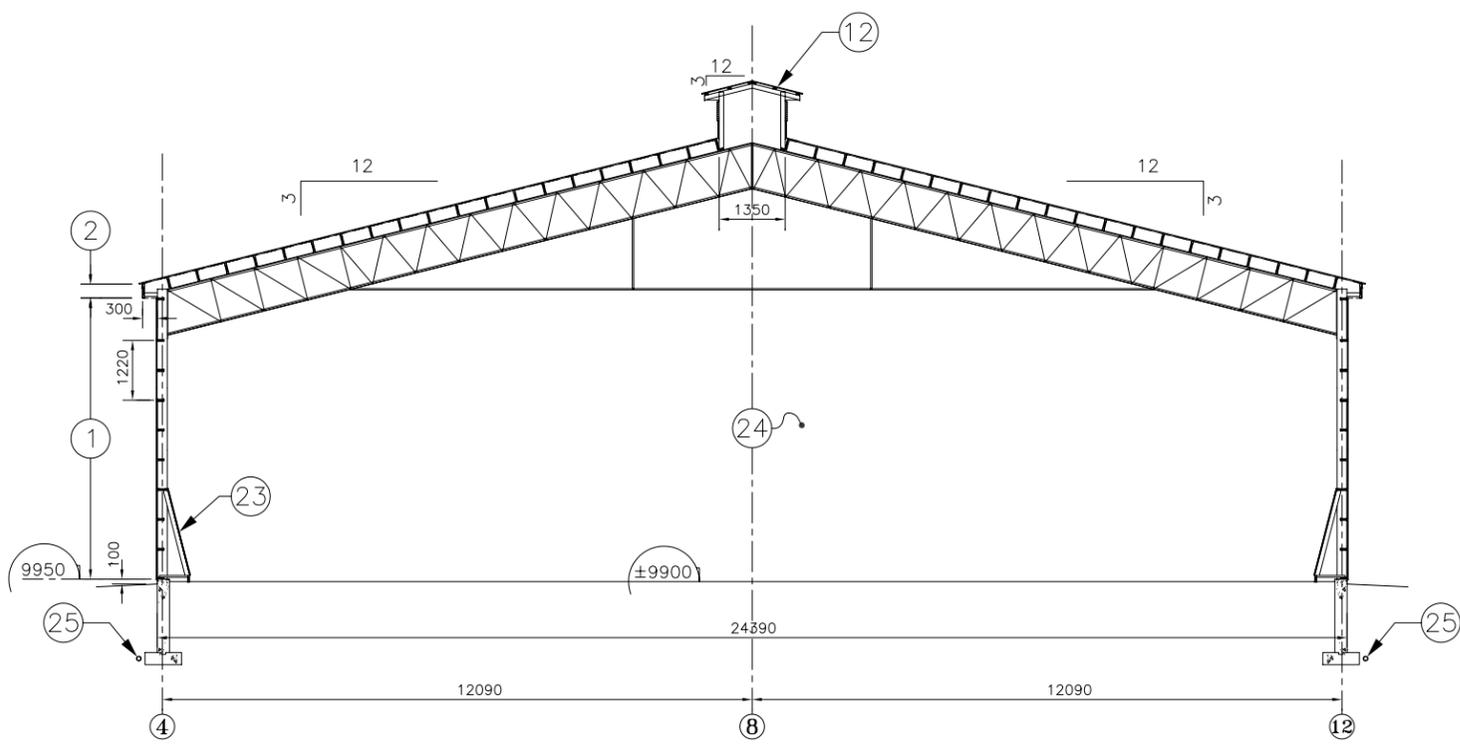
CONÇU R. TRAVERSY	DATE JUILLET 1992	DESSIN NO
DESSINÉ G. CARRIER	APPROUVÉ G.BERGERON	80806
STRUCTURE D. FOURNIER	No DE DETAIL: X	FEUILLE 4 DE 21
VÉRIFIÉ A. DESAUTELS	PROVENANT DE: Y	
	MONTRE SUR: Z	



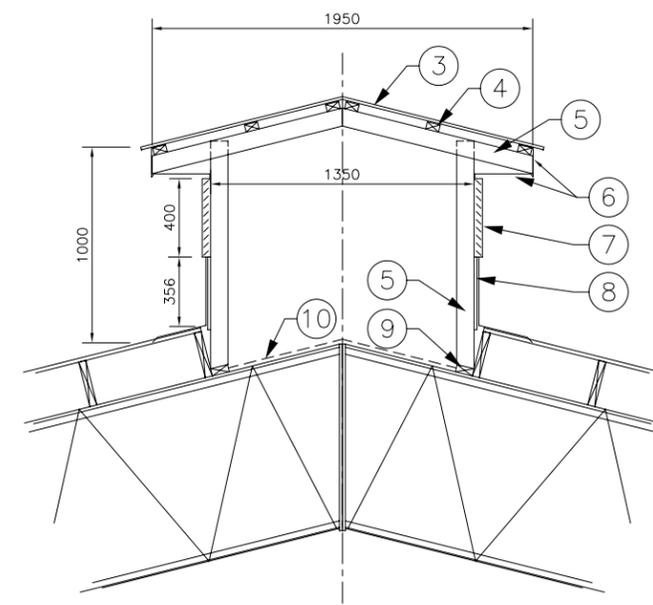
A
2/35
1:100
A'



C
3/5
1:100
C'



B
2/5
1:100
B'



1

- 1 -5748 ou 5798 (REGION D'IBERVILLE)
- 2 -286 ou 236 (REGION D'IBERVILLE)
- 3 -PAREMENT D'ACIER PREPEINT CAL. 0.60 TEL QUE "SUPER VIC" DE VICWEST
- 4 -LATTE DE CLOUAGE 38x64
- 5 -COLOMBAGE OU SOLIVE DE TOIT : 38x89 @ 600 c/c
- 6 -FACIA ET SOFFITE COMBINES EN ACIER PREPEINT
- 7 -LOUVRE EN ACIER PREPEINT AVEC MOUSTIQUAIRE: 400h. x CONTINU POUR LA SECTION MANEGE, 400h. x 1200 POUR LES LANERNEAUX DE L'ECURIE
- 8 -SOLIN EN ACIER PREPEINT CAL. 0.60, INSTALLE SUR CONTREPLAQUE 12mm.
- 9 -38x89xCONTINU FIXE AUX SOLIVES DE TOIT
- 10 -GRILLAGE ANTI-OISEAU
- 11 -LANERNEAU DE L'ECURIE
- 12 -LANERNEAU DU MANEGE
- 13 -AIRE D'ENTREPOSAGE
- 14 -CONDUIT DE VENTILATION
- 15 -CORRIDOR CENTRAL
- 16 -MUR D'UN BOX
- 17 -SALLE DE CONDITIONNEMENT D'AIR
- 18 -AIRE DE SERVICE
- 19 -PLATE-FORME AVEC GARDE-CORPS
- 20 -ECHELLE
- 21 -ECURIE
- 22 -PUITS POUR CONDUITS DE VENTILATION
- 23 -PARE-BOTTES
- 24 -MANEGE
- 25 -DRAIN AGRICOLE 100mmø

DATE	RÉVISION	PAR

INGENIEURS-CONSULTANTS

LES CONSULTANTS

AA AUDET ET ASS. INC.

1645 Sigouin, Drummondville, Quebec J2C 5R7
Tel. (819) 477-7422 Fax. (819) 477-7751

CHARGE DE PROJET M.A.P.A.Q.

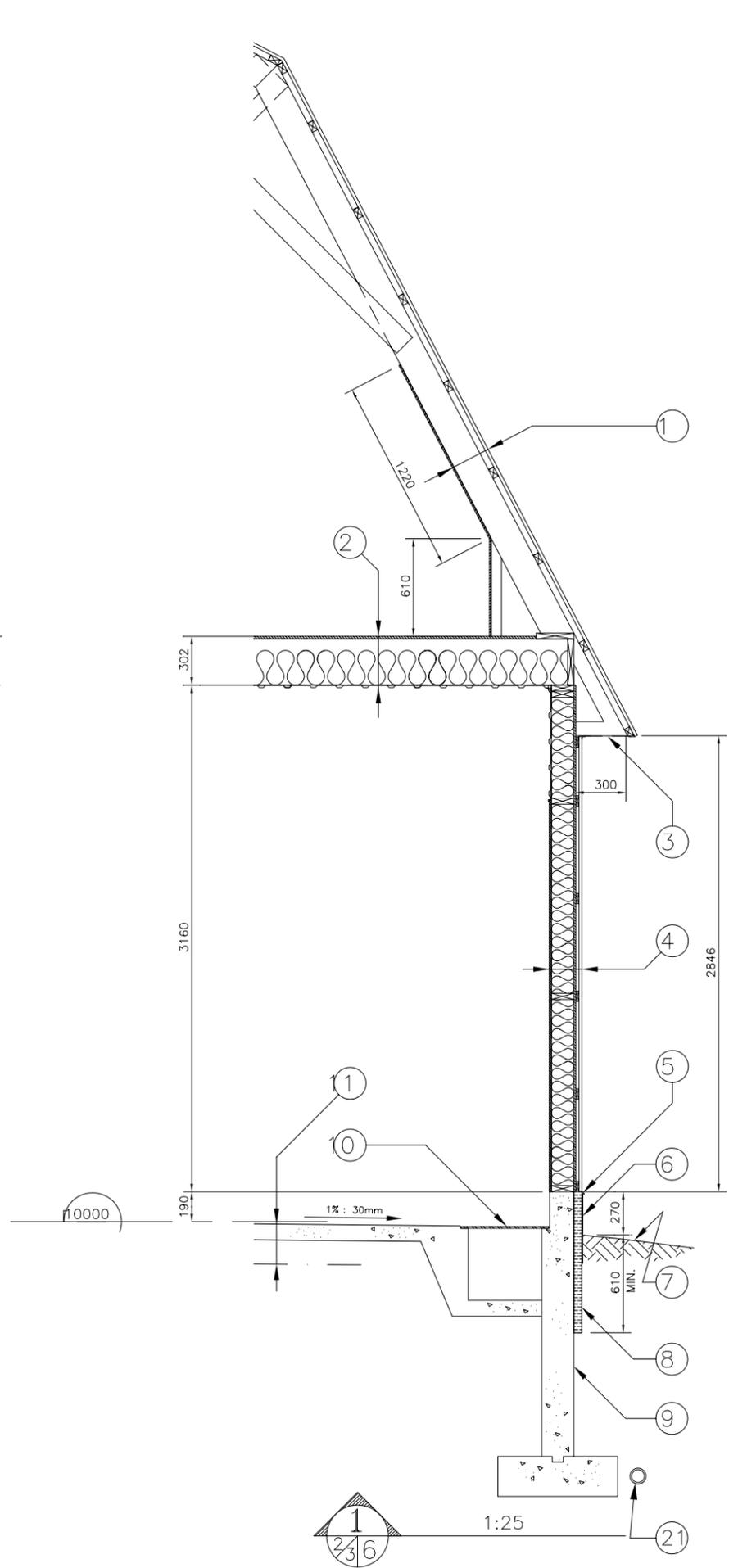
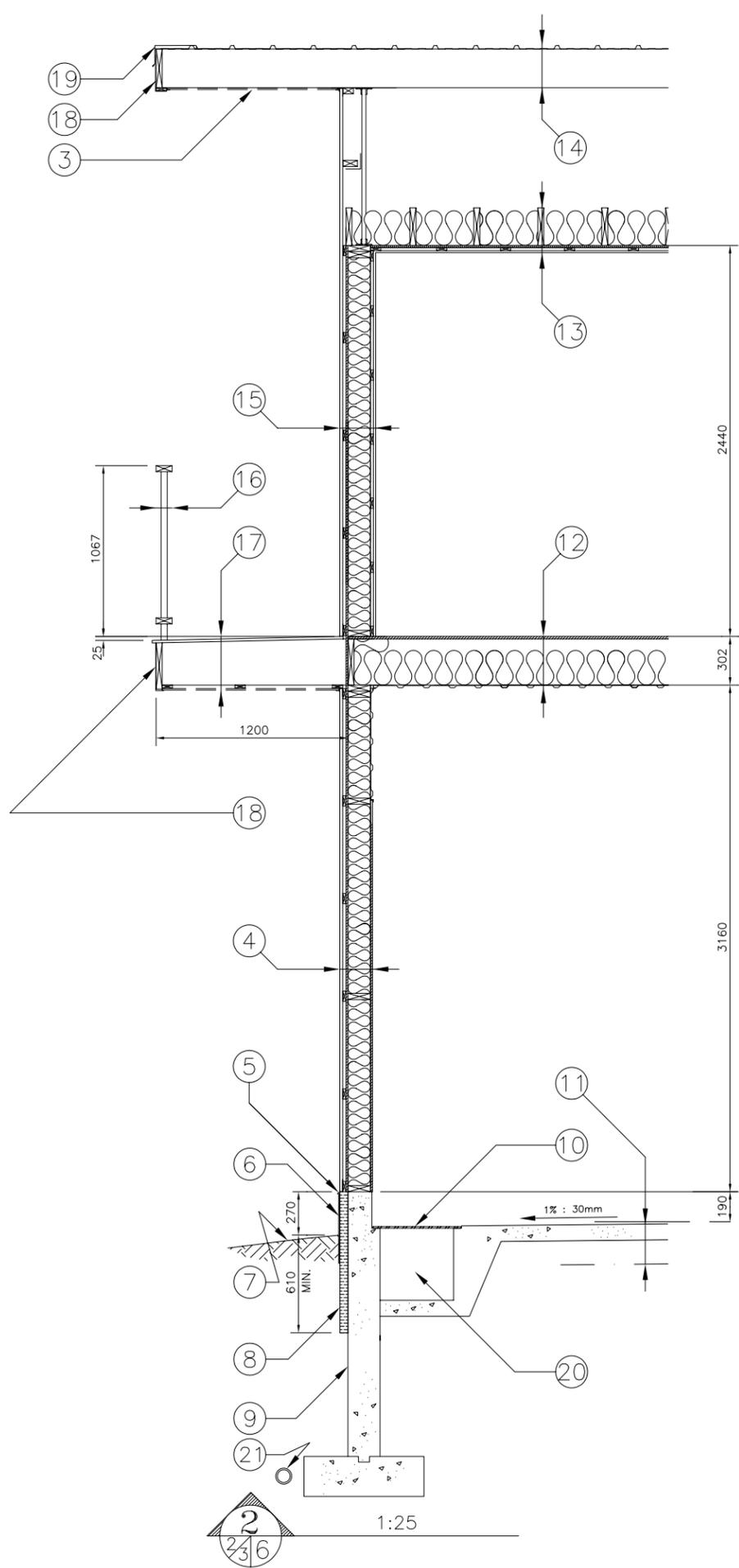
MAURICE DEMERS ING.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation
Service du génie

PROJET: **ECURIE POUR 20 CHEVAUX
AVEC MANEGE**

TITRE: **COUPES TRANSVERSALES**

CONÇU R. TRAVERSY	DATE JUILLET 1992	DESSIN NO
DESSINÉ G. CARRIER	APPROUVÉ G.BERGERON	80806
STRUCTURE D. FOURNIER	No DE DETAIL: X	FEUILLE 5 DE 21
VÉRIFIÉ A. DESAUTELS	PROVENANT DE: Y	
	MONTRE SUR: Z	



- 1 TOITURE
-PAREMENT D'ACIER PREPEINT, CAL. 0,60 TEL QUE "SUPER VIC" DE VICWEST
-FOURRURES 38 x 64 @ 610mm c/c
-CHEVRONS, VOIR PLAN DE STRUCTURE
-ASPENITE 11.1mm
- 2 PLANCHER-PLAFOND
-CONTREPLAQUE 15,5mm
-SOLIVES 38 x 286, VOIR PLAN DE STRUCTURE
-ISOLANT FIBRE DE VERRE RSI:5.28
-COUPE-VAPEUR
-PAREMENT D'ACIER PREPEINT, CAL. 0.40 TEL QUE "SUPER VIC" DE VICWEST
- 3 -SOFFITE VENTILE : ALUMINIUM PREPEINT
- 4 MUR
-PAREMENT D'ACIER PREPEINT, CAL. 0.40 TEL QUE "SUPER VIC" DE VICWEST
-FOURRURES 19 x 64 @ 610mm c/c
-ASPENITE 11.1mm
-COLOMBAGES 38 x 140 @ 610mm c/c
-ISOLANT FIBRE DE VERRE RSI:3.52
-COUPE-VAPEUR
-CONTREPLAQUE 12,5mm SUR 2.400m DE HAUTEUR ET ACIER PREPEINT CAL. 0.40 TEL QUE "SUPER VIC" DE VICWEST
- 5 -MOULURE D'EGOUTTEMENT : ACIER PREPEINT
- 6 -AMIANTE 11.1mmx40mm DE HAUTEUR, FIXEE MECANIQUEMENT
- 7 -SOL FINI
- 8 -ISOLANT POLYSTYRENE EXTRUDE RSI:1.76
- 9 -MUR DE FONDATION, VOIR PLAN DE FONDATION
- 10 -PLAQUE D'ACIER RECOUVERT D'UN TAPIS DE CAOUTCHOUC
- 11 -PLANCHER DE BETON SUR PIERRE CONCASSEE, VOIR STRUCTURE
- 12 PLANCHER-PLAFOND
-TUILE VINYLE-AMIANTE
-CONTREPLAQUE 15,5mm, EMBOUVETE
-SOLIVES 38 x 284, VOIR PLAN DE STRUCTURE
-ISOLANT FIBRE DE VERRE RSI:5.28
-COUPE-VAPEUR
-PAREMENT D'ACIER PREPEINT, CAL. 0.40 TEL QUE "SUPER VIC" DE VICWEST
- 13 PLAFOND
-CONTREPLAQUE 16mm (VIS-A-VIS LA CHAMBRE DE CONDITIONNEMENT D'AIR SEULEMENT)
-SOLIVES 38 x 184, VOIR PLAN DE STRUCTURE
-ISOLANT FIBRE DE VERRE RSI:5.28
-CARTON-FIBRE NATUREL
-COUPE-VAPEUR
-FOURRURES 19 x 64 @ 400mm c/c
-PLACOPLATRE 12.7mm
- 14 TOITURE
-PAREMENT D'ACIER PREPEINT, CAL. 0.60 TEL QUE "SUPER VIC" DE VICWEST
-ISOLANT "ASTRO-FOIL", RSI:0.94
-SOLIVES DE TOIT @ 610mm c/c, VOIR PLAN DE STRUCTURE
-FERMES DE TOIT, VOIR PLAN DE STRUCTURE
- 15 FINITION INTERIEUR
-PLACOPLATRE 12.7mm SUR FOURRURES 19x64 @ 400mm c/c
- 16 -GARDE-CORPS, VOIR ELEVATION
- 17 BALCON
-CONTREPLAQUE EXTERIEUR 15,5mm, EMBOUVETE
-SOLIVES 38 x 284, VOIR PLAN DE STRUCTURE
-FOURRURES 19 x 64 @ 610mm c/c
-SOFFITE VENTILE, ALUMINIUM PREPEINT
- 18 -FACIA : ACIER PREPEINT CAL. 0.40
- 19 -LARMIER : ACIER PREPEINT
- 20 -DALOT, VOIR PLAN DE STRUCTURE
- 21 -DRAIN AGRICOLE 100mmø

DATE	REVISION	PAR

INGENIEURS-CONSULTANTS
LES CONSULTANTS
AUDET ET ASS. INC.
 1645 Sigouin, Drummondville, Quebec J2C 5R7
 Tel. (819) 477-7422 Fax. (819) 477-7751

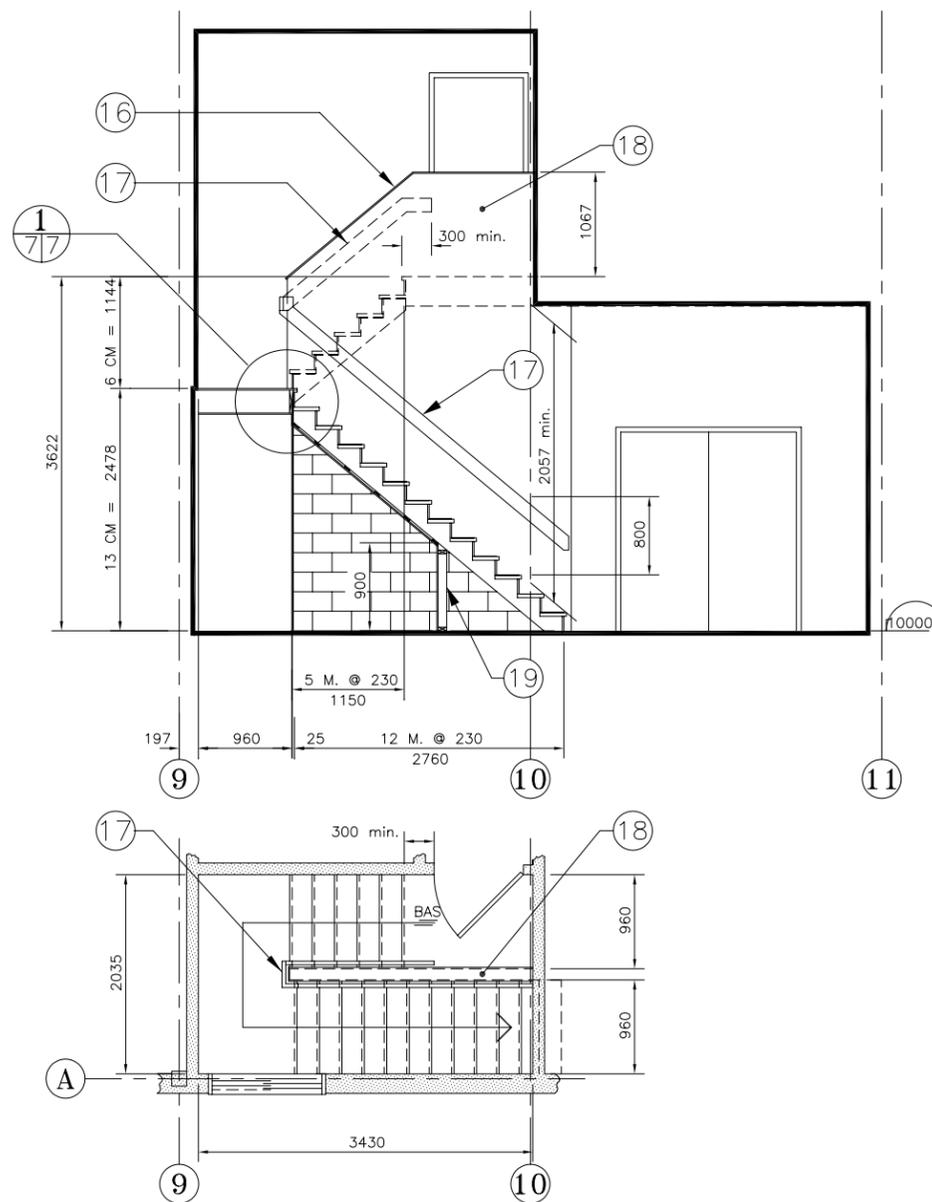
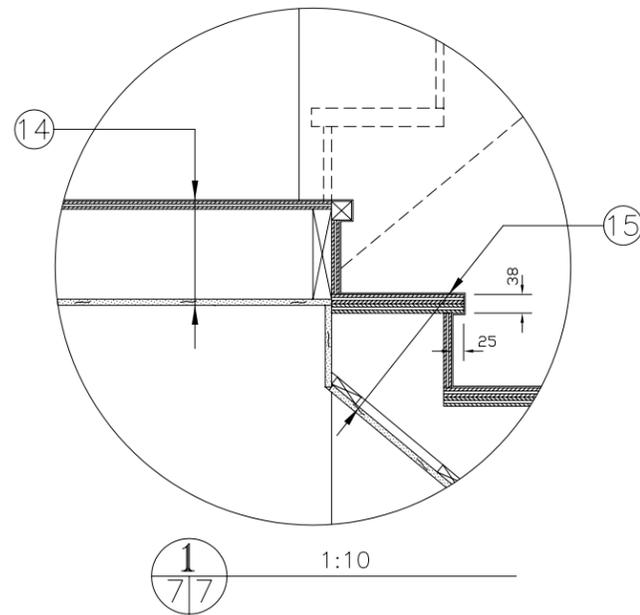
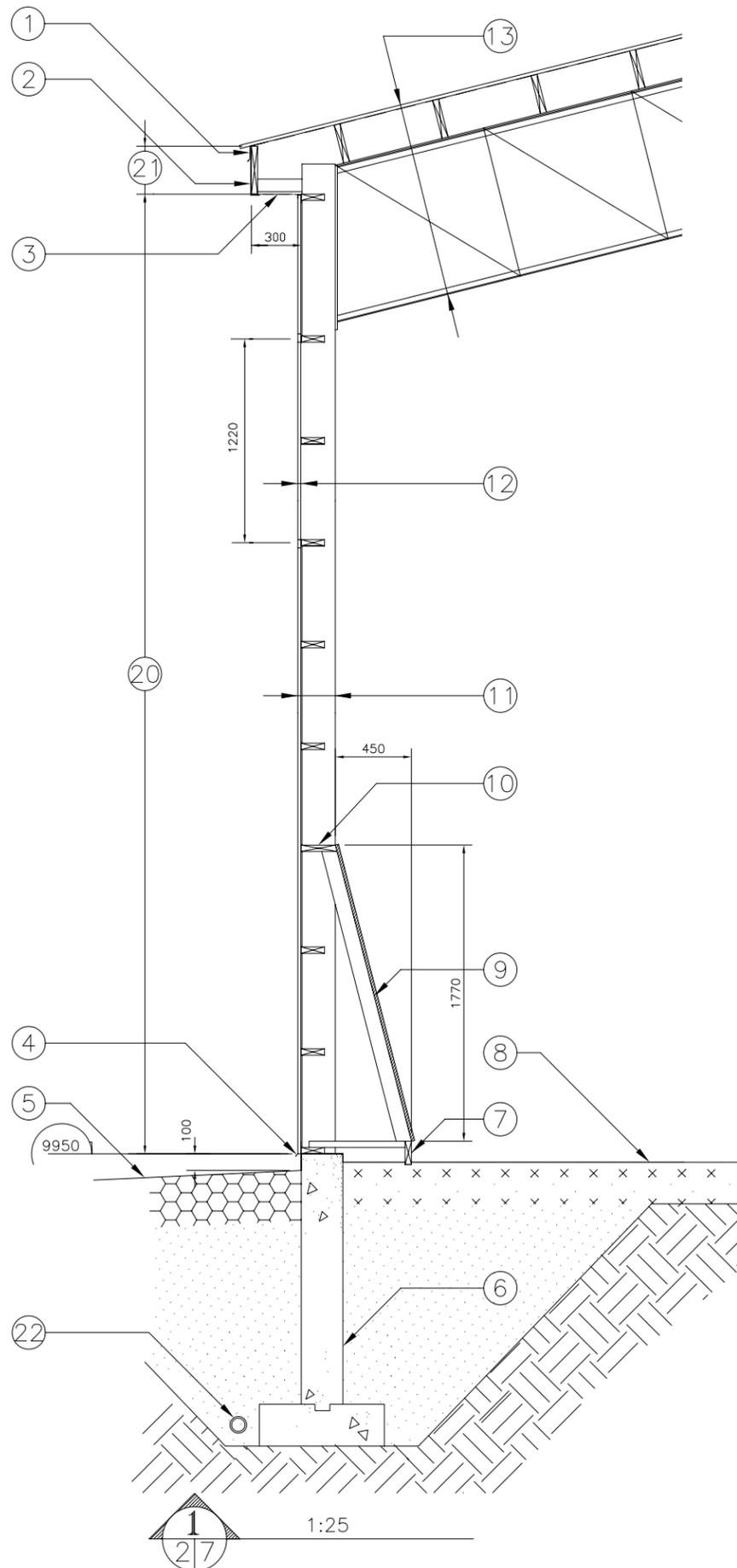
CHARGE DE PROJET M.A.P.A.Q.
MAURICE DEMERS ING.

Gouvernement du Québec
 Ministère de l'Agriculture,
 des Pêcheries et de l'Alimentation
 Service du génie

PROJET: **ECURIE POUR 20 CHEVAUX
 AVEC MANEGE**

TITRE: **COUPES TYPIQUES DE MUR**

CONÇU R. TRAVERSY	DATE JUILLET 1992	DESSIN NO
DESSINÉ G. CARRIER	APPROUVÉ G.BERGERON	80806
STRUCTURE D. FOURNIER	No DE DETAIL _____ X	FEUILLE 6 DE 21
VÉRIFIÉ A. DESAUTELS	PROVENANT DE _____ Y	
	MONTRÉ SUR _____ Z	



- 1 -LARMIER : ACIER PREPEINT CAL. 0.40
- 2 -FACIA : ACIER PREPEINT CAL. 0.40
- 3 -SOFFITE VENTILE : TREILLIS METALLIQUE
- 4 -MOULURE D'EGOUTTEMENT : ACIER PREPEINT
- 5 -SOL FINI
- 6 -MUR DE FONDATION
- 7 -38 x 140 TRAITE, CONTINU
- 8 -PLANCHER : TERRE
- 9 PARE-BOTTES
-CONTREPLAQUE 18,5mm
-BATI 38 x 89 @ 610mm c/c
- 10 -38 x 235, BISEAUTE, CONTINU
- 11 MUR
-PAREMENT D'ACIER PREPEINT CAL. 0.40 TEL QUE "SUPER VIC" DE VICWEST
-ENTREMISES 38 x 140 @ 610mm c/c
-STRUCTURE D'ACIER, VOIR PLAN DE STRUCTURE
- 12 -Panneaux translucides tel que MOLD 331-0 SERIE S500 DE "EXCELITE"
- 13 TOITURE
-PAREMENT D'ACIER PREPEINT CAL. 0.60 TEL QUE "SUPER VIC" DE VICWEST
-ISOLANT "ASTRO-FOIL" RSI:0.94
-SOLIVES DE TOIT, VOIR PLAN DE STRUCTURE
-FERMES D'ACIER, VOIR PLAN DE STRUCTURE
- 14 PALIER
-TUILE VINYLE-AMIANTE
-CONTREPLAQUE 15,5mm, EMBOUVETE
-SOLIVES 38 x 184 @ 400mm c/c
-PLACOPLATRE 12.7mm, TYPE "X"
- 15 ESCALIER
-MARCHE : TUILE VINYLE-AMIANTE SUR 2 CONTREPLAQUE 18.5mm, AVEC NEZ EN CAOUTCHOUC
-CONTRE-MARCHE : TUILE VINYLE-AMIANTE SUR CONTRE-PLAQUE 15.5mm
-LIMONS : 38 x 235, FIXES AUX MURS
-FOURRURES 19 x 64 @ 400mm c/c
-PLACOPLATRE 12.7mm, TYPE "X"
- 16 -CHAPEAU DE MURET : PLANCHE DE MERISIER
- 17 -MAIN-COURANTE : 38 x 140, EN MERISIER, FIXEE AU MURET
- 18 MURET
-PLACOPLATRE 12.7mm, CHAQUE FACE
-COLOMBAGES 38 x 89 @ 400mm c/c
- 19 MURET
-PLACOPLATRE 12.7mm, TYPE "X"
-COLOMBAGES 38 x 89
- 20 -5748 ou 5798 (REGION D'IBERVILLE)
- 21 -286 ou 236 (REGION D'IBERVILLE)
- 22 -DRAIN AGRICOLE 100mmØ

DATE	RÉVISION	PAR

INGENIEURS-CONSULTANTS



CHARGE DE PROJET M.A.P.A.Q.

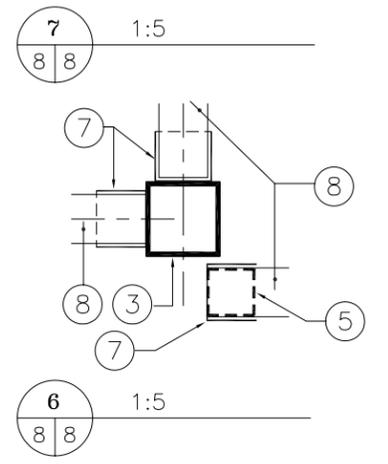
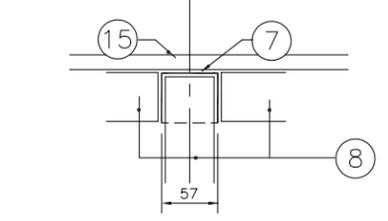
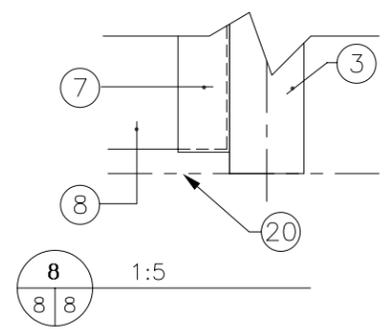
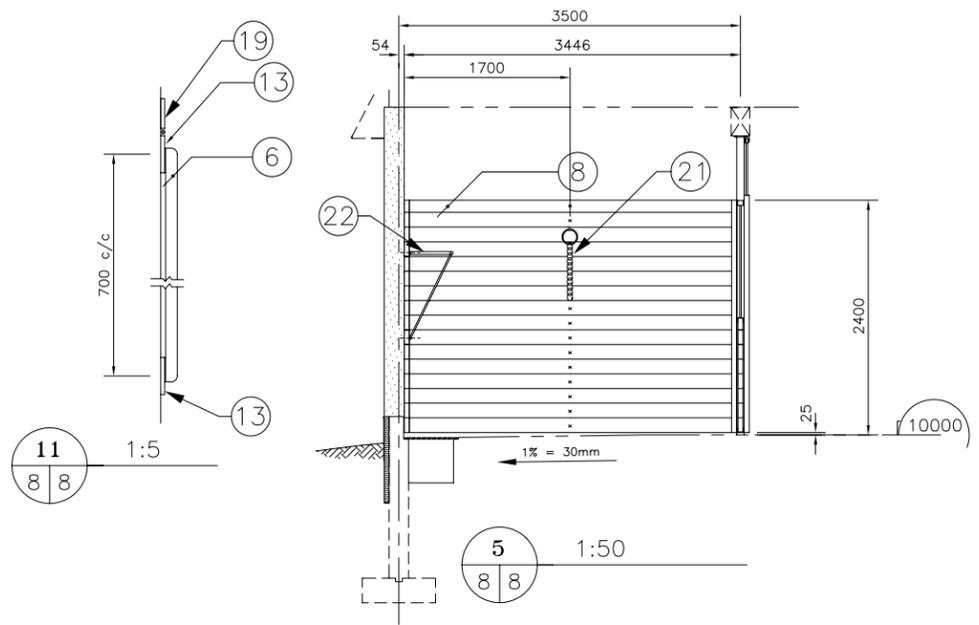
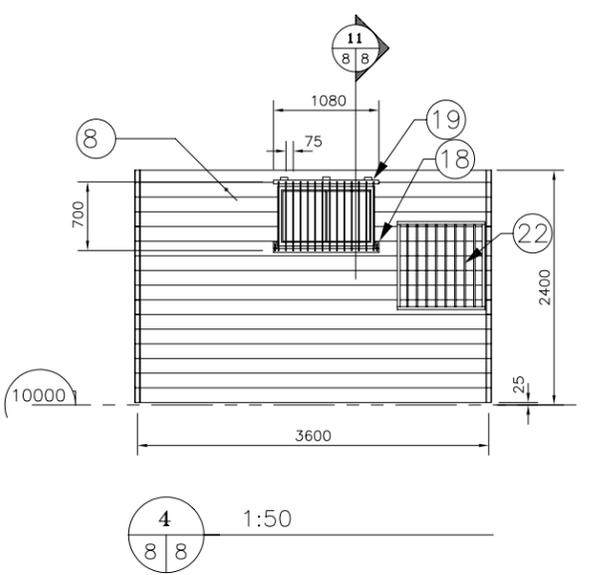
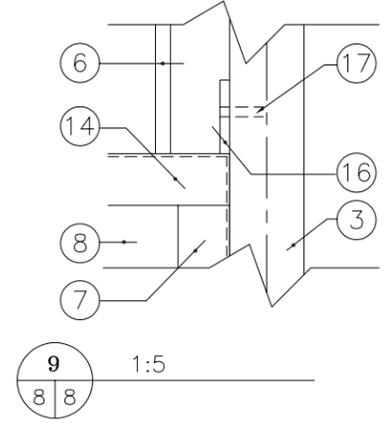
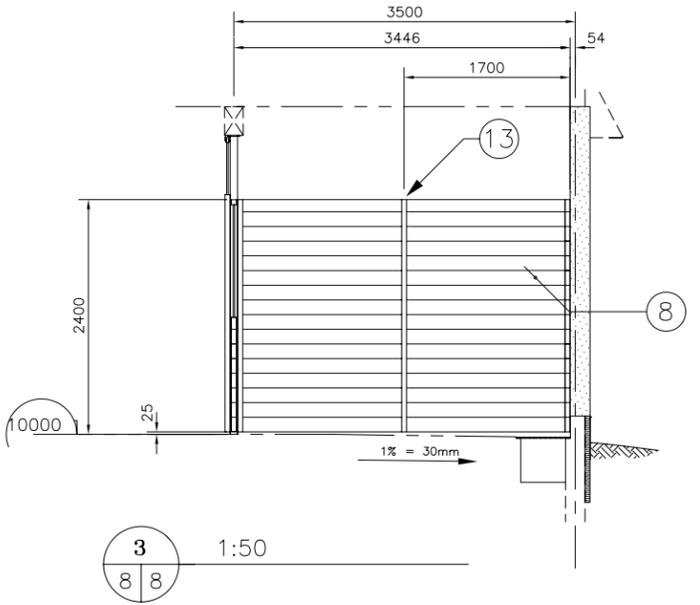
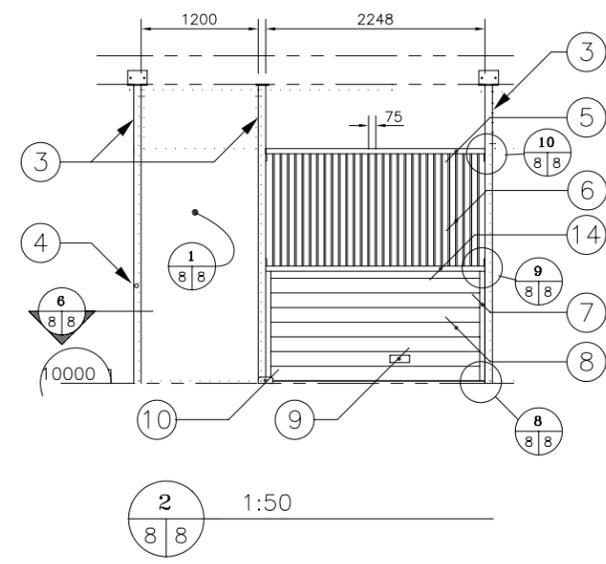
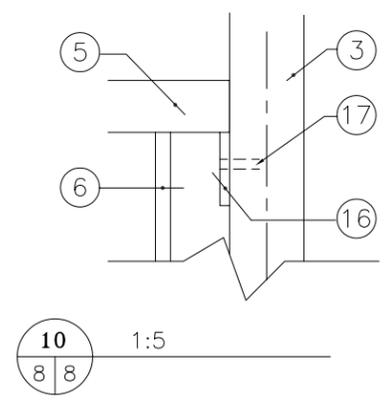
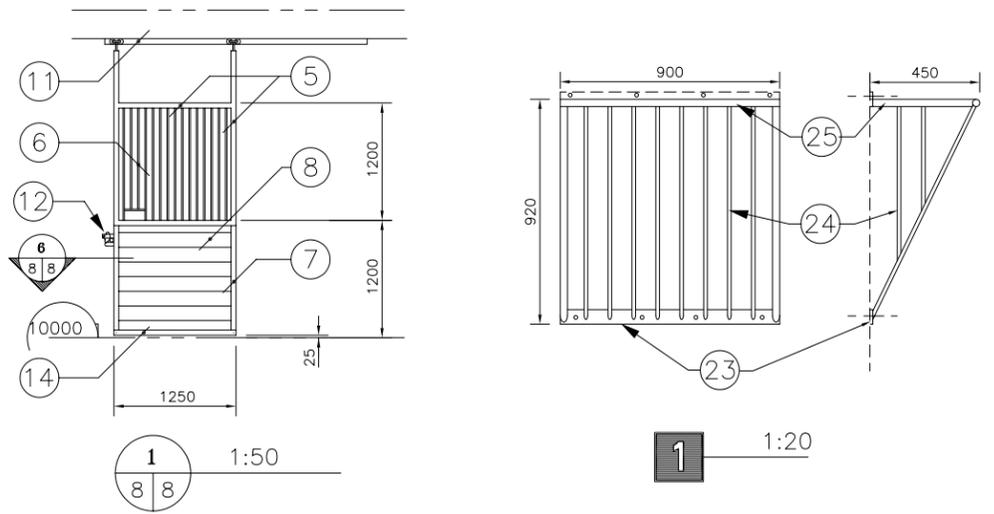
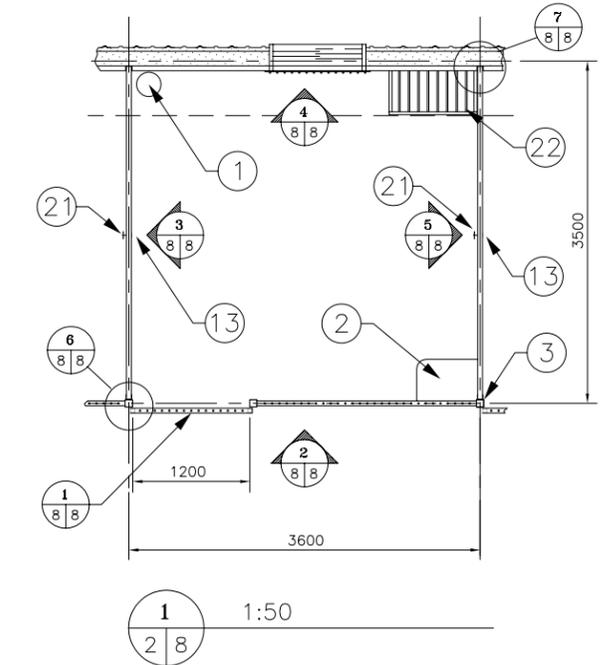
MAURICE DEMERS ING.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation
Service du génie

PROJET: ECURIE POUR 20 CHEVAUX
AVEC MANEGE

TITRE: COUPE DE MUR DU MANEGE
DETAILS ESCALIER

CONÇU R. TRAVERSY	DATE JUILLET 1992	DESSIN ND
DESSINÉ G. CARRIER	APPROUVÉ G.BERGERON	80806
STRUCTURE D. FOURNIER	No DE DETAIL X	FEUILLE 7 DE 21
VÉRIFIÉ A. DESAUTELS	PROVENANT DE Y	
	MONTRE SUR Z	



1 DETAILS DU RATELIER (OPTIONEL)
VUE DE FACE ET VUE DE COTE

NOTES:

- TOUTES LES ARETES DES COMPOSANTES EN ACIER D'UN BOX DOIVENT PRESENTER UNE SURFACE ARRONDIE ET MEULEE.
- TOUTES LES SURFACES D'ACIER DOIVENT ETRE TRAITES OU PINTES D'UN APPRET CONTRE LA CORROSION.
- LES DIMENSIONS INTERIEURES ENTRE LES COLONNES DES BOXES # B2, B5, B7, B16 ET B19 SONT DIFFERENTES DE CELLES INDIQUEES AU PRESENT PLAN A CAUSE DES COLONNES D'ACIER STRUCTURALES (REF. PLAN DE STRUCTURE); AVANT DE FABRIQUER LES PIECES ADJACENTES A CES COLONNES, L'ON DOIT VERIFIER LES MESURES EXACTES.

- 1 -ABREUVOIR
- 2 -BOITE A GRAINS
- 3 -COLONNE D'ACIER 76.2x76.2x4.78, VOIR STRUCTURE
- 4 -SERRURE (PARTIE #1)
- 5 -H.S.S. 51x51x2.8
- 6 -BARROTINS 15,6ø @ 75 c/c
- 7 -ACIER PLIE 50x56x3 EN "U"
- 8 -BOIS FRANC BRUT 50x150 NON TRAITÉ
- 9 -BUTOIR
- 10 -GUIDE DE PORTE, ACIER PLIE 50x65x5
- 11 -RAIL ET GALETS
- 12 -SERRURE (PARTIE #2)
- 13 -FER PLAT 50x5 x2350 SUR UNE FACE DU MUR FIXÉ PAR DES VIS INSTALLEES SUR L'AUTRE FACE DU MUR
- 14 -ACIER PLIE 50x56x3 EN "L"
- 15 -MUR EXTERIEUR
- 16 -PLAQUE D'ANCRAGE 50x75x5 FIXE AU CHASSIS DU GRILLAGE
- 17 -BOULONS
- 18 -VERROU
- 19 -CHARNIERES
- 20 -PLANCHER
- 21 -CHAINE 610mm AVEC ANCRAGE
- 22 -RATELIER (OPTIONEL)
- 23 -PLAQUE DE FIXATION 60x5x900
- 24 -BARROTINS 12,7ø @ 100 c/c
- 25 -TUBE D'ACIER 30ø

DATE	RÉVISION	PAR
------	----------	-----

INGENIEURS-CONSULTANTS
LES CONSULTANTS
AUDET ET ASS. INC.
 1645 Sigouin, Drummondville, Québec J2C 5R7
 Tel. (819) 477-7422 Fax. (819) 477-7751

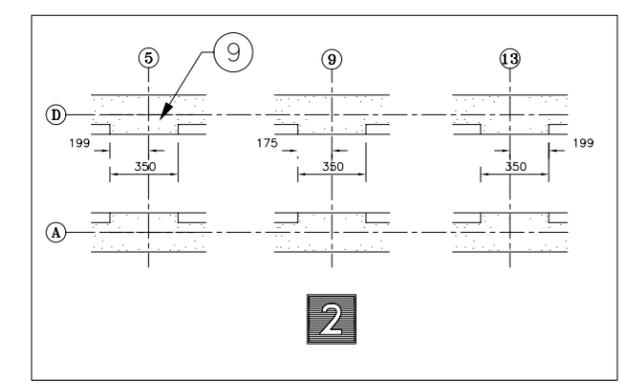
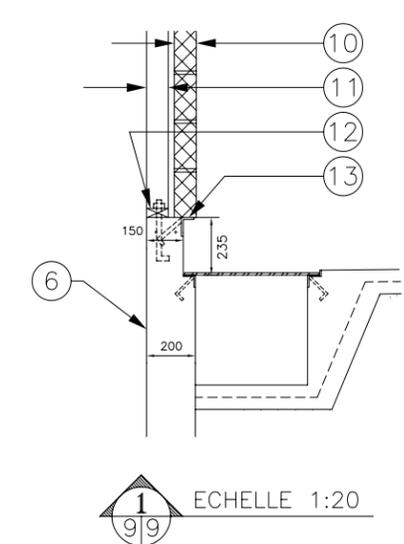
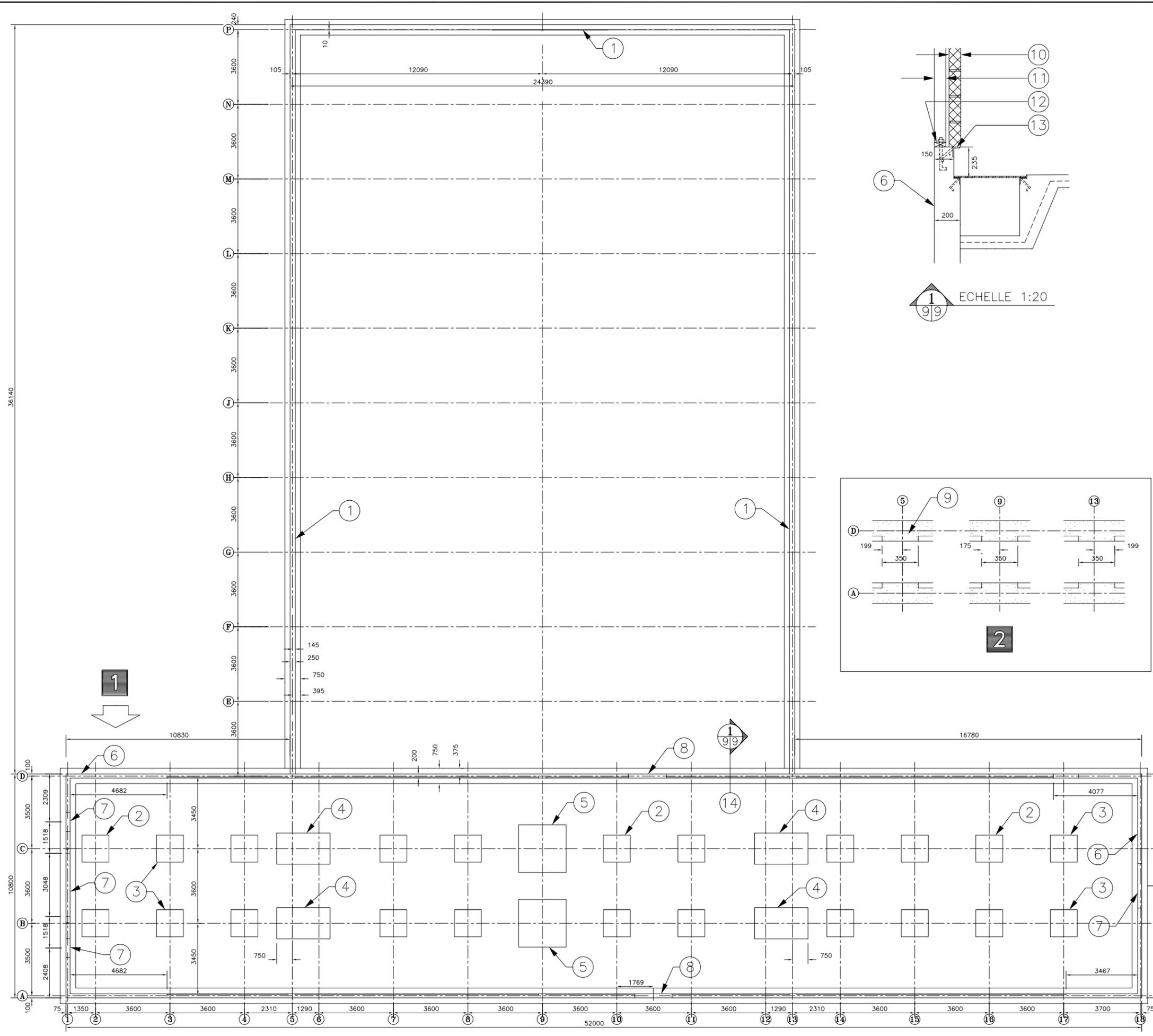
CHARGE DE PROJET M.A.P.A.Q.
MAURICE DEMERS ING.

Gouvernement du Québec
 Ministère de l'Agriculture,
 des Pêcheries et de l'Alimentation
 Service du génie

PROJET: **ECURIE POUR 20 CHEVAUX
 AVEC MANEGE**

TITRE: **DETAIL D'UN BOX**

CONÇU A.D., R.T.	DATE JUILLET 1992	DESSIN NO
DESSINÉ G. CARRIER	APPROUVÉ G.BERGERON	80806
STRUCTURE D. FOURNIER	No DE DETAIL X	FEUILLE 8DE21
VÉRIFIÉ A. DESAUTELS	PROVENANT DE Y	
	MONTRE SUR Z	



- 1** VUE EN PLAN DES FONDATIONS ECHELLE 1:125
- 2** PILIERS POUR COLONNES AUX AXES A-5, D-5, A-9, D-9, A-13, D-13. ECHELLE 1:25

- 1- MUR DE FONDATION ET EMPATTEMENT DU MANEGE.
- DESSUS MUR ELEVATION 9950
- DESSUS EMPATTEMENT ELEVATION 8550 OU MOINS SELON LES PROFONDEURS RECONNUES POUR LA PROTECTION DES FONDATIONS CONTRE LE GEL EN FONCTION DU SITE RETENU POUR LA CONSTRUCTION.
- 2- EMPATTEMENT "TYPE": 1300 x 1300 x 250,
- DESSUS ELEVATION: 9700
- ARMATURE: 4-15M CHAQUE DIRECTION
- 3- EMPATTEMENT "TYPE": 1300 x 1300 x 250, (AUX AXES "3" & "17" SEUL.)
- DESSUS ELEVATION: 9300
- ARMATURE: 4-15M CHAQUE DIRECTION
- 4- EMPATTEMENT COMBINE: DESSUS ELEVATION 9700

REGIONS:	IBERVILLE, ST-JEROME	THETFORD MINES, RIMOUSKI
DIMENSIONS	2580 x 1350 x 250	2580 x 1500 x 250
ARMATURE	9-15M x 1270 ↑ 4-15M x 2500 →	9-15M x 1420 ↑ 5-15M x 2500 →

5- EMPATTEMENT : DESSUS ELEVATION 9700

REGIONS:	IBERVILLE, ST-JEROME	THETFORD MINES, RIMOUSKI
DIMENSIONS	2100 x 2100 x 250	2300 x 2300 x 250
ARMATURE	11-15M x 2020 CHAQUE DIRECTION	11-15M x 2220 CHAQUE DIRECTION

- 6- MUR DE FONDATION DE L'ECURIE
- DESSUS MUR ELEVATION 10190
- DESSUS EMPATTEMENT ELEVATION 8550 OU MOINS SELON LES PROFONDEURS RECONNUES POUR LA PROTECTION DES FONDATIONS CONTRE LE GEL EN FONCTION DU SITE RETENU POUR LA CONSTRUCTION.
- 7- DESSUS MUR ELEVATION 10000 VIS-A-VIS LES PORTES DES AXES "1" ET "18"
- 8- DESSUS MUR ELEVATION 9970 VIS-A-VIS LES PORTES DES AXES "A" ET "D"
- 9- DESSUS PILIER ELEVATION 10190
- 10- MUR DE MACONNERIE, 90mm EPAIS
- 11- 38 x 89 @ 406mm c/c
- 12- LISSE INFERIEURE 38 x 89
- 13- FER-ANGLE 75 x 50 x 6 AVEC ANCRAGE 9Ø @ 500mm c/c
- 14- VIS-A-VIS LE LOCAL #104 SEULEMENT (DOUCHE POUR CHEVAUX)

DATE	RÉVISION	PAR

INGENIEURS-CONSULTANTS

LES CONSULTANTS
AUDET ET ASS. INC.
 1645 Sigouin, Drummondville, Québec J2C 5R7
 Tel. (819) 477-7422 Fax. (819) 477-7751

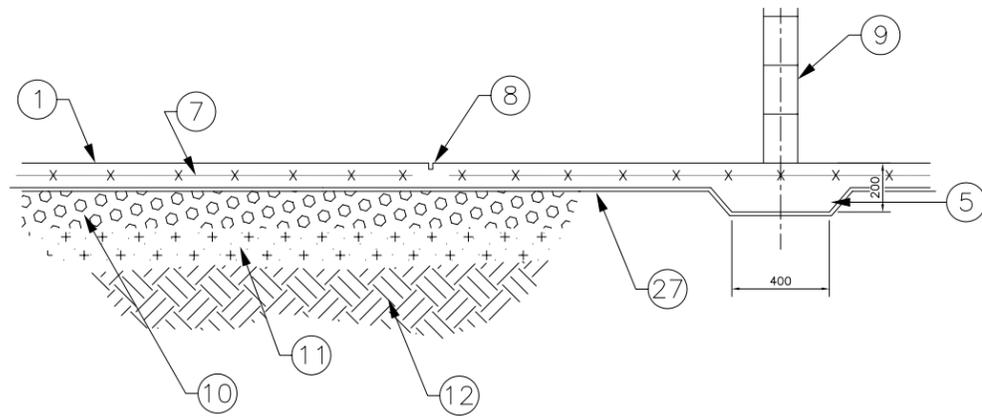
CHARGE DE PROJET M.A.P.A.Q.
MAURICE DEMERS ING.

Gouvernement du Québec
 Ministère de l'Agriculture,
 des Pêcheries et de l'Alimentation
 Service du génie

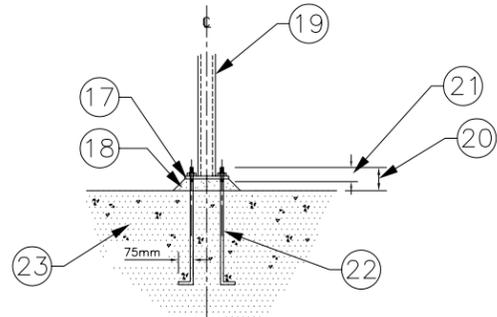
PROJET: **ECURIE POUR 20 CHEVAUX
 AVEC MANEGE**

TITRE: **STRUCTURE
 PLAN DES FONDATIONS**

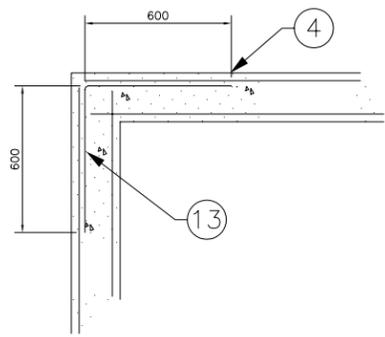
CONÇU A. DESAUTELS	DATE JUILLET 1992	DESSIN NO
DESSINÉ D. BILODEAU	APPROUVÉ D. FOURNIER	80806
STRUCTURE D. FOURNIER	No DE DETAIL: X	FEUILLE 9 DE 21
VÉRIFIÉ A. DESAUTELS	PROVENANT DE: Y MONTRE SUR: Z	



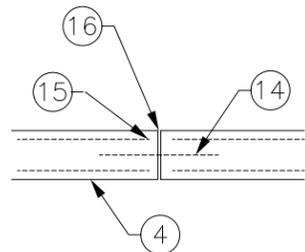
2



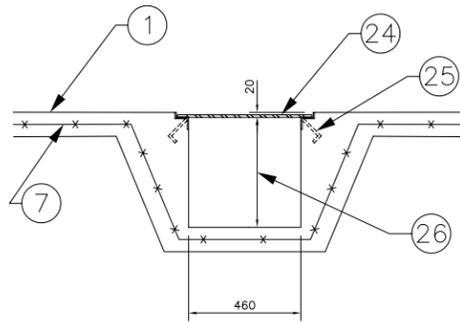
5



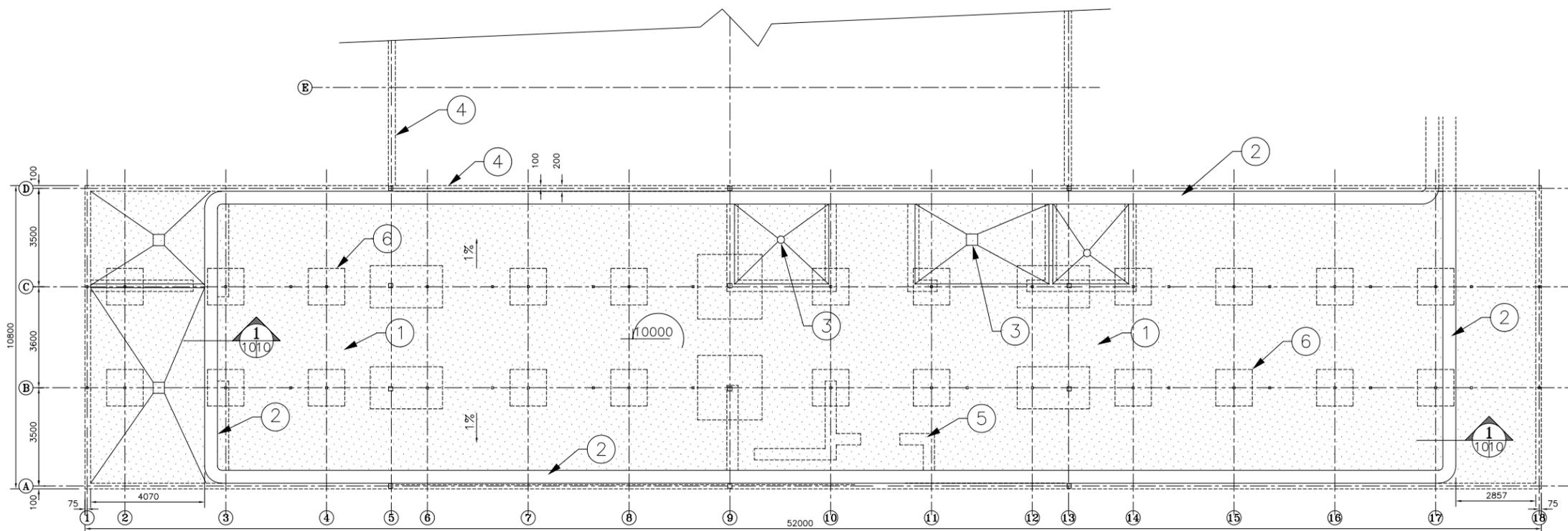
3



4



1
1:20



1

1	VUE EN PLAN DALLE DE BETON SUR SOL 100mm	ECHELLE 1:125
2	DETAIL DALLE DE BETON SUR SOL 100mm	ECHELLE 1:20
3	DETAIL TYPE COINS DE MUR	ECHELLE 1:20
4	DETAIL TYPE JOINT DE DILATION DU MUR DE FONDATION REQUIS A TOUS LES 15m ±	ECHELLE : AUCUNE
5	DETAIL TYPE D'ANCRAGE	ECHELLE : AUCUNE

- 1- DALLE DE BETON SUR SOL 100mm
- 2- DALLOT POUR ECUREUR D'ETABLE
- 3- DRAIN DE PLANCHER
- 4- MUR DE FONDATION
- 5- SUREPAISSEUR DE LA DALLE DE BETON VIS-A-VIS LES MURS DE BLOC DE BETON.
- 6- EMPATTEMENT INTERIEUR POUR LES COLONNES D'ACIER (REF. PLAN DES FONDATIONS).
- 7- TREILLIS METALLIQUE 152x152 MW18.7xMW18.7
- 8- TRAIT DE SCIE 3mmx25mm ESPACEMENT 7200mm MAXIMUM.
- 9- MUR DE BLOCS DE BETON (REF. ARCHITECTURE).
- 10- PIERRE CONCASSEE 0-20, 150mm D'EPAIS, COMPACTEE A 95% P.M.
- 11- REMBLAI GRANULAIRE CLASSE "A" COMPACTE A 95% p.m.
- 12- SOL NATUREL NON REMANIE EXEMPT DE MATIERE ORGANIQUE ET DE DEBRIS.
- 13- ARMATURE DE COIN, 15M REQUIS A CHAQUE TIGE HORIZONTALE DU MUR.
- 14- BARRE 10M x 600 @ 300 c/c
- 15- ARRET DE L'ARMATURE REGULIERE DU MUR
- 16- FEUILLARD METALLIQUE
- 17- DESSOUS PLAQUE
- 18- COULIS DE CIMENT (SANS RETRAIT) 25mm
- 19- COLONNE D'ACIER
- 20- PROJECTION 80mm
- 21- FILETS 75mm
- 22- BOULONS D'ANCRAGE
- 23- FONDATION PROJETEE
- 24- PLAQUE D'ACIER ANTIDERAPANTE CONTINUE EN SECTION DE 1200mm DE LONG, 540mm DE LARGEUR x 6mm D'EPAISSEUR.
- 25- FER ANGLE CONTINU: 55x55x5 AVEC BUTOIR CONTINUE ET ANCRAGES 9mm @ 750 c/c.
- 26- 450mm MINIMUM : CETTE HAUTEUR VARIE EN AUGMENTANT EN FONCTION DES PENTES DE LA DALLE SUR SOL.
- 27- COUPE VAPEUR

DATE	RÉVISION	PAR
------	----------	-----

INGENIEURS-CONSULTANTS

LES CONSULTANTS

AUDET ET ASS. INC.

1645 Sigouin, Drummondville, Québec J2C 5R7
Tel. (819) 477-7422 Fax. (819) 477-7751

CHARGE DE PROJET M.A.P.A.Q.

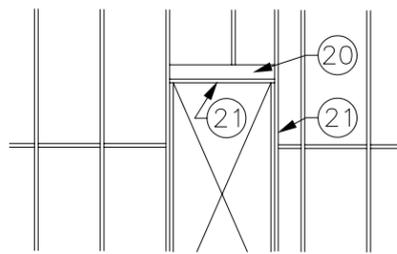
MAURICE DEMERS ING.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation
Service du génie

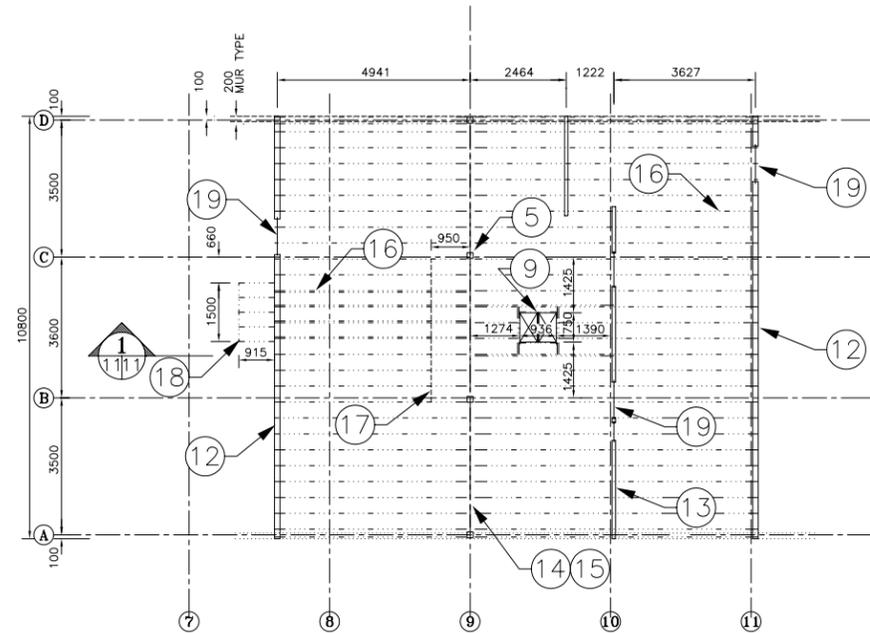
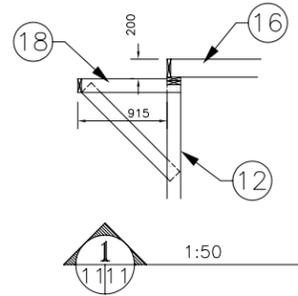
PROJET: **ECURIE POUR 20 CHEVAUX
AVEC MANEGE**

TITRE: **STRUCTURE
DALLE DE BETON ET DETAILS**

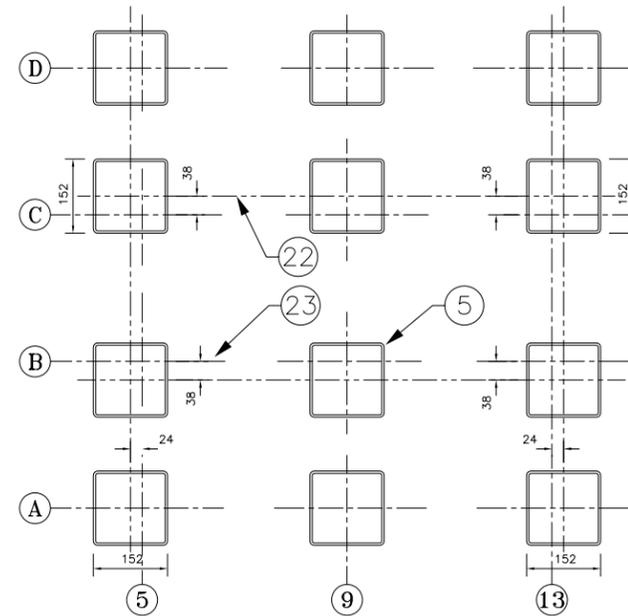
CONÇU A. DESAUTELS	DATE JUILLET 1992	DESSIN NO
DESSINÉ D. BILODEAU	APPROUVÉ D. FOURNIER	80806
STRUCTURE D. FOURNIER	No DE DETAIL: X	FEUILLE 10 DE 21
VÉRIFIÉ A. DESAUTELS	PROVENANT DE: Y	
	MONTRÉ SUR: Z	



3



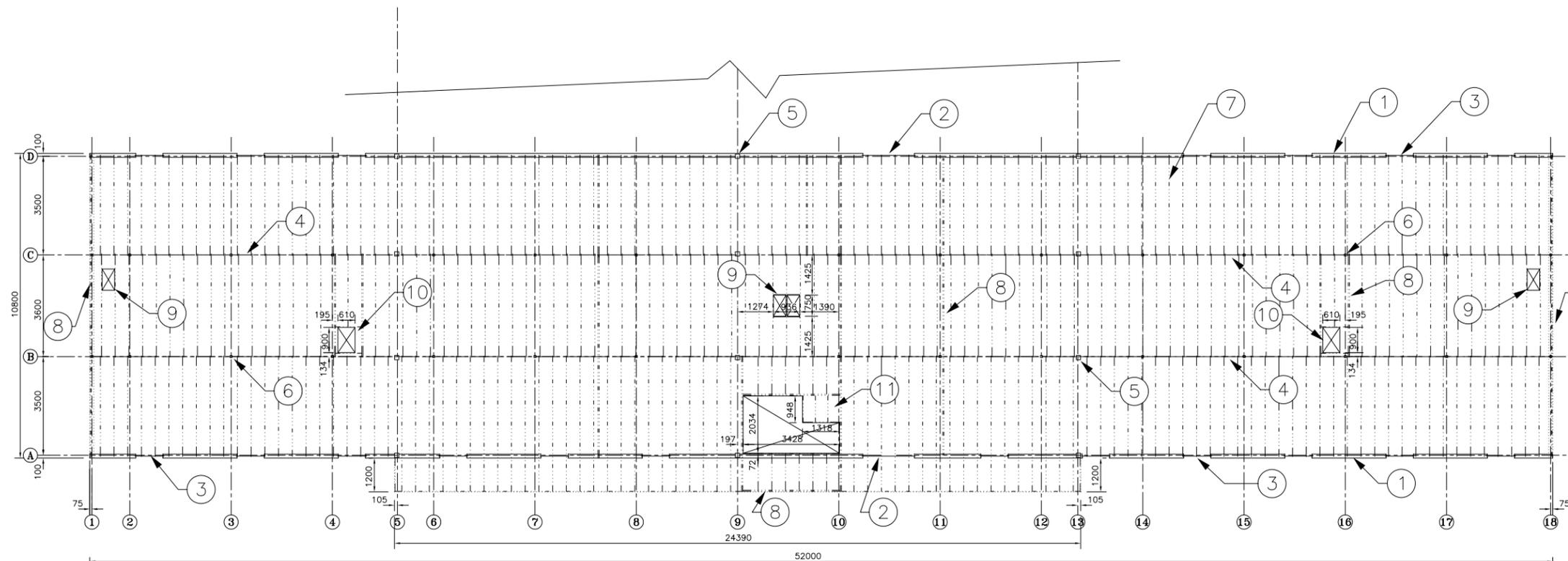
2



4

- 1 VUE EN PLAN STRUCTURE DU PLANCHER DU 2^{ème} ETAGE
ECHELLE 1:125
- 2 VUE EN PLAN STRUCTURE DU PLAFOND DU 2^{ème} ETAGE
ECHELLE 1:125
- 3 AMENAGEMENT TYPE POUR CONSTRUCTION D'UN LINTEAU.
ECHELLE : AUCUNE
- 4 LOCALISATION DES COLONNES H.S.S. 152.4x152.4 SELON LES
AXES DU BATIMENT.
ECHELLE : 1:10

- 1- MUR PORTEUR: COLOMBAGE 38x140 @ 610 c/c
- 2- LINTEAUX DE PORTES: 3-38x235
- 3- LINTEAUX DES FENETRES: 2-38x184
- 4- POUTRE : B.C.FIR 191x292 x 3600 lg.
- 5- COLONNE D'ACIER: H.S.S. 152.4x152.4
- 6- COLONNE D'ACIER: H.S.S. 76.2x76.2x4.78
- 7- SOLIVE DE PLANCHER: 38x286 @ 487 c/c
- 8- SOLIVES DOUBLES: AUTOUR DES OUVERTURES, AUX RIVES DU PLANCHER AUX AXES 1 & 18, SOUS LES MURS PORTEURS DU PLAFOND DU 2^{ème}.
- 9- OUVERTURE POUR VENTILATION : 449x750 (libre).
- 10- OUVERTURE POUR TRAPPE DE PLANCHER : 610x900 (libre).
- 11- PALIER : 38x184 .
- 12- MUR PORTEUR : 38x140 @ 610 c/c .
- 13- MUR PORTEUR : 38x89 @ 406 c/c .
- 14- POUTRE : 2-38x184 FIXEE AUX COLONNES D'ACIER .
- 15- ETRIER METALLIQUE POUR FIXATION DES SOLIVES A LA POUTRE .
- 16- SOLIVE DU PLAFOND : 38x184 @ 406 c/c (DOUBLEE VIS-A-VIS DU PALIER D'ACCES).
- 17- ENTREMISES DE PLANCHER 38x184.
- 18- PALIER D'ACCES : 38x140.
- 19- LINTEAU : 2-38x140
- 20- LINTEAU TEL QUE SPECIFIE .
- 21- COLOMBAGE TEL QUE CEUX DU MUR .
- 22- AXE SPECIFIQUE AUX COLONNES DESAXEES.
- 23- AXE DE BASE DU BATIMENT.



1

DATE	RÉVISION	PAR
------	----------	-----

INGENIEURS-CONSULTANTS



CHARGE DE PROJET M.A.P.A.Q.

MAURICE DEMERS ING.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation
Service du génie

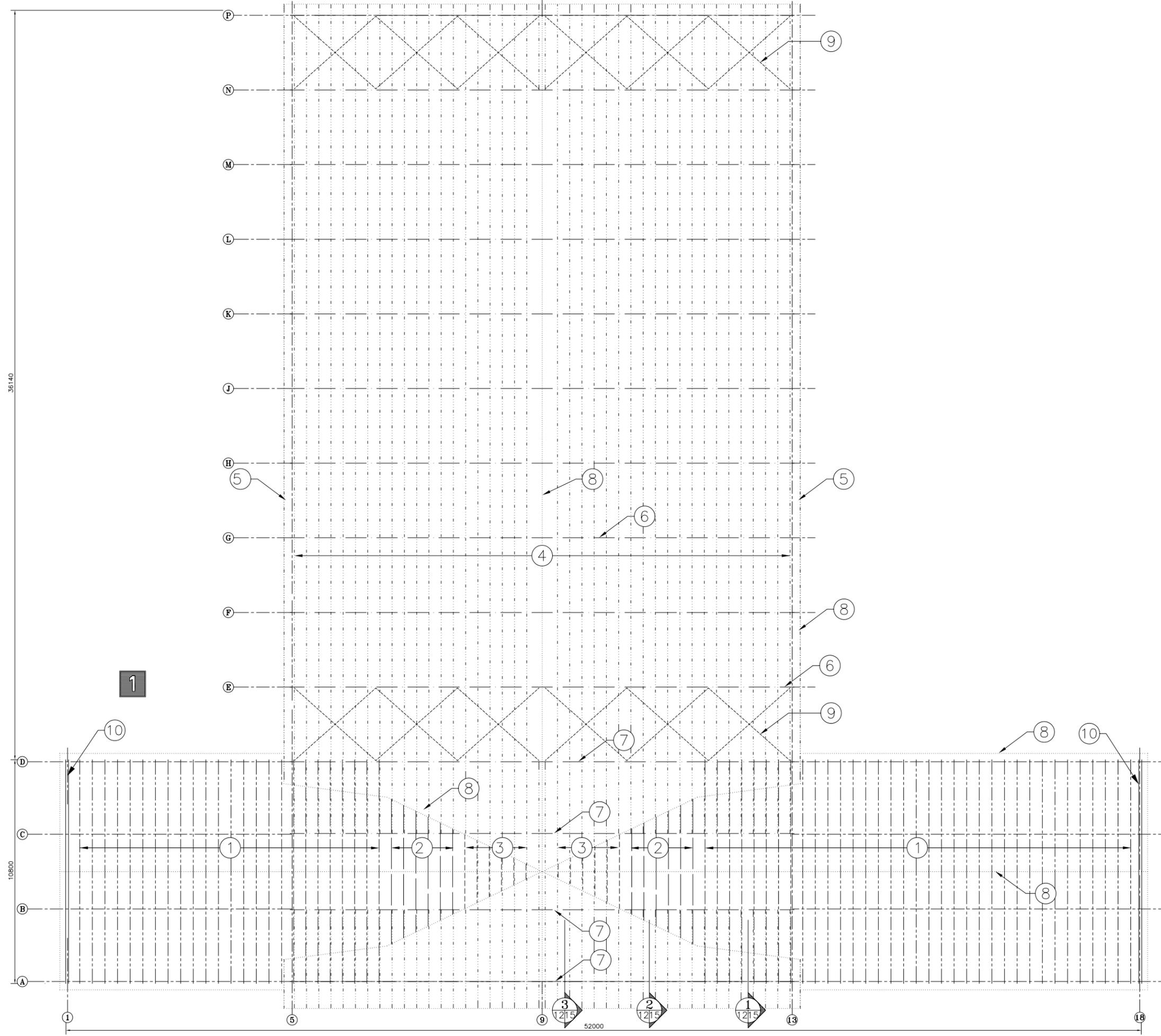
PROJET: ECURIE POUR 20 CHEVAUX
AVEC MANEGE

TITRE: STRUCTURE
PLAN DU 2^{ème} ETAGE

CONÇU A. DESAUTELS	DATE JUILLET 1992	DESSIN NO
DESSINÉ A.D., G.C.	APPROUVÉ D. FOURNIER	80806
STRUCTURE D. FOURNIER	No DE DETAIL X	FEUILLE 11 DE 21
VÉRIFIÉ A. DESAUTELS	PROVENANT DE Y	
	MONTRÉ SUR Z	

36140

10800



1

VUE EN PLAN DES TOITS

ECHELLE 1:125

CHARGES DE CALCUL DES TOITS

REGION:	IBERVILLE	SAINT-JEROME	THETFORD MINES	RIMOUSKI
CHARGE VIVE , S_g :	2.0 kPa	2.5 kPa	3.0 kPa	3.5 kPa
CHARGE VIVE , S_r :	0.4 kPa	0.4 kPa	0.5 kPa	0.4 kPa
CHARGE MORTE :	0.37 kPa	0.37 kPa	0.37 kPa	0.37 kPa
CHARGE DE VENT : $q(1/10)$	0.31 kPa	0.29 kPa	0.36 kPa	0.48 kPa

- 1- CHEVRONS DE TOIT "TYPE COMBLE FRANCAIS" @ 610 c/c (60 UNITES)
- 2- CHEVRONS DE TOIT "TYPE COMBLE FRANCAIS" MODIFIE @ ± 591 c/c (12 UNITES)
- 3- SOLIVES DE TOIT AVEC PIGNON VARIABLE @ ± 591 c/c :
38 x 184 POUR REGION IBERVILLE, 38 x 235 POUR AUTRES CAS. (12 UNITES)
- 4- SOLIVES DE TOIT @ 610 c/c(sur le plan incline) :
- 38 x 184 : REGION IBERVILLE
- 38 x 235 : REGIONS ST-JEROME, THETFORD MINES & RIMOUSKI .
- 5- SOLIVE DE RIVE
- 38 x 235 : REGION IBERVILLE
- 38 x 286 : REGIONS ST-JEROME, THETFORD MINES & RIMOUSKI .
- 6- FERMES DE TOIT TYPE "CADRE RIGIDE" TEL QUE CONSTRUIT PAR "J. HOULE & FILS inc." OU L'EQUIVALENT, ESPACEMENT: 3600 c/c (10 UNITES REQUISES).
- 7- POUTRELLES DE TOIT (4 UNITES REQUISE).
- 8- RIVE DE TOIT, NOUE OU FAITE.
- 9- CONTREVENTEMENT HORIZONTAL: TIGE D'ACIER 20#
- 10- MUR DU BOUT : 38x140 @ 610 c/c

DATE	RÉVISION	PAR
------	----------	-----

INGENIEURS-CONSULTANTS

LES CONSULTANTS

MAUDET ET ASS. INC.

1645 Sigouin, Drummondville, Quebec J2C 5R7
Tel. (819) 477-7422 Fax. (819) 477-7751

CHARGE DE PROJET M.A.P.A.Q.

MAURICE DEMERS ING.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation
Service du génie

PROJET: **ECURIE POUR 20 CHEVAUX
AVEC MANEGE**

TITRE: **STRUCTURE DES TOITS**

CONÇU A. DESAUTELS	DATE JUILLET 1992	DESSIN NO
DESSINÉ A.D., G.C.	APPROUVÉ D. FOURNIER	80806
STRUCTURE D. FOURNIER	No DE DETAIL: X	FEUILLE 12 DE 21
VÉRIFIÉ A. DESAUTELS	PROVENANT DE: Y	
	MONTRE SUR: Z	

52000

1
2

STRUCTURE DE L'ECURIE
COUPE LONGITUDINALE ECHELLE 1:100

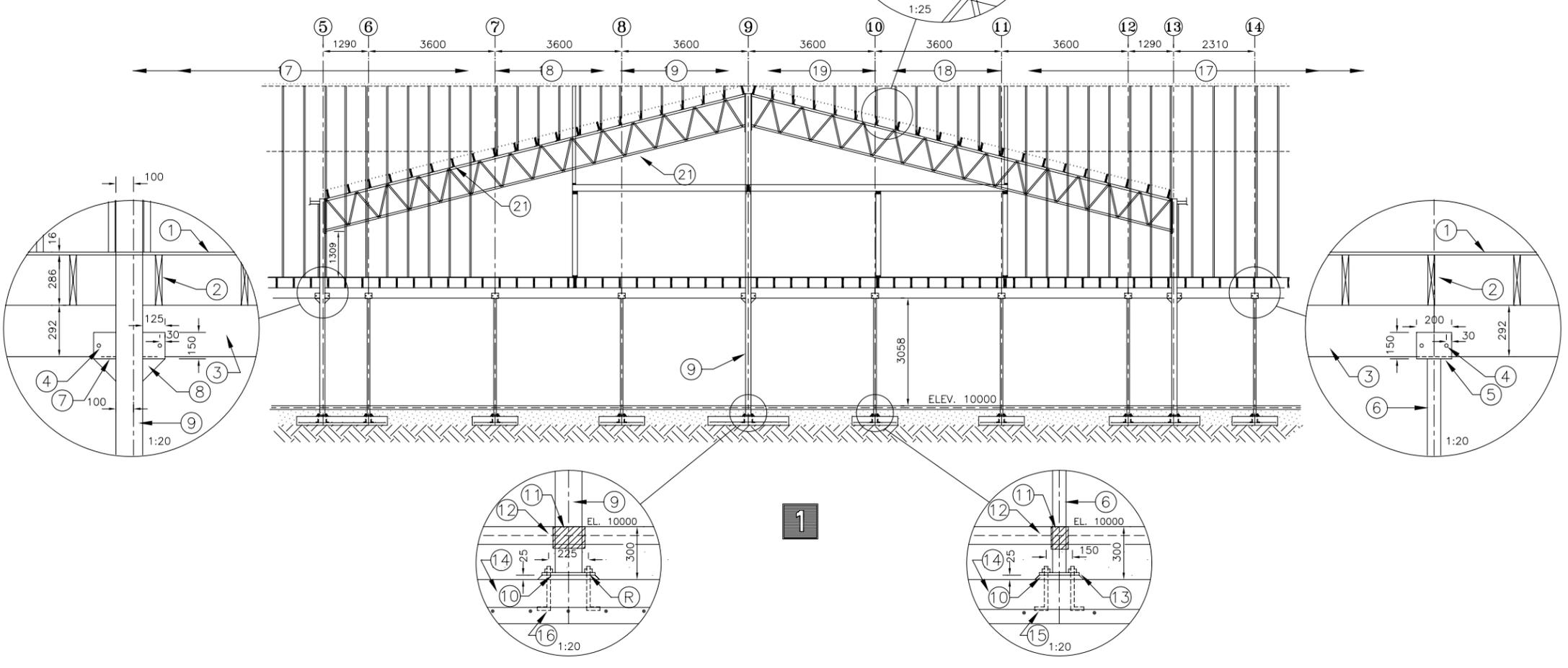
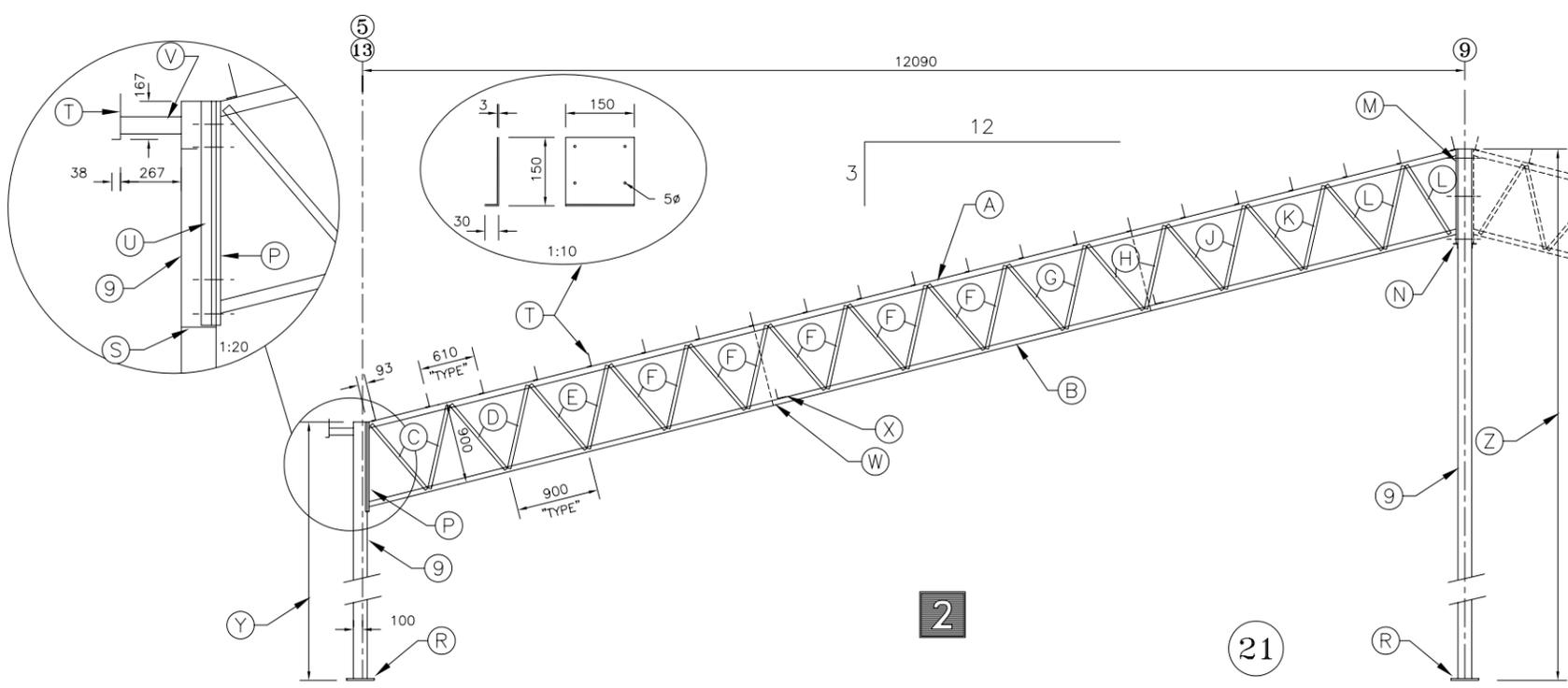
DETAILS DE CONSTRUCTION DE LA
POUTRELLE ECHELLE 1:50

- 1- CONTREPLAQUE 16mm EMBOUVETE
- 2- SOLIVE DE PLANCHER : 38x286 @ 487 c/c
- 3- POUTRE : B.C.FIR 191x292
- 4- BOULON DE FIXATION : 13mmø ; TROU : 16mmø
- 5- PLAQUE D'ACIER EN "U" : 10 x 200 lg
- 6- COLONNE D'ACIER : H.S.S. 76.2 x 76.2 x 4.78
- 7- PLAQUE D'ACIER EN "U" : 10 x 125 lg
- 8- RAIDISSEURS (2) : PLAQUE D'ACIER 6mm @ 145 c/c
- 9- COLONNE D'ACIER : H.S.S. 152.4 x 152.4 x (VOIR MEMBRURES)
- 10- COULIS DE BETON : 25mm ep.
- 11- PAPIER GOUDRONNE POUR SECTION DE COLONNE DANS LA DALLE DE BETON
- 12- DALLE DE BETON SUR SOL : 100mm AVEC TREILLIS METALLIQUE
- 13- PLAQUE DE BASE : 80x225x12
- 14- EMPATTEMENT ET ARMATURE
- 15- BOULONS D'ANCRAGE : 15ø x 250 (VERTICAL)
- 16- BOULONS D'ANCRAGE : 20ø x 250 (VERTICAL)
- 17- CHEVRONS DE TOIT : "TYPE COMBLE FRANCAIS" @ 610 c/c
- 18- CHEVRONS DE TOIT : "TYPE COMBLE FRANCAIS" MODIFIE
- 19- SOLIVES DE TOIT AVEC PIGNON VARIABLE
- 20- SOLIVES DE TOIT @ 610 c/c (sur le plan incline)
- 21- POUTRELLES DE TOIT

MEMBRURES DE LA POUTRELLE

NUMERO	IBERVILLE	SAINT-JEROME	THETFORD MINES	RIMOUSKI
A	JL 55x55x5	JL 55x55x6	JL 65x65x6	JL 65x65x6
B	JL 45x45x5	JL 55x55x5	JL 55x55x5	JL 55x55x6
C	□ 38x38x2.54	□ 38x38x2.54	□ 38x38x3.18	□ 38x38x3.81
D	□ 32x32x2.54	□ 38x38x2.54	□ 38x38x2.54	□ 38x38x2.54
E	□ 32x32x2.54	□ 32x32x2.54	□ 38x38x2.54	□ 38x38x2.54
F	□ 32x32x2.54	□ 32x32x2.54	□ 32x32x2.54	□ 32x32x2.54
G	□ 32x32x2.54	□ 32x32x2.54	□ 38x38x2.54	□ 38x38x3.18
H	□ 38x38x2.54	□ 38x38x2.54	□ 38x38x2.54	□ 64x38x2.79
J	□ 38x38x2.54	□ 38x38x2.54	□ 64x38x2.79	□ 64x38x2.79
K	□ 38x38x2.54	□ 64x38x2.79	□ 64x38x2.79	□ 64x38x3.81
L	□ 38x38x3.18	□ 64x38x2.79	□ 64x38x3.18	□ 64x38x3.81
COLONNE "9"	□ 152x152x4.78	□ 152x512x6.35	□ 152x512x6.35	□ 152x512x6.35
M	PLAQUE DE BOUT: 280x1030x10 ; BOULONS 16ø (6)			
N	FER-ANGLE D'ARRET: 55x55x5 x 150 lg			
P	PLAQUE DE BOUT: 280x1030x10 ; BOULONS 16ø (8)			
R	PLAQUE DE BASE: 160x300x15			
S	PLAQUETTE DE FIXATION POUR MUR LORSQUE REQUIS			
T	PLAQUETTE DE FIXATION: PLAQUE PLIEE 180x150x3			
U	FER-ANGLE 65x65x10 x 1030 lg (2)			
V	TUBE D'ACIER : 38x38x2.54			
W	ENTRETOISE EN CROIX: 55x55x5 ENTRE LES POUTRELLES DES AXES "A" & "B"			
X	FER-ANGLE 55x55x5 CONTINUE RELIANT LA BASE DE CHACUNE DES POUTRELLES.			
Y	AUX AXES "A" & "D": 5677 (5727 : IBERVILLE) AUX AXES "B" & "C": 6142 (6192 : IBERVILLE)			
Z	AUX AXES "A" & "D": 8665 (8715 : IBERVILLE) AUX AXES "B" & "C": 9130 (9180 : IBERVILLE)			

NOTE: LA BASE DES COLONNES (9) SE SITUENT SUR LE DESSUS DU MUR DE FONDATION AUX AXES "A" & "D"



DATE	RÉVISION	PAR
------	----------	-----

INGENIEURS-CONSULTANTS

LES CONSULTANTS

AUDET ET ASS. INC.

1645 Sigouin, Drummondville, Québec J2C 5R7
Tel. (819) 477-7422 Fax. (819) 477-7751

CHARGE DE PROJET M.A.P.A.Q.

MAURICE DEMERS ING.

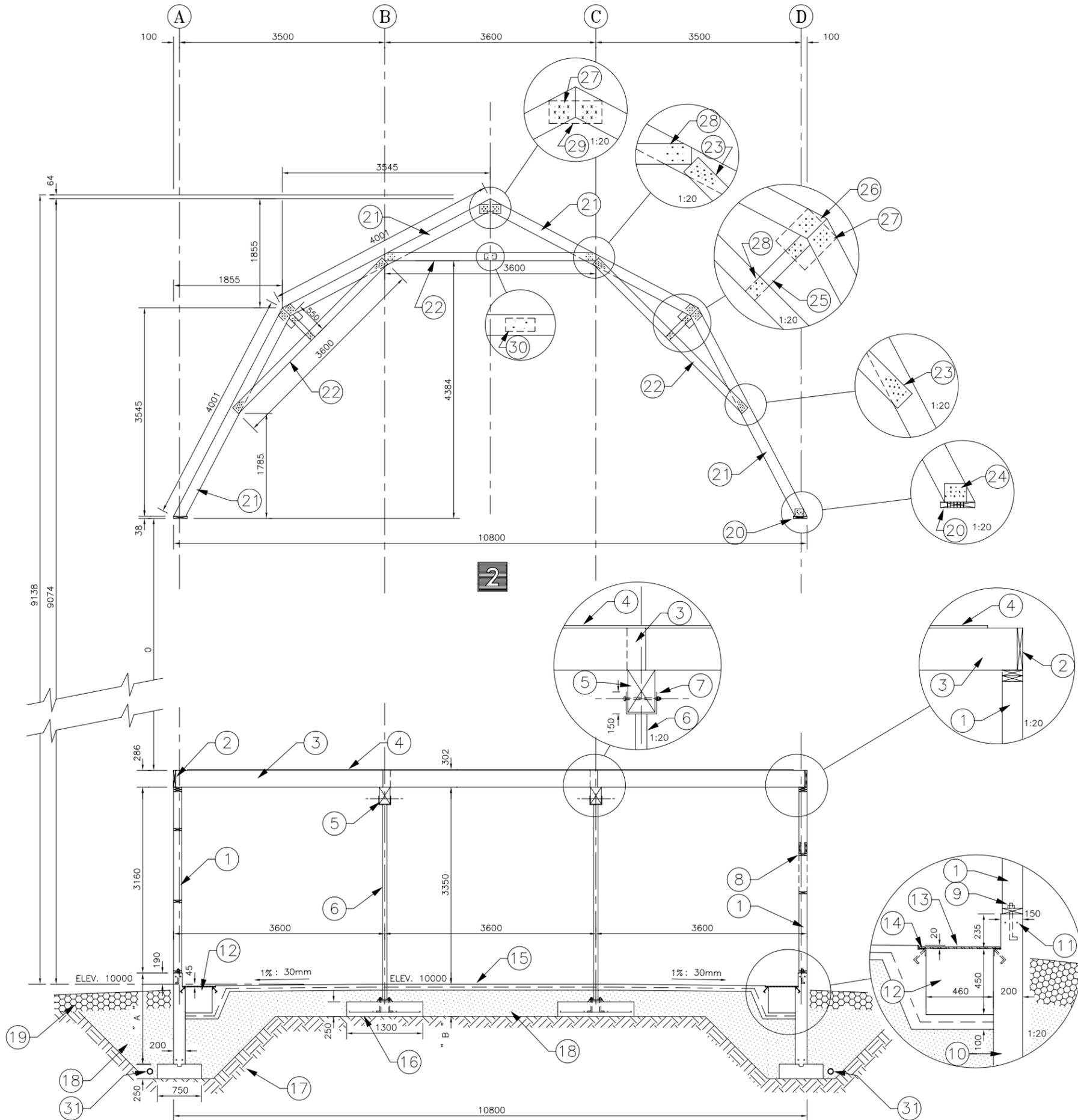
Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation
Service du génie

PROJET: **ECURIE POUR 20 CHEVAUX
AVEC MANEGE**

TITRE: **STRUCTURE DE L'ECURIE
COUPE ET POUTRELLE**

CONÇU	A. DESAUTELS	DATE	JUILLET 1992	DESSIN NO	
DESSINÉ	A.D., G.C.	APPROUVÉ D.	FOURNIER	80806	
STRUCTURE D.	FOURNIER	No DE DETAIL	X		
VÉRIFIÉ	A. DESAUTELS	PROVENANT DE	Y		
		MONTRE SUR	Z		

FEUILLE 13 DE 21



1 COUPE TRANSVERSALE PARTIE INFÉRIEURE DE L'ÉCURIE
ECHELLE 1:50

2 COUPE TRANSVERSALE ET DETAILS DU COMBLE FRANÇAIS
ECHELLE 1:50

- 1- MUR PORTEUR: COLOMBAGE 38x140 @ 610 c/c AVEC LISSE DOUBLE SUPÉRIEURE, LISSE INFÉRIEURE ET ENTREMISES A 1200 ET 2400 DE LA BASE.
- 2- SOLIVE DE RIVE : 38x286.
- 3- SOLIVE DE PLANCHER : 38x286 @ 487 c/c.
- 4- CONTREPLAQUE 16mm EMBOUVETE.
- 5- POUTRE : B.C.FIR 191x292 x 3600 lg.
- 6- COLONNE D'ACIER : H.S.S. 76.2x76.2x4.78 .
- 7- PLAQUE D'ACIER EN "U" : 10mm x 200 lg. AVEC BOULONS (2) 13mm Ø .
- 8- LINTEAUX: 38x140 (HORIZONTAL) ET 2-38x184 (VERTICAL) POUR LES FENÊTRES OU 3-38x235 POUR LES PORTES DES AXES "A" ET "D" .
- 9- BOULON D'ANCRAGE POUR LISSE INFÉRIEURE: 15Ø x250 lg @ 1200 c/c.
- 10- MUR DE FONDATION : 200 x 1640 h. MINIMUM ; LA HAUTEUR "A" DU MUR VARIE SELON LES PROFONDEURS RECONNUES POUR LA PROTECTION CONTRE LE GEL EN FONCTION DU SITE RETENU POUR LA CONSTRUCTION.
- 11- ARMATURE HORIZONTALE: 2-15M x CONTINUE ; HAUT & BAS.
- 12- DALLOT POUR ECUREUR D'ÉTABLE.
- 13- PLAQUE D'ACIER ANTIDÉRAPANTE CONTINUE EN SECTION DE 1200 DE LONG, 540 DE LARGEUR x 6mm D'ÉPAISSEUR.
- 14- FER-ANGLE CONTINU : 55x55x5 AVEC BUTOIR (SUR LE CÔTÉ INTÉRIEUR DU DALLOT) ET ANCRAGES 9mm @ 750 c/c .
- 15- DALLE DE BÉTON SUR SOL, 100mm. ÉPAIS.
- 16- EMPATTEMENT INTÉRIEUR (REF. PLAN DES FONDATIONS).
- 17- SOL NATUREL NON REMANIE.
- 18- REMBLAI GRANULAIRE COMPACTE.
- 19- REMBLAI DE SURFACE.

COMPOSANTES DU COMBLE FRANÇAIS SELON LES REGIONS:

	IBERVILLE, SAINT-JÉROME	THETFORD MINES, RIMOUSKI
20-	38 x 235	38 x 286
21-	38 x 184	38 x 235
22-	2-38 x 140	2-38 x 140
23-	8-CLOUS DE 75mm CHAQUE FACE	10 CLOUS DE 75mm CHAQUE FACE

- 24- ANGLE DE FIXATION (2) 125x75 x 100 lg AVEC 6 CLOUS 38 mm CHAQUE FACE, TOLE GALVANISÉE (JAUGE 18).
- 25- 1-38x89
- 26- PLAQUE DE CLOUAGE : CONTREPLAQUE 320x280x12, CHAQUE FACE.
- 27- CLOUAGE : 6 CLOUS 50mm SUR CHAQUE FACE.
- 28- CLOUAGE : 6 CLOUS 75mm SUR CHAQUE FACE.
- 29- PLAQUE DE CLOUAGE : CONTREPLAQUE 360x160x12, CHAQUE FACE.
- 30- ESPACEUR ENTRE LES DEUX 38x140 : 38x89 x 200 lg AVEC 2 CLOUS 75mm CHAQUE FACE.
- 31- DRAIN AGRICOLE 100mmØ.

DATE	RÉVISION	PAR

INGÉNIEURS-CONSULTANTS

LES CONSULTANTS

AUDET ET ASS. INC.

1645 Sigouin, Drummondville, Québec J2C 5R7
Tel. (819) 477-7422 Fax. (819) 477-7751

CHARGE DE PROJET M.A.P.A.Q.

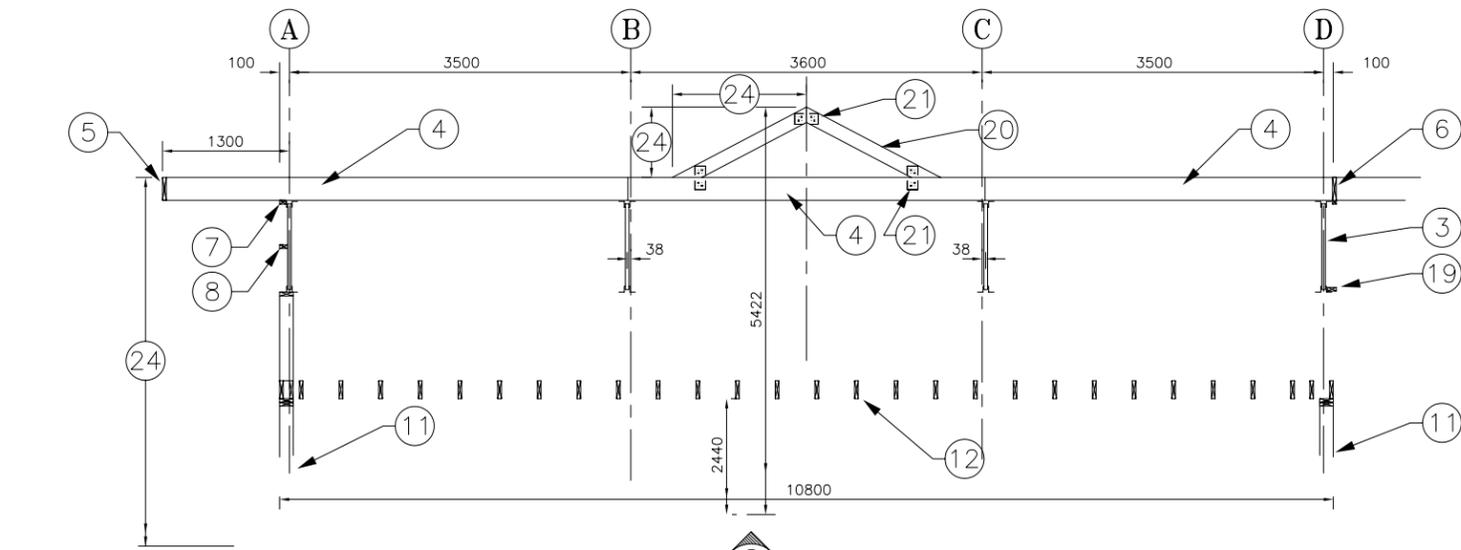
MAURICE DEMERS ING.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation
Service du génie

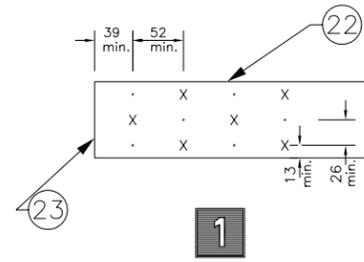
PROJET: **ÉCURIE POUR 20 CHEVAUX
AVEC MANÈGE**

TITRE: **STRUCTURE DE L'ÉCURIE
COUPE ET COMBLE FRANÇAIS**

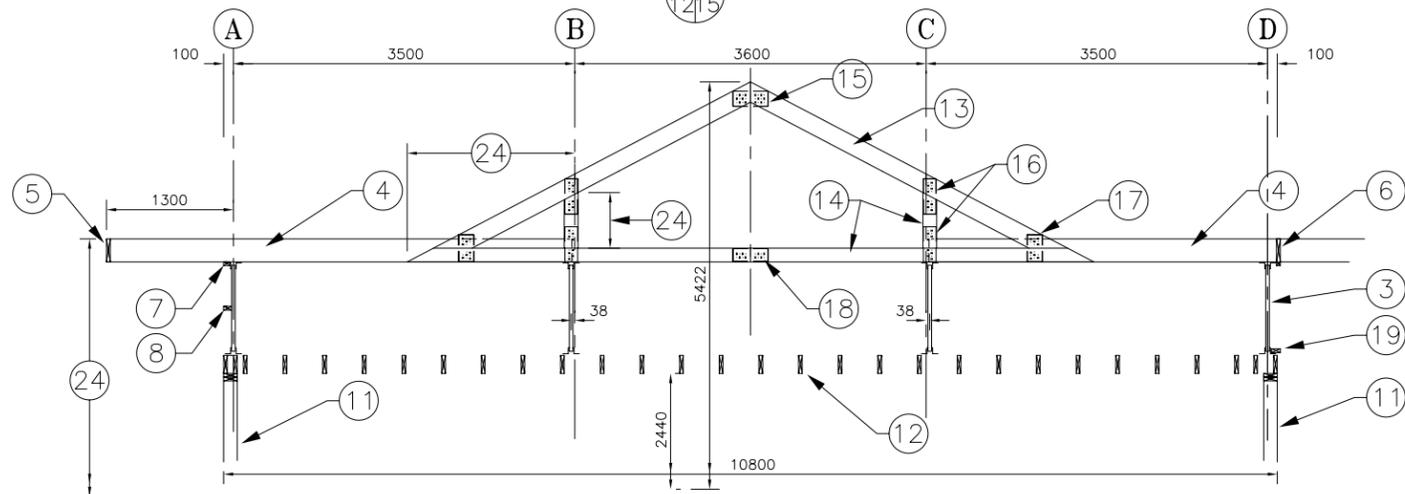
CONÇU A. DESAUTELS	DATE JUILLET 1992	DESSIN NO
DESSINÉ A.D., G.C.	APPROUVÉ D. FOURNIER	80806
STRUCTURE D. FOURNIER	No DE DETAIL _____ X	FEUILLE 14 DE 21
VÉRIFIÉ A. DESAUTELS	PROVENANT DE _____ Y MONTRE SUR _____ Z	



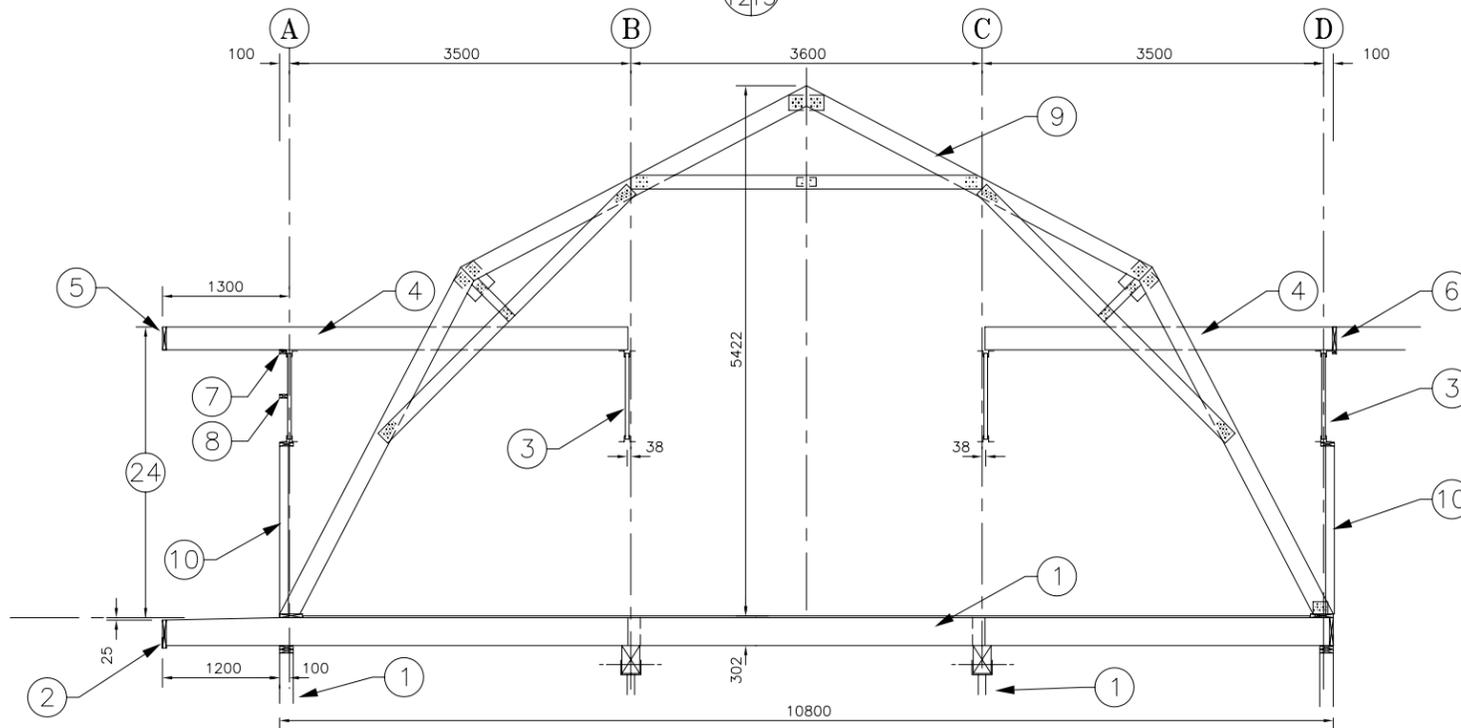
1
1215
1:50



1



2
1215
1:50



3
1215
1:50

1

DETAIL TYPE DE LA POSITION DU CLOUAGE SUR UNE PIECE DE BOIS

ECHELLE 1:5

- 1- STRUCTURE DE PLANCHER DU 2 ieme ETAGE: SOLIVES, POUTRES, COLONNES ET MURS PORTEURS.
- 2- SOLIVE DE RIVE : 38x286 .
- 3- POUTRELLE DE TOIT .
- 4- SOLIVE DE TOIT : 38x235 (38x184 REGION IBERVILLE).
- 5- SOLIVE DE RIVE DU TOIT : 38x235 (38x184 REGION IBERVILLE).
- 6- ENTREMISE : 38x235 (38x184 REGION IBERVILLE).
- 7- 38x64, FIXE AUX SOLIVES DU TOIT
- 8- 38x89, FIXE A LA POUTRELLE
- 9- CHEVRON DE TOIT "TYPE COMBLE FRANCAIS" (REF. PLAN DE DETAIL DU COMBLE FRANCAIS) .
- 10- CHARPENTE DE MUR: COLOMBAGE 38x89 @ 610 c/c.
- 11- CHARPENTE DE MUR: COLOMBAGE 38x140 @ 610 c/c.
- 12- CHARPENTE DU PLAFOND DU 2ieme ETAGE: 38x184 @ 406 c/c.
- 13- CHEVRON: 38x184 (REGIONS IBERVILLE & ST-JEROME) ; 38x235 (REGIONS THETFORD MINES & RIMOUSKI) .
- 14- MEMBRURES DU CHEVRON : 38x140 .
- 15- PLAQUE DE CLOUAGE : CONTREPLAQUE 360x160x12, CHAQUE FACE, CLOUAGE : 6 CLOUS DE 50mm, CHAQUE PIECE, CHAQUE FACE.
- 16- PLAQUE DE CLOUAGE : CONTREPLAQUE 360x130x12, CHAQUE FACE, CLOUAGE : 4 CLOUS DE 50mm, CHAQUE PIECE, CHAQUE FACE.
- 17- PLAQUE DE CLOUAGE : CONTREPLAQUE 280x160x12, CHAQUE FACE, CLOUAGE : 4 CLOUS DE 50mm, CHAQUE PIECE, CHAQUE FACE.
- 18- PLAQUE DE CLOUAGE : CONTREPLAQUE 360x130x12, CHAQUE FACE, CLOUAGE : 4 CLOUS DE 50mm, CHAQUE PIECE, CHAQUE FACE.
- 19- LISSE 38x89 FIXEE A LA POUTRELLE.
- 20- CHEVRON : 38x140 FIXE A LA SOLIVE DE TOIT.
- 21- PLAQUE DE CLOUAGE : CONTREPLAQUE 240x110x12, CHAQUE FACE, CLOUAGE : 2 CLOUS DE 50mm, CHAQUE PIECE, CHAQUE FACE.
- 22- RIVE DE LA PIECE DE BOIS.
- 23- EMBOUT DE LA PIECE DE BOIS.
- 24- VARIABLE

DATE	RÉVISION	PAR

INGENIEURS-CONSULTANTS



CHARGE DE PROJET M.A.P.A.Q.

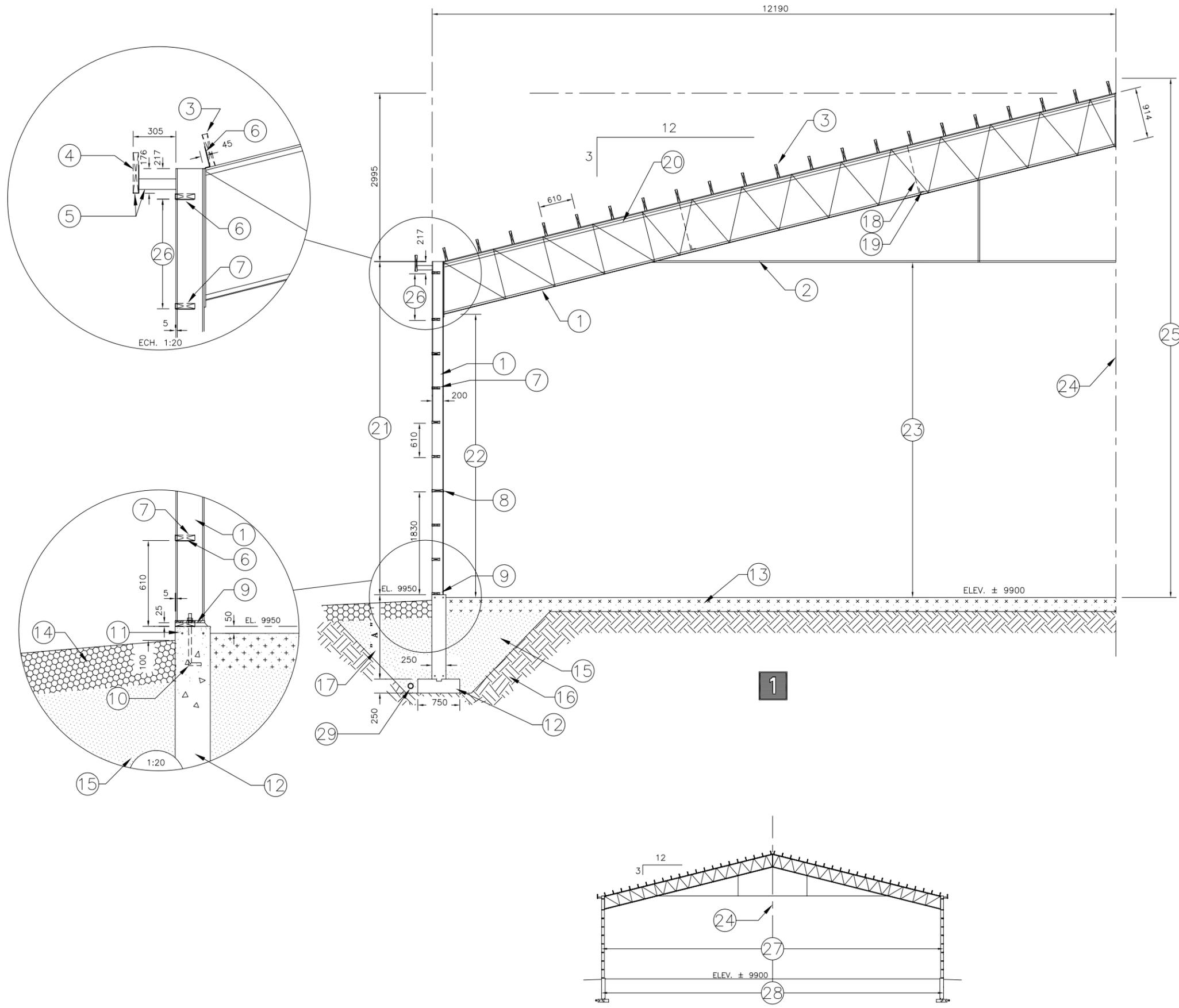
MAURICE DEMERS ING.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation
Service du génie

PROJET: ECURIE POUR 20 CHEVAUX
AVEC MANEGE

TITRE: STRUCTURE DE L'ECURIE
COUPES

CONÇU A. DESAUTELS	DATE JUILLET 1992	DESSIN ND
DESSINÉ A.D., G.C.	APPROUVÉ D. FOURNIER	80806
STRUCTURE D. FOURNIER	No DE DETAIL: X	FEUILLE 15 DE 21
VÉRIFIÉ A. DESAUTELS	PROVENANT DE: Y	
	MONTRÉ SUR: Z	



1 DEMI FERME DE TOIT, DETAIL TYPE ECHELLE 1:50
2 STRUCTURE DU MANEGE, COUPE TRANSVERSALE ECHELLE 1:200

1- FERME DE TOIT ET COLONNE D'ACIER (W200) TYPE "CADRE RIGIDE" TEL QUE CONSTRUIT PAR "J.HOULE & FILS inc." OU L'EQUIVALENT; ESPACEMENT : 3600 c/c. CHARGE DE TOIT A CONSIDERER POUR CONSTRUCTION DE LA FERME:

REGION:	IBERVILLE	SAINT-JEROME	THETFORD MINES	RIMOUSKI
CHARGE VIVE , S _g :	2.0 kPa	2.5 kPa	3.0 kPa	3.5 kPa
CHARGE VIVE , S _r :	0.4 kPa	0.4 kPa	0.5 kPa	0.4 kPa
CHARGE MORTE :	0.37 kPa	0.37 kPa	0.37 kPa	0.37 kPa
CHARGE DE VENT : q (1/10)	0.31 kPa	0.29 kPa	0.36 kPa	0.48 kPa

- 2- TIRANT DOUBLE
- 3- SOLIVES DE TOIT @ 610 c/c:
 - 38 x 184 : REGION IBERVILLE
 - 38 x 235 : REGIONS ST-JEROME, THETFORD MINES & RIMOUSKI .
- 4- SOLIVE DE RIVE
 - 38 x 235 : REGION IBERVILLE
 - 38 x 286 : REGIONS ST-JEROME, THETFORD MINES & RIMOUSKI .
- 5- SUPPORT D'ACIER ET PLAQUETTE DE FIXATION @ CHAQUE COLONNE.
- 6- PLAQUETTE DE FIXATION A LA FERME DE TOIT OU A LA COLONNE, POUR LES SOLIVES DE TOIT OU ENTREMISES DE MUR.
- 7- ENTREMISE DE MUR : 38 x 140.
- 8- ENTREMISE DE MUR : 38 x 235 , TAILLEE EN BISEAU POUR FIXATION DU PARE-BOTTES.
- 9- LISSE BASSE : 38 x 140 , ANCRÉE AU MUR DE FONDATION.
- 10- BOULONS D'ANCRAGE (2 PAR COLONNE) .
- 11- ARMATURE HORIZONTALE : 2 - 15M x CONTINUE; HAUT & BAS .
- 12- MUR DE FONDATION ET EMPATTEMENT .
- 13- PLANCHER DE TERRE (TYPE DE SOL AU CHOIX DU PROPRIETAIRE).
- 14- REMBLAI DE SURFACE
- 15- REMBLAI GRANULAIRE
- 16- SOL NATUREL NON REMANIE
- 17- DIMENSION " A " VARIABLE SELON LES PROFONDEURS RECONNUES POUR LA PROTECTION DES FONDATIONS CONTRE LE GEL EN FONCTION DU SITE RETENU POUR LA CONSTRUCTION; MINIMUM 1400mm.
- 18- ENTRETOISES EN CROIX (2 PAR DEMI-FERME) 55x55x5 ENTRE LES FERMES DES AXES "N" & "P" ET "D" & "E".
- 19- FER-ANGLE (2 PAR DEMI-FERME) 55x55x5 x CONTINU RELIANT LA BASE DE CHAQUE FERME DE TOIT.
- 20- CONTREVENTEMENT HORIZONTAL : TIGE D'ACIER 20Ø EN CROIX, ENTRE LES AXES "N" & "P" ET "D" & "E".
- 21- 5927 (5977 : REGION IBERVILLE)
- 22- 5039 (5089 : REGION IBERVILLE)
- 23- 5964 (6014 : REGION IBERVILLE)
- 24- LIGNE DE CENTRE
- 25- 9238 (FAITE DU TOIT)
- 26- 830 (880 : REGION IBERVILLE)
- 27- 24380 (EXTERIEUR STRUCTURE D'ACIER)
- 28- 24390 (EXTERIEUR DES FONDATIONS)
- 29- DRAIN AGRICOLE 100mmØ

DATE	RÉVISION	PAR

INGENIEURS-CONSULTANTS
 LES CONSULTANTS
AUDET ET ASS. INC.
 1645 Sigouin, Drummondville, Quebec J2C 5R7
 Tel. (819) 477-7422 Fax. (819) 477-7751

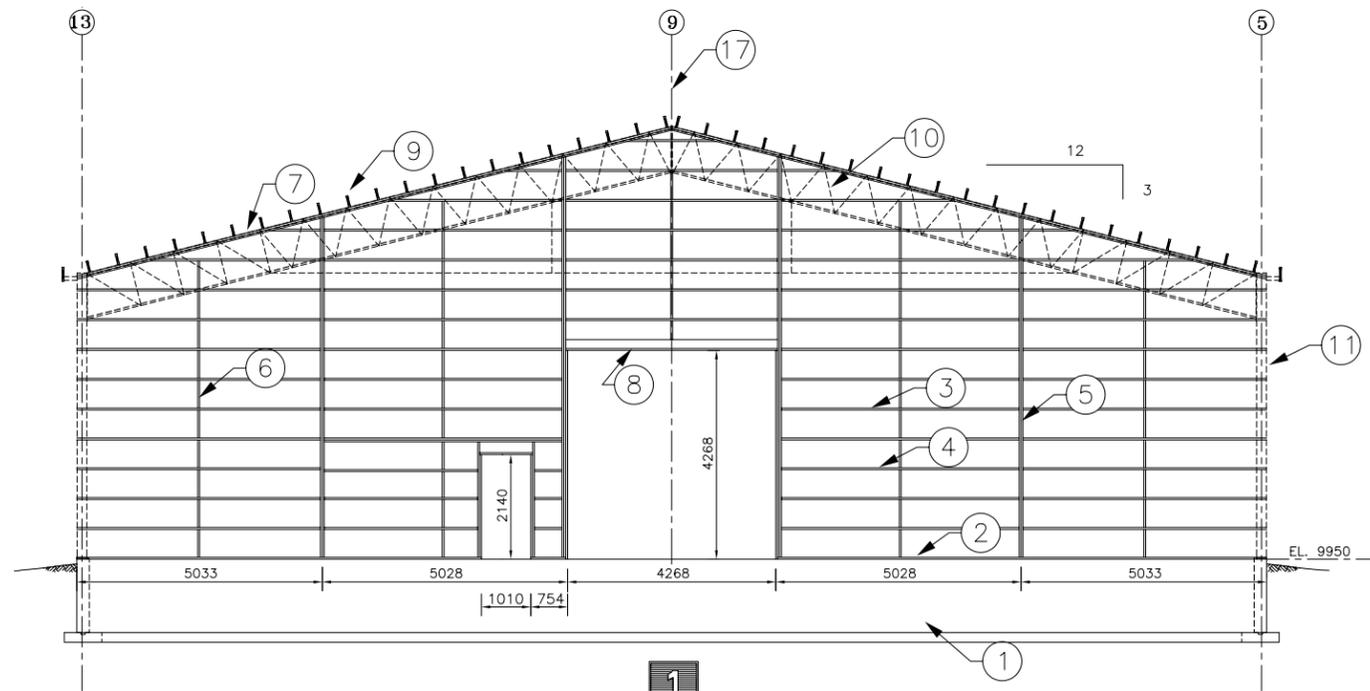
CHARGE DE PROJET M.A.P.A.Q.
MAURICE DEMERS ING.

Gouvernement du Québec
 Ministère de l'Agriculture,
 des Pêcheries et de l'Alimentation
 Service du génie

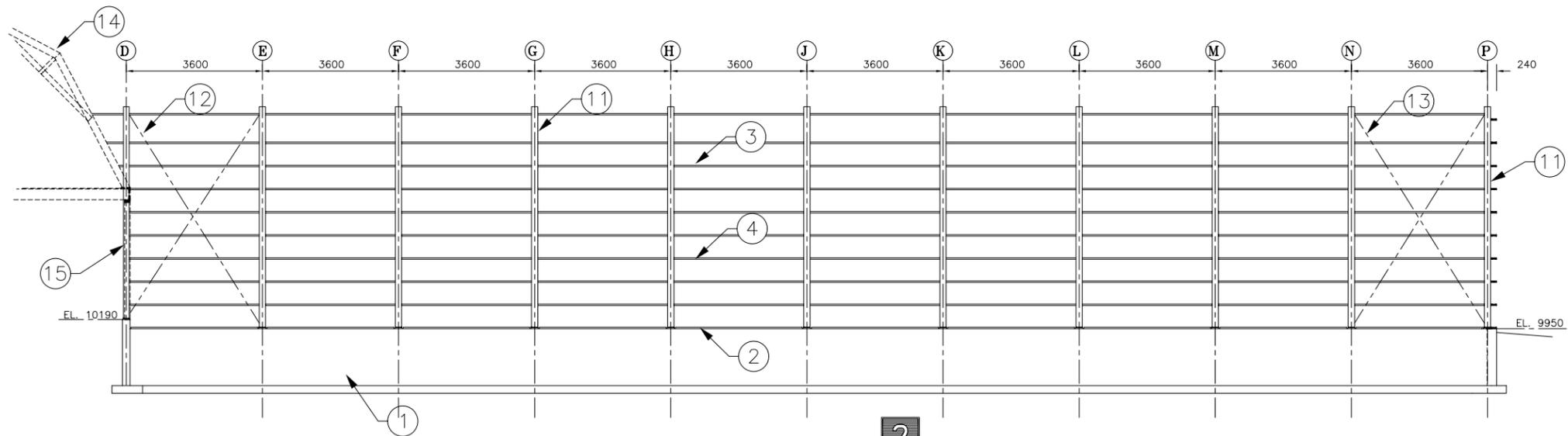
PROJET: **ECURIE POUR 20 CHEVAUX
 AVEC MANEGE**

TITRE: **STRUCTURE DU MANEGE
 COUPE ET FERME DE TOIT**

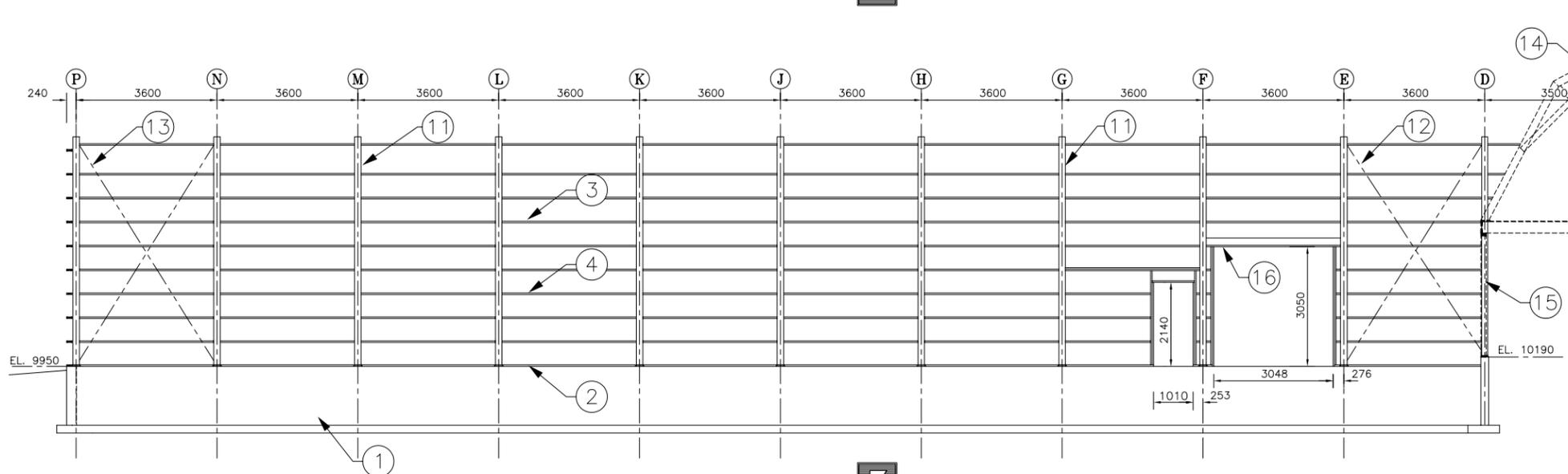
CONÇU A. DESAUTELS	DATE JUILLET 1992	DESSIN ND
DESSINÉ A.D., G.C.	APPROUVÉ D. FOURNIER	80806
STRUCTURE D. FOURNIER	No DE DETAIL <input checked="" type="checkbox"/> X	FEUILLE 16 DE 21
VÉRIFIÉ A. DESAUTELS	PROVENANT DE <input type="checkbox"/> Y MONTRE SUR <input type="checkbox"/> Z	



1



2



3

- 1 VUE EN ELEVATION MUR DU BOUT AXE "P" ECHELLE 1:100
- 2 VUE EN ELEVATION MUR LATERAL AXE "12" ECHELLE 1:100
- 3 VUE EN ELEVATION MUR LATERAL AXE "4" ECHELLE 1:100

- 1- MUR DE FONDATION.
- 2- LISSE BASSE: 38x140, ANCRÉE AU MUR DE FONDATION.
- 3- ENTREMISE DE MUR: 38x140 @ 610 c/c.
- 4- ENTREMISE DE MUR: 38x235, TAILLÉE EN BISEAU POUR FIXATION DU PARE-BOTTES.
- 5- COLOMBAGE DOUBLE: 38 x 235.
- 6- ENTREMISE VERTICALE: 38 x 140.
- 7- LISSE HAUTE: 2-38x140 FIXÉE AUX SOLIVES DE TOIT.
- 8- LINTEAU: 1-38x235 (HORIZONTAL), 2-38x184 (VERTICAL).
- 9- SOLIVES DE TOIT: 38x235 (38x184 REGION IBERVILLE).
- 10- FERME DE TOIT TYPE "CADRE RIGIDE".
- 11- COLONNE D'ACIER W 200.
- 12- CONTREVENTEMENT EN CROIX 25ø.
- 13- CONTREVENTEMENT EN CROIX 20ø.
- 14- PROFIL DE L'ECURIE.
- 15- COLONNE D'ACIER H.S.S. 152.4x152.4 (AXE "D" SEULEMENT).
- 16- LINTEAU: 1-38x140 (HORIZONTAL), 2-38x184 (VERTICAL).
- 17- LIGNE DE CENTRE

DATE	RÉVISION	PAR

INGENIEURS-CONSULTANTS

LES CONSULTANTS

AUDET ET ASS. INC.

1645 Sigouin, Drummondville, Québec J2C 5R7
Tel. (819) 477-7422 Fax. (819) 477-7751

CHARGE DE PROJET M.A.P.A.Q.

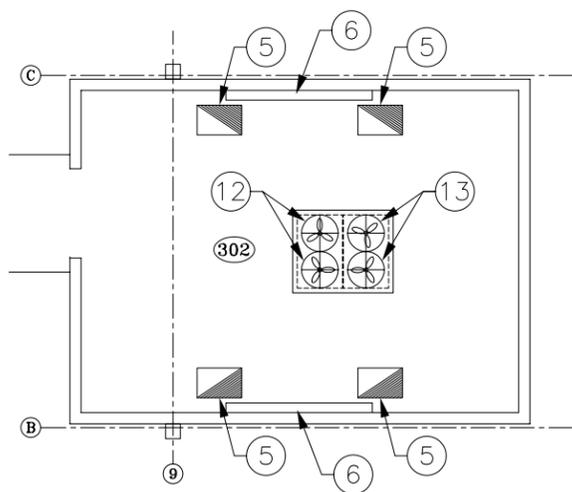
MAURICE DEMERS ING.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation
Service du génie

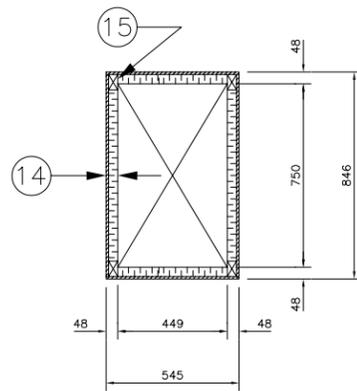
PROJET: **ECURIE POUR 20 CHEVAUX
AVEC MANÈGE**

TITRE: **STRUCTURE DU MANÈGE
VUES EN ELEVATION**

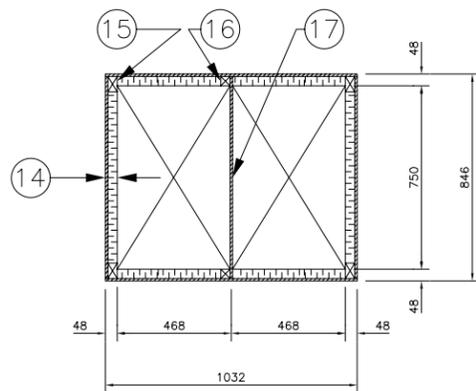
CONÇU A. DESAUTELS	DATE JUILLET 1992	DESSIN NO
DESSINÉ A.D., G.C.	APPROUVÉ D. FOURNIER	80806
STRUCTURE D. FOURNIER	No DE DETAIL: X	FEUILLE 17 DE 21
VÉRIFIÉ A. DESAUTELS	PROVENANT DE: Y	
	MONTRÉ SUR: Z	



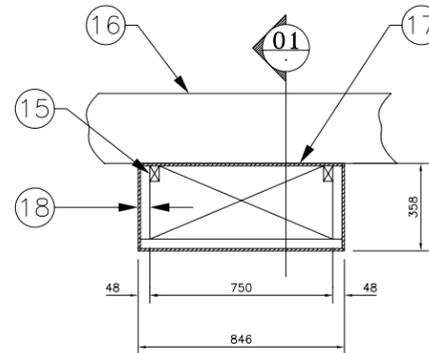
3



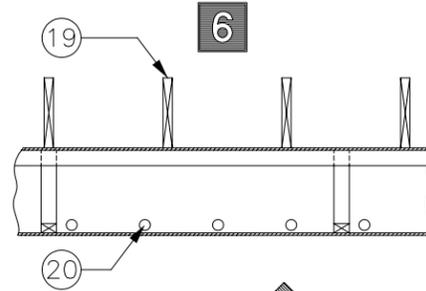
4



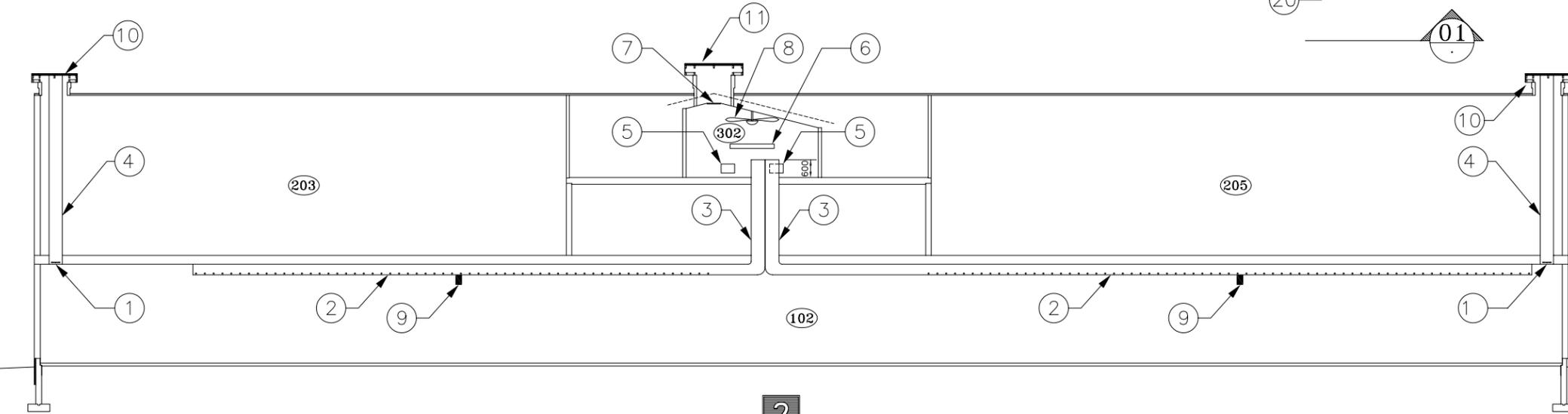
5



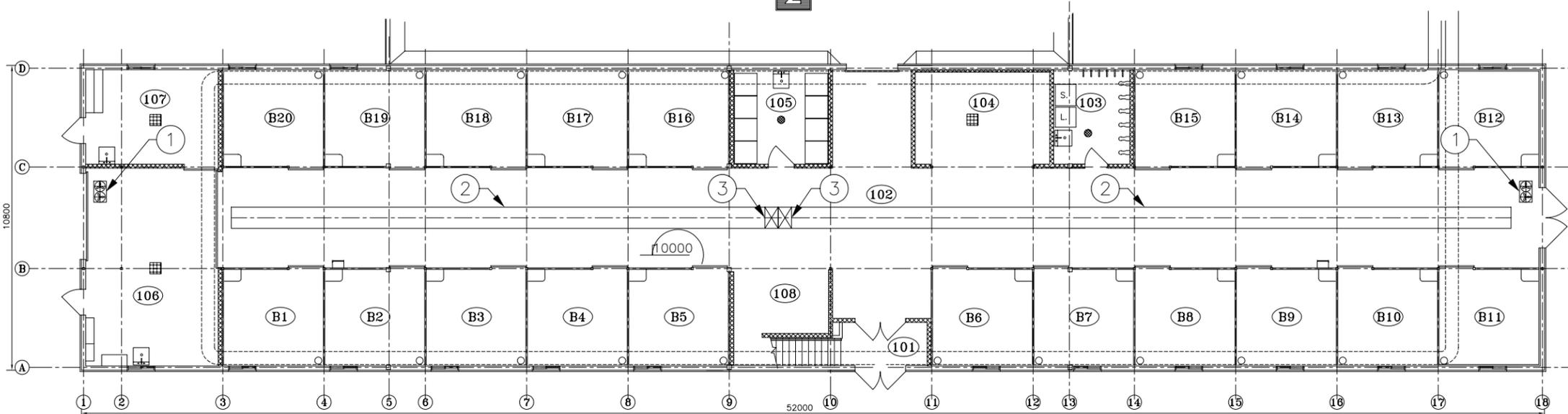
6



01



2



1

- 1 VUE EN PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE ECHELLE 1:125
- 2 VUE EN ELEVATION DU SYSTEME DE VENTILATION ECHELLE 1:125
- 3 CHAMBRE DE CONDITIONNEMENT ECHELLE 1:50
- 4 CONDUIT DE VENTILATION VERTICAL EXPULSION D'AIR ECHELLE 1:20
- 5 CONDUIT DE VENTILATION VERTICAL ENTREE D'AIR ECHELLE 1:20
- 6 CONDUIT DE VENTILATION HORIZONTAL REPARTITION DE L'AIR DANS L'ECURIE ECHELLE 1:20

- 102 -ECURIE
- 205 -ENTREPOSAGE
- 209 -ENTREPOSAGE
- 302 -CHAMBRE DE CONDITIONNEMENT D'AIR
- 1 -VENTILATEUR D'EXPULSION D'AIR (2 UNITES 300Ø) AU PLAFOND DE L'ECURIE
- 2 -CONDUIT DE VENTILATION HORIZONTAL REPARTITION DE L'AIR DANS L'ECURIE AU PLAFOND DU CORRIDOR
- 3 -CONDUIT DE VENTILATION VERTICAL ENTREE D'AIR
- 4 -CONDUIT DE VENTILATION VERTICAL EXPULSION D'AIR
- 5 -AEROTHERME, 7,5kW CHACUN
- 6 -TRAPPE MURALE, 1500mm x 150mm (ENTREE D'AIR SAISON FROIDE)
- 7 -TRAPPE COULISSANTE, 450mm x 600mm
- 8 -VENTILATEUR : TYPE "PLAFONNIER"
- 9 -SONDE DE TEMPERATURE
- 10 -LANTERNEAU D'EXTRIMITE (EXPULSION D'AIR)
- 11 -LANTERNEAU CENTRAL (ENTREE D'AIR SAISON CHAUDE)
- 12 -VENTILATEUR D'ENTREE D'AIR SECTION GAUCHE DE L'ECURIE
- 13 -VENTILATEUR D'ENTREE D'AIR SECTION DROITE DE L'ECURIE
- 14 PAROI DU PUIT
 - CONTREPLAQUE 10mm ep.
 - BATI : 38x63 @ 1200mm c/c
 - ISOLATION : POLYSTYRENE EXTRUDE IMPERMEABLE A L'HUMIDITE, 38mm ep.
- 15 -COLOMBAGE 38x63
- 16 -COLOMBAGE 38x38
- 17 -CONTREPLAQUE 10mm ep.
- 18 -CONTREPLAQUE 10mm ep. -BATI : 38x63 @ 1200mm c/c
- 19 -SOLIVE DU PLANCHER DE L'ETAGE
- 20 -PERFORATION A LA BASSE DU CONDUIT SUR CHAQUE FACE : 45mmØ @ 300mm c/c

DATE	RÉVISION	PAR

INGENIEURS-CONSULTANTS

LES CONSULTANTS

AUDET ET ASS. INC.

1645 Sigouin, Drummondville, Québec J2C 5R7
Tel. (819) 477-7422 Fax. (819) 477-7751

CHARGE DE PROJET M.A.P.A.Q.

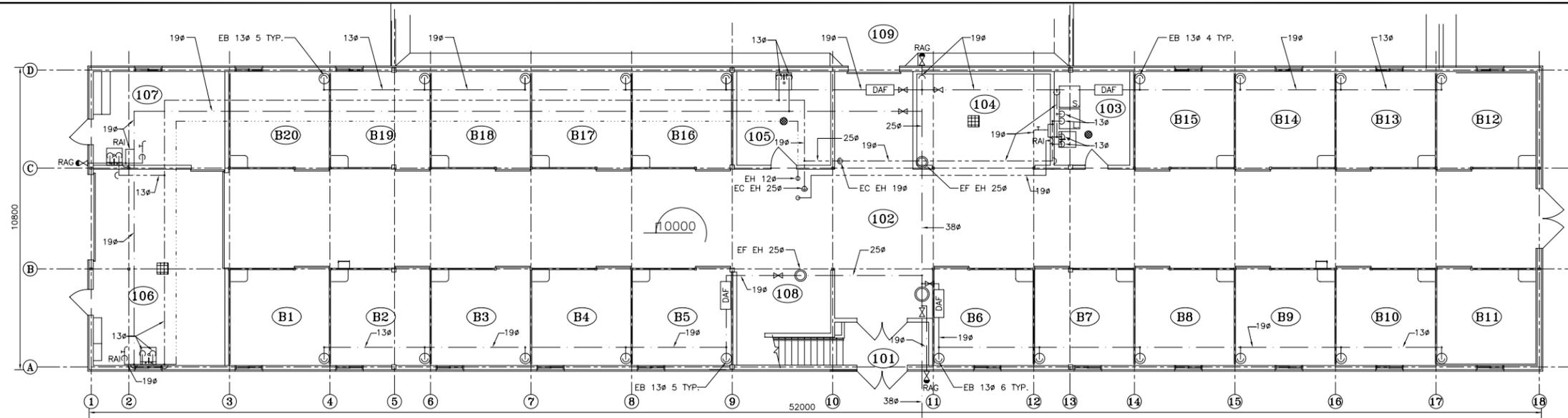
MAURICE DEMERS ING.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation
Service du génie

PROJET: **ECURIE POUR 20 CHEVAUX
AVEC MANEGE**

TITRE: **SYSTEME DE VENTILATION**

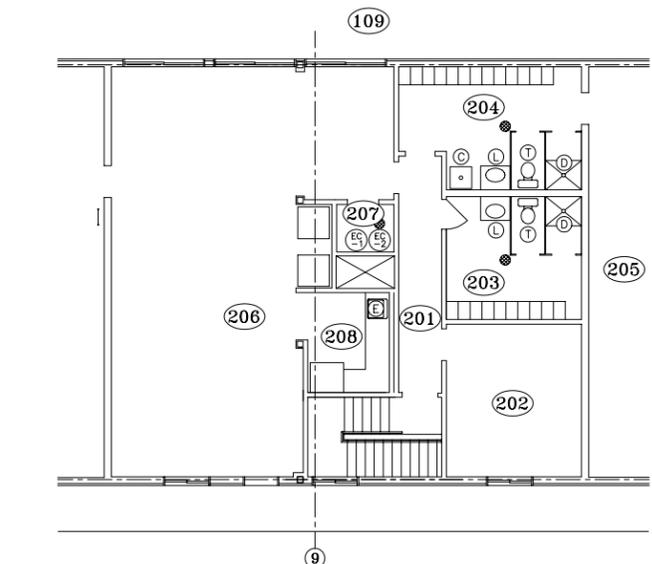
CONÇU S. BARRINGTON	DATE JUILLET 1992	DESSIN ND
DESSINÉ G. CARRIER	APPROUVÉ G. BERGERON	80806
STRUCTURE D. FOURNIER	No DE DETAIL X	FEUILLE 18 DE 21
VÉRIFIÉ A. DESAUTELS	PROVENANT DE Y	
	MONTRE SUR Z	



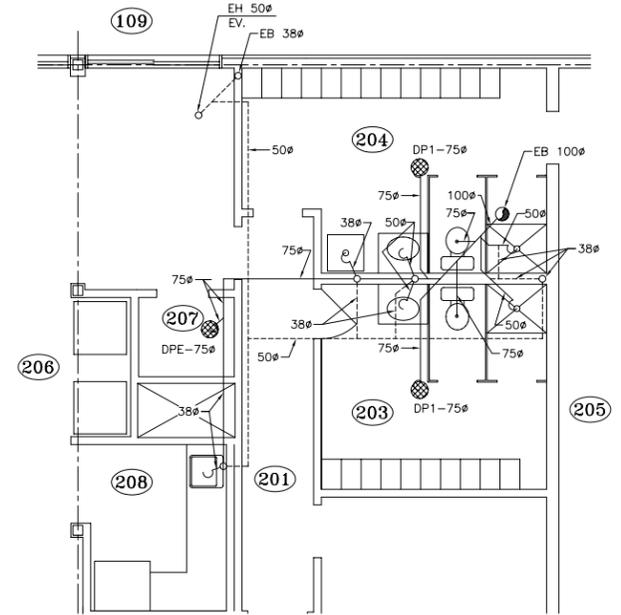
- 1 DRAINAGE SANITAIRE VUE EN PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE ECHELLE 1:125
- 2 APPAREILS DE PLOMBERIE VUE EN PLAN DU 2 IEME ETAGE ECHELLE 1:125
- 3 DRAINAGE SANITAIRE VUE EN PLAN DU 2 IEME ETAGE ECHELLE 1:75
- 4 ALIMENTATION EN EAU VUE EN PLAN DU 2 IEME ETAGE ECHELLE 1:75
- 5 ALIMENTATION EN EAU VUE EN PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE ECHELLE 1:125

- 101 -VESTIBULE-ESCALIER
- 102 -ECURIE
- 103 -SELLERIE-ECOLE
- 104 -DOUCHE POUR CHEVAUX OU AIRE DE PANSAGE
- 105 -SELLERIE
- 106 -FORGE OU AIRE DE PANSAGE
- 107 -INFIRMERIE
- 108 -AIRE D'ENTREPOSAGE DES MOULEES OU DES GRAINS
- 109 -MANEGE
- B1 - B20 -BOXES
- 201 -CORRIDOR
- 202 -BUREAU
- 203 -VESTIAIRE ET SALLE DE TOILETTE DES DAMES
- 204 -VESTIAIRE ET SALLE DE TOILETTE DES HOMMES
- 205 -ENTREPOSAGE DU FOURRAGE ET DE LA LITIERE
- 206 -SALLE DE REPOS
- 207 -DEPOT
- 208 -CUISINETTE

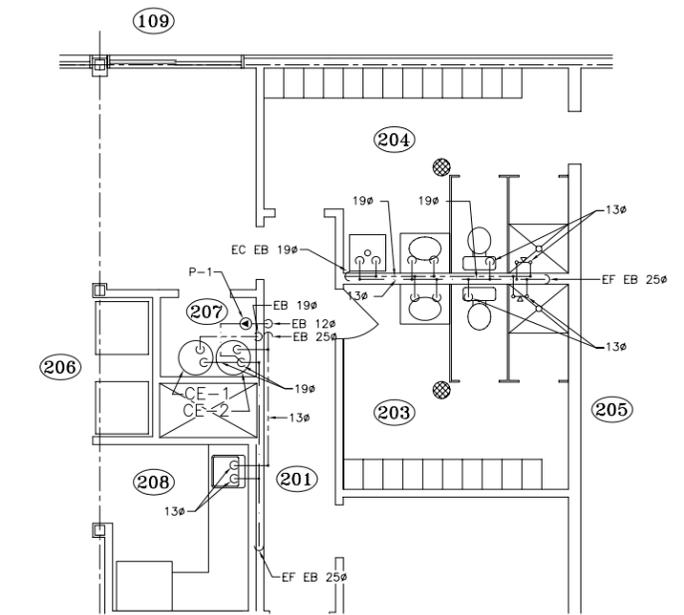
- ⊙ CUVE
- ⊕ DOUCHE
- ⊖ EVIER
- ⊗ LAVABO
- ⊘ TOILETTE
- CE- CHAUFFE-EAU: #1=182 litres, #2=273 litres
- CONDUITS DE DRAINAGE
- DRAIN DE PLANCHER PROTEGE : 100mm DP2
- DRAIN DE PLANCHER REGULIER : 75mm DP1
- ALIMENTATION EAU FROIDE
- ALIMENTATION EAU CHAUDE
- EAU CHAUDE RECIRCULEE
- EVENT
- RAI ROBINET D'ARROSAGE INTERIEUR A BEC FILETE
- SOUPAPE
- RAG ROBINET D'ARROSAGE ANTIGEL
- DAF DISPOSITIF ANTI-REFOULEMENT
- BN BOUCHE DE NETTOYAGE AVEC ACCES AU PLANCHER
- BN BOUCHE DE NETTOYAGE
- P-1 POMPE D'EAU CHAUDE RECIRCULEE P-1
- EC EAU CHAUDE
- EF EAU FROIDE
- EB EN BAS
- EH EN HAUT
- EV. EVENT AU TOIT : 100mm



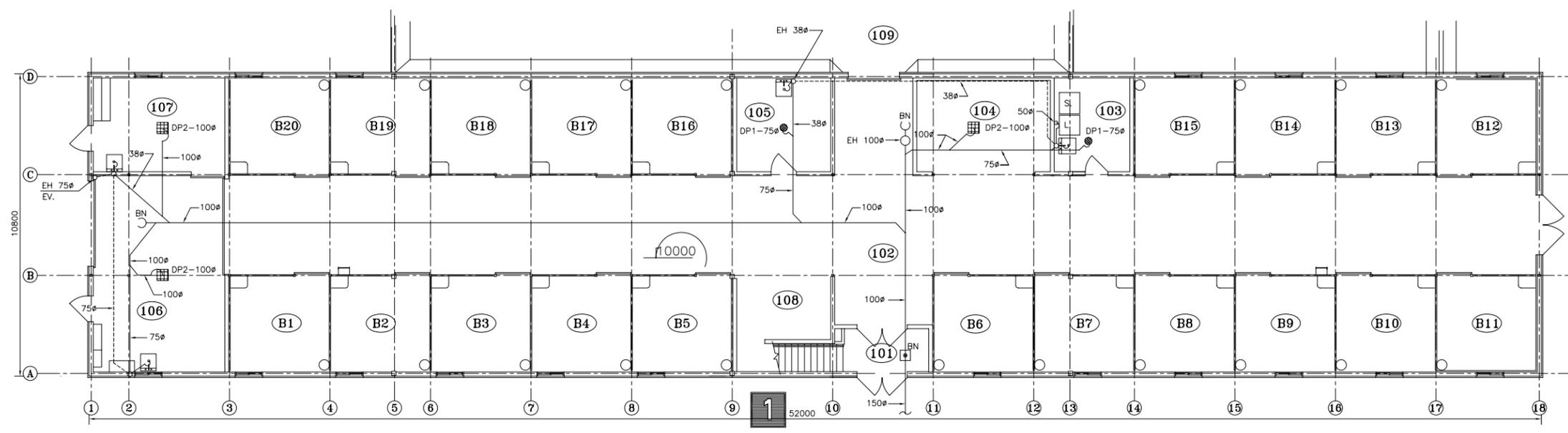
2



3



4



DATE	RÉVISION	PAR
------	----------	-----

INGENIEURS-CONSULTANTS
LES CONSULTANTS
AUDET ET ASS. INC.
 1645 Sigouin, Drummondville, Quebec J2C 5R7
 Tel. (819) 477-7422 Fax. (819) 477-7751

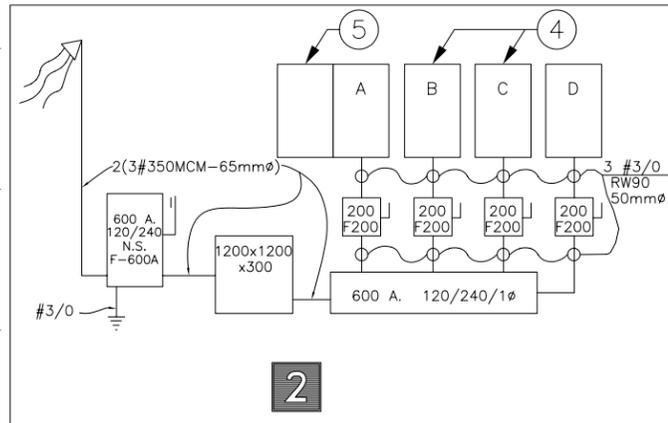
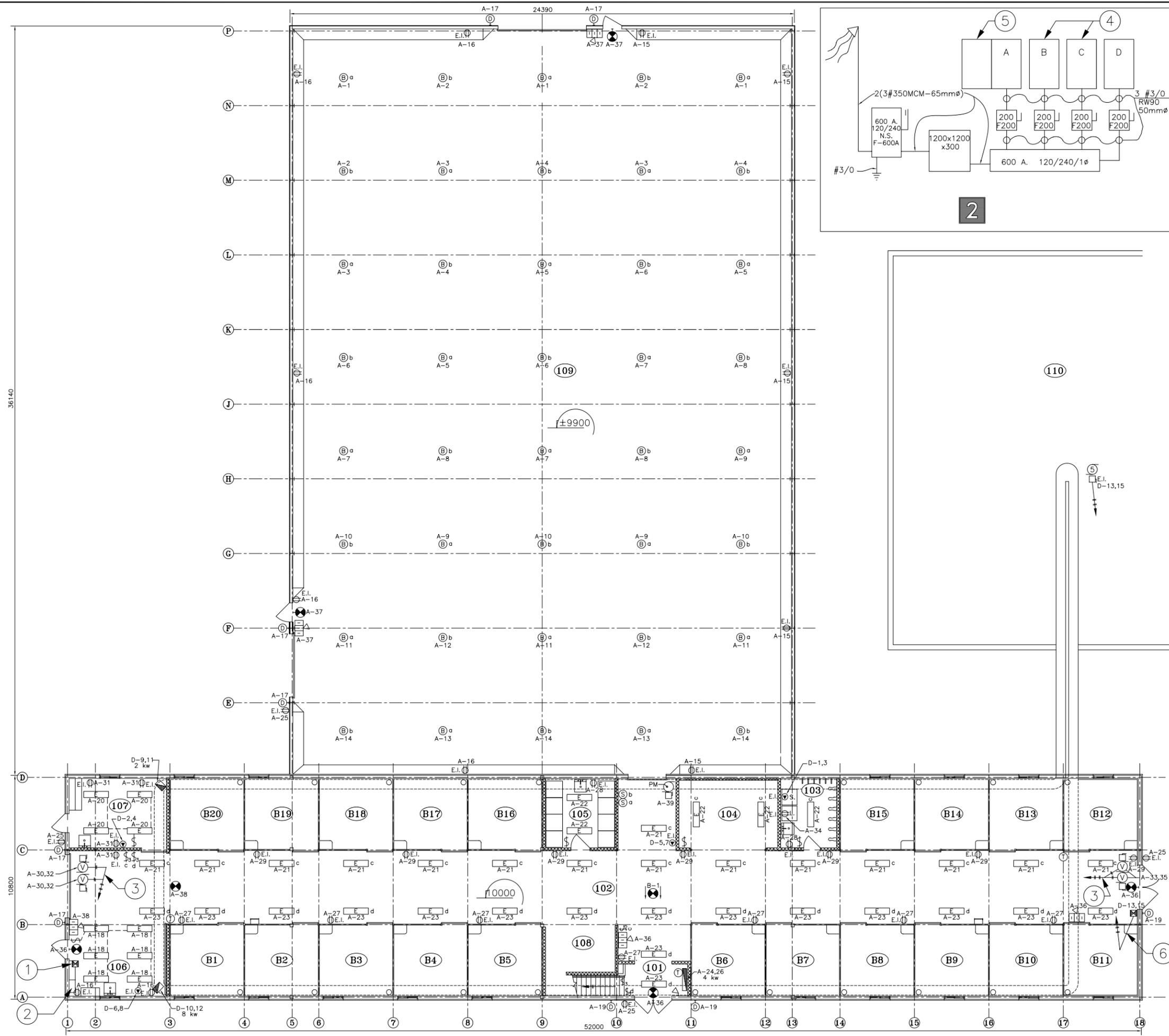
CHARGE DE PROJET M.A.P.A.Q.
MAURICE DEMERS ING.

Gouvernement du Québec
 Ministère de l'Agriculture,
 des Pêcheries et de l'Alimentation
 Service du génie

PROJET: **ECURIE POUR 20 CHEVAUX
 AVEC MANEGE**

TITRE: **DRAINAGE SANITAIRE
 ALIMENTATION EN EAU**

CONÇU R. THERIAULT	DATE JUILLET 1992	DESSIN NO 80806
DESSINÉ G. CARRIER	APPROUVÉ R. THERIAULT	
STRUCTURE D. FOURNIER	No DE DETAIL X	
VÉRIFIÉ A. DESAUTELS	PROVENANT DE Y	
	MONTRE SUR Z	FEUILLE 19 DE 21



1 VUE EN PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE ECHELLE 1:125

2 DISTRIBUTION ELECTRIQUE 120/240V/1Ø ECHELLE: AUCUNE

- 101 -VESTIBULE-ESCALIER
- 102 -ECURIE
- 103 -SELLERIE-ECOLE
- 104 -DOUCHE POUR CHEVAUX OU AIRE DE PANSAGE
- 105 -SELLERIE
- 106 -FORGE OU AIRE DE PANSAGE
- 107 -INFIRMERIE
- 108 -AIRE D'ENTREPOSAGE DES MOULEES OU DES GRAINS
- 109 -MANEGE
- 110 -PLATE-FORME A FUMIER

- B1 @ B20 -BOXES
- 1 -4 DEMARREURS MAGNETIQUES POUR VENTILATEUR DU REZ-DE-CHAUSSEE
 - 2 -DISTRIBUTION ELECTRIQUE
 - 3 -VERS DEMARREURS PIECE #106
 - 4 -PANNEAU A L'ETAGE
 - 5 -PANNEAU A RELAIS
 - 6 -VERS MOTEUR DE L'ECUREUR, FILAGE: 2x#8

- E d APPAREIL D'CLAIRAGE FLUORESCENT: 2 x 34W, RACCORDE SUR LE CIRCUIT # A-23 ET CONTROLE PAR L'INTERRUPTEUR "d"
- B a APPAREIL D'CLAIRAGE INTERIEUR HALOGENURES DE METAL: 400W FILAGE: #10 ANG, RACCORDE SUR LE CIRCUIT # A-9 ET CONTROLE PAR L'INTERRUPTEUR "a"
- D APPAREIL D'CLAIRAGE MURAL EXTERIEUR CONTROLE PAR UNE CELLULE PHOTO-ELECTRIQUE ET UNE MINUTERIE
- T THERMOSTAT DE LIGNE
- S INTERRUPTEUR BAS VOLTAGE
- I INTERRUPTEUR UNIPOLAIRE 15A @ 125V
- T INTERRUPTEUR TRIPOLAIRE 20A @ 125V
- P PRISE DE COURANT DOUBLE 15A @ 125V
- S SORTIE 30A @ 120/240V
- 5 MOTEUR DE L'ECUREUR 3,75 kW @ 250V VERS DEMARREUR PIECE #102
- V MOTEUR DE VENTILATEUR 0,5A @ 250V
- PM PORTE ELECTRIQUE DU MANEGE
- I INDICATEUR DE SORTIE AU PLAFOND AC/DC
- I INDICATEUR DE SORTIE AU MUR AC/DC
- E CLAIRAGE D'URGENCE A BATTERIE 12V C/A PRISE 15A @ 120V
- A APPAREIL DE CHAUFFAGE TYPE PLINTHE
- A APPAREIL DE CHAUFFAGE TYPE AEROTHERME
- A AEROCONVECTEUR 4 kW C/A THERMOSTAT INTEGRE
- S SECTIONNEUR 30A @ 250V SANS FUSIBLE
- M DEMARREUR MAGNETIQUE
- M DEMARREUR MANUEL
- E.I. A L'EPREUVE DES INTemperIES
- A TETE D'CLAIRAGE D'URGENCE A DISTANCE

DATE	RÉVISION	PAR

INGENIEURS-CONSULTANTS

LES CONSULTANTS

MAUDET ET ASS. INC.

1645 Sigouin, Drummondville, Québec J2C 5R7
Tel. (819) 477-7422 Fax. (819) 477-7751

CHARGE DE PROJET M.A.P.A.Q.

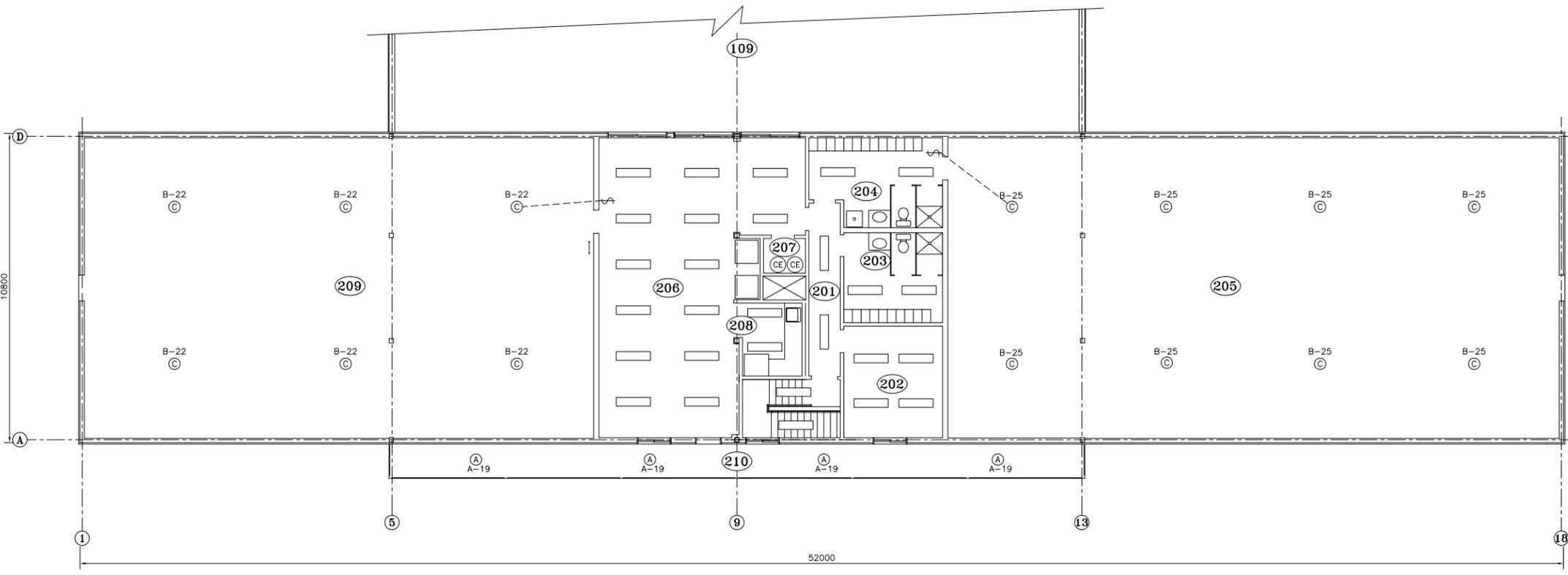
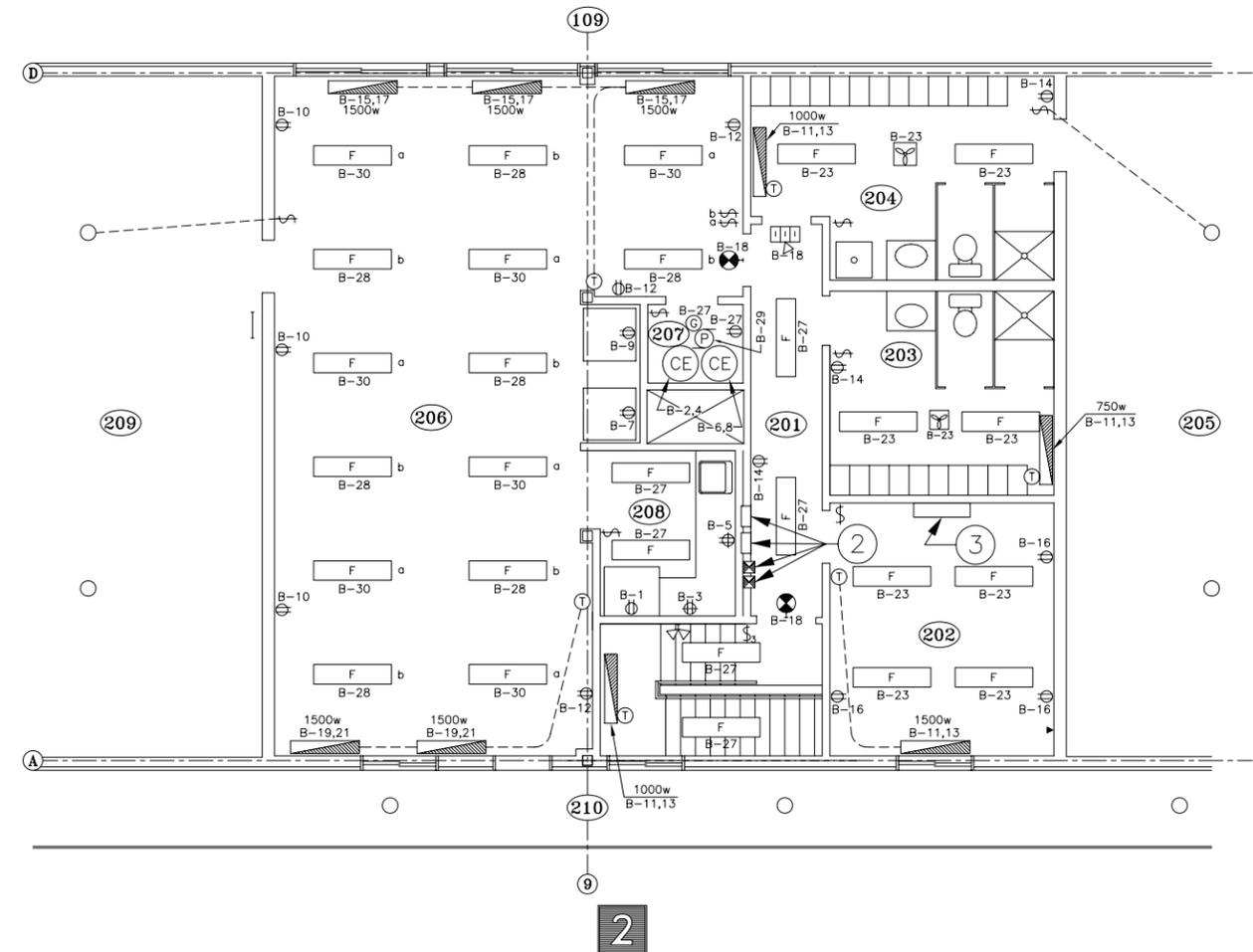
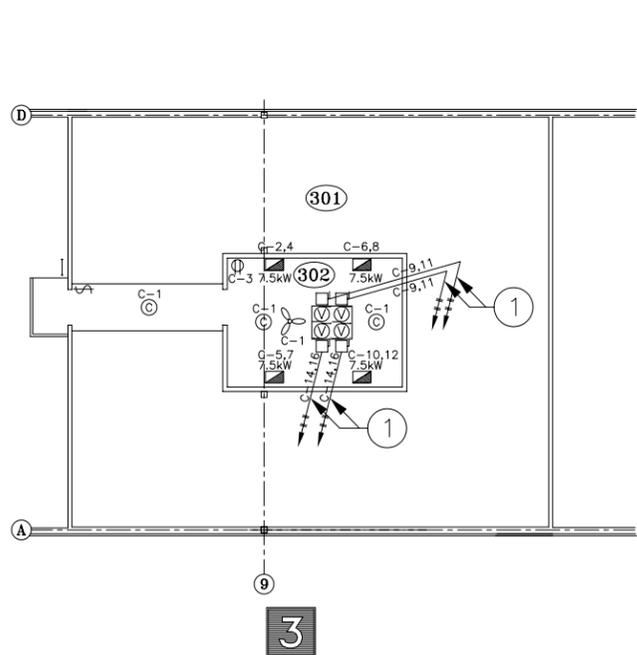
MAURICE DEMERS ING.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation
Service du génie

PROJET: **ECURIE POUR 20 CHEVAUX
AVEC MANEGE**

TITRE: **ELECTRICITE
REZ-DE-CHAUSSEE**

CONÇU R. OUIMET	DATE JUILLET 1992	DESSIN NO
DESSINÉ G. CARRIER	APPROUVÉ R. OUIMET	80806
STRUCTURE D. FOURNIER	No DE DETAIL _____ X	FEUILLE 20 DE 21
VÉRIFIÉ A. DESAUTELS	PROVENANT DE _____ Y	
	MONTRÉ SUR _____ Z	



- 1 VUE EN PLAN DU 2 ieme ETAGE (AIRE DE SERVICE) ECHELLE 1:125
- 2 PLAN DE DETAIL DE L'AIRE DE SERVICE ECHELLE 1:75
- 3 VUE EN PLAN SALLE DE VENTILATION ECHELLE 1:125

- 201 -CORRIDOR
 - 202 -BUREAU
 - 203 -VESTIAIRE ET SALLE DE TOILETTE DES DAMES
 - 204 -VESTIAIRE ET SALLE DE TOILETTE DES HOMMES
 - 205 -ENTREPOSAGE DU FOURRAGE ET DE LA LITIERE
 - 206 -SALLE DE REPOS
 - 207 -DEPOT
 - 208 -CUISINETTE
 - 209 -ENTREPOSAGE DU FOURRAGE ET DE LA LITIERE
 - 210 -BALCON EXTERIEUR
 - 301 -COMBLE
 - 302 -SALLE DE CONDITIONNEMENT D'AIR DU SYSTEME DE VENTILATION
- 1 -VERS DEMARREUR LOCAL #201
 - 2 -Panneau a disjoncteur B et C et 4 DEMARREURS MAGNETIQUES POUR MOTEURS DES VENTILATEURS DE LA SALLE DE CONDITIONNEMENT
 - 3 -CONTROLEUR DU SYSTEME DE VENTILATION

- F □ APPAREIL D'ÉCLAIRAGE FLUORESCENT: 2 x 34W, RACCORDE SUR LE CIRCUIT # B-30 ET CONTRÔLE PAR L'INTERRUPTEUR "a"
- B-30 □ APPAREIL D'ÉCLAIRAGE EXTERIEUR: 70W
- C □ APPAREIL D'ÉCLAIRAGE INTERIEUR ETANCHE: 100W
- ⊕ INTERRUPTEUR UNIPOLAIRE 15A @ 125V
- ⊕ INTERRUPTEUR TRIPOLAIRE 20A @ 125V
- ⊕ PRISE DE COURANT DOUBLE 15A @ 125V
- ⊕ PRISE AU-DESSUS DU COMPTOIR
- ⊕ MOTEUR DE VENTILATEUR 0.5A @ 250V
- P □ POMPE DE RECIRCULATION 1/12 H.P., 120V
- ⊕ INDICATEUR DE SORTIE AU MUR AC/DC
- ⊕ ÉCLAIRAGE D'URGENCE A BATTERIE 12V C/A PRISE ISA-120V
- ▬ APPAREIL DE CHAUFFAGE TYPE PLINTHE
- ▬ APPAREIL DE CHAUFFAGE TYPE AEROTHERME
- ⊕ VENTILATEUR TYPE PLAFONNIER
- ⊕ VENTILATEUR SALLE DE TOILETTE
- SECTIONNEUR 30A @ 250V SANS FUSIBLE
- ▼ SORTIE DE TELEPHONE C/A CONDUIT 3/4" VERS ENTREE TELEPHONIQUE
- ⊕ AEROCONNECTEUR 4 KW C/A THERMOSTAT INTEGRE
- CE □ CHAUFFE-EAU (2)
- ⊕ DEMARREUR MAGNETIQUE
- PANNEAU A DISJONCTEUR
- ⊕ TETE D'ÉCLAIRAGE D'URGENCE A DISTANCE

DATE	RÉVISION	PAR

INGENIEURS-CONSULTANTS

LES CONSULTANTS

AUDET ET ASS. INC.

1645 Sigouin, Drummondville, Québec J2C 5R7
Tel. (819) 477-7422 Fax. (819) 477-7751

CHARGE DE PROJET M.A.P.A.Q.

MAURICE DEMERS ING.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation
Service du génie

PROJET: **ECURIE POUR 20 CHEVAUX
AVEC MANEGE**

TITRE: **ELECTRICITE
2 ieme ETAGE**

CONÇU R. OUMET	DATE JUILLET 1992	DESSIN NO
DESSINÉ G. CARRIER	APPROUVÉ R. OUMET	80806
STRUCTURE D. FOURNIER	No DE DETAIL: X	FEUILLE 21 DE 21
VÉRIFIÉ A. DESAUTELS	PROVENANT DE: Y MONTRE SUR: Z	